



**Les archives orales de l'Inra et la biographie historique :
*le cas de Jacques Poly.***

Odile MAEGHT-BOURNAY

Mémoire de Master 2 (R) Histoire, philosophie et didactique des sciences
de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Sous la direction de :

Philippe JAUSSAUD, professeur,
Université Claude Bernard Lyon 1

Egizio VALCESCHINI, directeur de recherches
Institut national de la recherche agronomique

Rapporteur :

Pierre CORNU, directeur de recherches
Université Lumière Lyon 2

Membres du Jury :

Céline N'GUYEN, maître de conférence, INSA Lyon
Olivier PERRU, professeur, Université Claude Bernard Lyon 1

16 septembre 2014

Illustration page de garde : Tapisserie Enghien XVI^e siècle, collection privée « Feuilles d'aristoloches à la fontaine » ©CdA-Ph. J. Guillot-Edimedia. Cette illustration figure sur la couverture de chacun des tomes de la revue *Archorales*.

Remerciements

Je remercie Egizio Valceschini, président du comité d'histoire Inra/Cirad, pour m'avoir proposé de travailler sur les archives orales de l'Inra, et l'ensemble du comité d'histoire qui m'a accueillie tout au long de cette année, et notamment Claude Béranger, Michelle Cussenot et Françoise Juille que j'ai sollicités en diverses occasions.

Merci à Christian Galant et Marie-Noëlle Heinrich, de la mission Archorales, pour leurs précieux renseignements.

Je remercie Philippe Jaussaud pour son encadrement et ses encouragements, Pierre Cornu pour son soutien et ses conseils. Merci également à Florence Descamps, dont les travaux m'ont beaucoup aidée.

Merci à Yvonne Couteaudier, de la délégation rhônalpine de l'Inra, qui a rendu possible la réalisation d'un stage de six mois.

Enfin, merci aux membres du Jury, Céline N'Guyen et Olivier Perru.

Avant-propos

Ingénieur agronome, j'ai travaillé douze ans dans le secteur des productions animales. J'ai senti la nécessité, pour mon épanouissement personnel, de prendre un virage professionnel. Attirée par les sciences humaines, j'ai choisi de suivre sur l'année 2013-2014 le Master 2 de recherche Histoire, Philosophie et Didactique des sciences (Master HPDS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Au cours de mes études à l'Agro, j'avais réalisé mon stage de seconde année à l'Inra (en 1999), sous la direction d'Egizio Valceschini, menant une analyse de la réglementation communautaire relative aux OGM. En septembre 2013, alors que je commençais de suivre les enseignements du Master HPDS, j'ai repris contact avec monsieur Valceschini qui préside depuis 2011 le comité d'histoire Inra/Cirad, composé principalement d'anciens responsables de ces instituts. A ce comité est rattachée la mission Archorales, qui a en charge depuis bientôt vingt ans de recueillir le témoignage de certains de ses agents partis à la retraite. Actuellement, le comité se questionne sur la façon de valoriser ce fonds d'archives orales et d'en faire un véritable fonds scientifique à destination d'historiens et de chercheurs en sciences sociales. C'est ainsi que monsieur Valceschini m'a proposé de m'emparer de ces témoignages pour mener une réflexion sur leur utilisation en histoire des sciences, et de voir s'il était possible, à partir de ces témoignages, de réaliser une biographie de Jacques Poly, personnalité majeure de l'Inra qu'il a dirigé pendant onze années. Jusqu'à présent en effet, rien n'a été écrit ni sur cette volumineuse collection d'entretiens, ni sur Jacques Poly.

J'ai accepté cette proposition et j'ai ainsi été accueillie par le comité d'histoire de l'Inra/Cirad.

Avant-propos.....	4
Introduction.....	8
Partie 1 Archorales : une mission, un fonds, une revue	11
1. La mission Archorales : motivations et enjeux	12
1.1 La sauvegarde de la mémoire.....	12
1.2 Pour qui témoignent les personnels de l’Inra ?.....	12
1.3 Conclusion : de l’utilité de la mémoire individuelle	14
2. Méthodologie : rigueur et originalité.....	15
3. Un fonds accessible et disponible	17
3.1 Le versement aux archives nationales	17
3.2 Modes de diffusion	17
3.2.1 La revue <i>Archorales</i>	17
3.2.2 Le site de numérisation d’Archorales	18
4. La revue <i>Archorales</i> , un produit en évolution	19
4.1 Tomes 1 à 5 : une maquette sobre	19
4.2 Tomes 6 à 10 : des témoignages illustrés.....	19
4.3 Tomes 11 et suivants : vers une plus grande attractivité.	20
4.4 Conclusion : l’outil et le beau livre	20
5. Caractérisation de la mission.....	21
5.1 Une campagne d’archives orales rétrospective à but historique.....	21
5.2 Caractéristiques de la campagne ou comment conformer les choix aux objectifs	22
5.2.1 Un champ informationnel hybride	23
5.2.2 A la recherche de la polyphonie	23
5.2.3 Des entretiens semi-directifs.....	24
5.2.4 Traitement des enregistrements.	25
5.2.5 Délais de réserve possible	25
5.2.6 Bientôt vingt années de campagne.....	25
5.2.7 Un corpus-socle volumineux.	25
5.3 Une visée patrimoniale dominante	26
6. Caractérisation des témoignages.....	27
7. Conclusion	28
Partie 2 : Pour une utilisation du fonds Archorales	29
1. Critique de la source	30

1.1 Critique externe.....	30
1.2 Critique interne	31
2. Particularités de ces sources historiques	33
2.1 Le témoin comme source virtuelle.....	33
2.2 Le fruit d'une rencontre.....	33
2.3 Le travail de la mémoire	34
2.3.1 Se souvenir, c'est faire quelque chose.....	34
2.3.2 L'ambition véridique de la mémoire.....	35
2.3.3 Les effets pervers de la mémoire.	35
2.4 L'expression de la subjectivité : un intérêt collectif	36
3. Méthode suivie dans notre utilisation d'Archorales.....	37
3.1 Constitution du corpus	37
3.2 Une première phase de lecture : la lecture d'imprégnation.....	37
3.3 La phase d'extraction : constitution de documents outils.....	38
4. Conclusion	40
Partie 3 : Le fonds Archorales et Jacques Poly, quelle contribution pour la réalisation d'une biographie ?.....	41
1. La biographie	42
1.1 Le retour de la biographie dans les sciences humaines et sociales.....	42
1.2 Pourquoi écrire une biographie ?.....	43
1.2.1 L'intérêt intrinsèque des destinées individuelles.....	43
1.2.2 L'instrumentalisation de la biographie	44
1.2.3 Un lieu privilégié de questionnement.....	45
1.3 Est-il possible d'écrire une vie ? Sur la possibilité de l'entreprise biographique.	45
1.4 Quelles approches et quelles méthodes pour la biographie ?.....	46
1.5 Risques de l'entreprise biographique.....	48
1.5.1 Le rapport entre le biographe et son sujet	48
1.5.2 Le risque du téléologisme	49
1.5.3 L'illusion et l'utopie biographique	49
1.6 Biographie et histoire des sciences	50
1.7 Conclusion.....	50
2. Les grandes lignes du parcours de Jacques Poly.....	52
2.1 Les études à l'Institut National Agronomique (1946-1948).....	52
2.2 Le temps auprès de Leroy, suite des années de formation (1948-1954/1955)	53

2.3 Le temps de la rue de l'Estrapade (1954/1955-1960)	54
2.4 Le rassemblement des équipes de génétique animale à Jouy-en-Josas (1962/1963).....	55
2.5 Passage au cabinet d'Edgar Faure et loi sur l'élevage (1965-1968)	58
2.6 Passage au cabinet de Jacques Duhamel (1969-1970)	59
2.7 Les débuts de l'accession à la Direction générale de l'Inra, 1972	59
2.8 Une seconde tentative pour la direction générale, 1975	60
2.9 Jacques Poly nommé directeur général, 1978	61
2.10 Le départ de l'Inra.....	62
3. 1972-1989 : Quelques contributions.....	64
3.1 Maintenir l'ordre et gérer les problèmes	64
3.1.1 L'affaire Le Bihan (1973)	64
3.1.2 La reconversion du Magneraud (1976).....	65
3.2 Organiser l'Inra	67
3.2.1 Réorganisation des secteurs d'inspection générale (1978)	67
3.2.2 L'épisode de L'EPIC (1979-1980)	68
3.2.3 Création de la fonction de Président de centre (1985).....	70
3.3 Faire évoluer la recherche : des interrogations, des créations, des impulsions et des paris	71
3.3.1 Le rassemblement des travaux de génétique microbienne à Toulouse (1974)	71
3.3.2 La création du centre de recherches agroalimentaires de Nantes (1974).....	73
3.3.3 Interrogations sur les finalités du département d'agronomie (1974)	74
3.3.4 Le SAD (1979).....	75
3.4 Relations avec la sphère politique.....	77
3.4.1 Le Plan protéines (1977)	77
3.4.2 Le « rapport Poly » (1978)	78
3.5 Faire fonctionner l'Inra : le jeu des nominations	79
4. Le tempérament de Jacques Poly	81
5. Conclusion	82
Conclusion générale.....	83
Bibliographie	84
Annexes.....	87

Introduction

En 1993, la direction générale de l'Inra confie à Denis Poupardin¹ la mission de « réfléchir, en liaison avec l'Administration des Archives Nationales, à la définition d'une politique de collecte et de conservation des archives administratives et scientifiques »². Denis Poupardin remet en juin 1994 son rapport de mission³, établissant une typologie des archives écrites existant à l'Institut et des propositions très concrètes pour organiser la conservation d'un certain nombre de ces documents.

Suite à la remise de ce rapport, la direction générale de l'Inra fait savoir à Denis Poupardin qu'elle n'est pas en mesure de donner suite à ses propositions, et lui demande de ne pas diffuser ses rapports⁴.

Cette mission a fait naître chez Denis Poupardin l'idée de « constituer un fonds prosopographique des métiers de la recherche à partir des souvenirs que les agents de l'Inra avaient conservés de leur parcours professionnel »⁵. Denis Poupardin présente la constitution de ce fonds comme un palliatif à l'absence de politique archivistique de l'Inra : il s'agit de « sauvegarder sa mémoire en danger »⁶, la mémoire de l'Inra. Ainsi se trouve introduite d'emblée une justification, par l'absence d'une politique d'archivage à l'Inra, de la collecte des témoignages oraux des personnels de l'Institut.

La proposition est validée par la direction générale de l'Inra⁷, qui confie donc à son personnel, via la collecte orale de ses souvenirs, le soin de créer un matériau pour les « historiens du futur ». Les premiers entretiens de la mission Archorales se déroulent en 1995, Bernard Chevassus-Au-Louis, alors directeur général de l'Inra, chargeant Denis Poupardin du soin de les recueillir⁸. La collecte se poursuit encore aujourd'hui. Ainsi, depuis presque vingt ans, la mission Archorales accumule des témoignages oraux, publiant certains d'entre eux dans la revue « *Archorales. Les métiers de la recherche. Témoignages.* ». Les archives orales de l'Inra constituent aujourd'hui un des plus importants fonds d'archives orales.

Si quelques travaux ont déjà utilisé des témoignages, il n'existe pas à ce jour de travail synthétique et analytique sur ce fonds. Plusieurs questions se posent. Quels étaient les objectifs de la mission et comment ont-ils évolué ? Comment ce fonds s'est-t-il constitué, selon quelles méthodes ? Que contiennent les témoignages ? A ces interrogations très pratiques s'ajoute une question plus vaste : Est-ce qu'Archorales est utile et utilisable, pour quoi et par qui ?

¹ Denis Poupardin est économiste de formation mais historien par passion. Voir sa biographie par Raphaël Larrère et Bernard Hubert en annexe 1

² DESBROSSES B., Hommage à Denis Poupardin, *Archorales*, 2010, Tome 14

³ POUPARDIN D., *Une politique d'archivage à l'Inra*, Rapport de mission, juin 1994, 88 pages. Document disponible aux Archives sous la cote 20040179, art. 11

⁴ Il existe en réalité deux rapports : celui de la note 3, et un second document d'environ 350 pages reprenant la plupart des 120 entretiens réalisés auprès de personnels de l'Inra (des directeurs scientifiques aux agents administratifs) dans la cadre de cette réflexion sur l'archivage à l'Inra

⁵ DESBROSSES B., *op. cit.*

⁶ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 1

⁷ Aussi dans la perspective de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Inra en 1996

⁸ Une copie de cette lettre de mission est disponible aux Archives sous la cote 20040179, art. 11

En 2005, l'Inra crée un comité d'histoire, chargé de « recueillir et mettre à disposition les éléments d'une histoire de la recherche agronomique à l'Inra et au Cirad »¹. Voici trois ans, la mission Archorales a été intégrée au comité d'histoire, la direction générale affirmant de la sorte la volonté que ce fonds soit pleinement associé aux réflexions de l'Inra sur son histoire. Dans ce nouveau contexte, la question posée ci-dessus se précise : le fonds Archorales est-il une ressource utile et utilisable pouvant contribuer à écrire l'histoire de l'Inra? Telle est la question de recherche ayant motivé le présent travail, à l'heure où le débat sur le bien fondé de l'utilisation des sources orales en histoire est quelque peu apaisé.

Dans le format qui nous est imparti, la question est restreinte à un domaine particulier : étudier ce qui, dans les témoignages, a trait à Jacques Poly, personnage phare de l'Inra.

Il est des personnages à biographier dont le choix s'impose « par une sorte de décision implicite issue d'une reconnaissance collective »². Après le décès de Jacques Poly, survenu le 20 novembre 1997, le ministre de l'agriculture et de la pêche Louis Le Pensec loue dans le journal *Le Monde* « sa vision à long terme, ses intuitions percutantes, ainsi que sa passion pour le développement scientifique et pour la modernisation de l'agriculture française »³. Dans cette même édition du journal, Guy Paillotin, alors président de l'Inra, et Paul Vialle, directeur général, représentant le personnel de l'institut écrivent « Durant de longues années, Jacques Poly a présidé aux destinées de l'Inra, devenu sous son autorité l'un des premiers organismes de recherche agronomique au monde, et lui a fait jouer un rôle décisif au service de l'agriculture et des industries agroalimentaires françaises. Sa disparition laisse auprès de tous le souvenir d'un chercheur passionné, d'un responsable visionnaire, et d'un président à l'écoute de chacun. »

Jacques Poly est né en 1927 dans le Jura. Diplômé de l'Institut National Agronomique, il entre en 1948 à l'Inra qui vient tout juste d'être créé⁴. Il fera toute sa carrière dans cet organisme dont il deviendra en 1978 directeur général puis président directeur général. Jacques Poly prendra sa retraite de l'Inra en 1989⁵.

Sur ce personnage majeur de l'histoire de l'Inra et de celle de l'agriculture française, rien de conséquent n'a été écrit⁶, Jacques Poly méritant pourtant que l'on se penche sérieusement sur son histoire et son parcours. Rédiger sa biographie de manière rigoureuse nécessiterait une vaste recherche dans ses archives personnelles, et dans les archives scientifiques et administratives de l'Inra⁷, selon la méthode historique classique.

Tel n'est pas ici notre propos. Dans ce mémoire sur les archives orales de l'Inra, il s'agit en effet de tester le fonds Archorales sur une question précise. C'est-à-dire étudier en quoi ce fonds pourrait être utile, quelle peut être sa contribution, à la réalisation d'une telle biographie, l'importance du personnage Jacques Poly nous laissant supposer qu'il est largement présent dans les discours des témoins.

¹ Interview d'Egizio Valceschini, *Inra Magazine* n°20, mars 2012, page 6.

² DOSSE F., *Le pari biographique. Ecrire une vie*, La Découverte/Poche, 2011, page 9.

³ *Le Monde*, numéro du 25 novembre 1997.

⁴ L'Inra a été créé en 1946.

⁵ Voir le *curriculum vitae* de Jacques Poly en annexe 2, présent dans l'inventaire du versement aux Archives Nationales (cf. ci-dessous la note 6)

⁶ Jean Cranney, dans *Inra, 50 ans de recherche agronomique* (1996, Inra Editions) propose une courte biographie de Jacques Poly : voir annexe 3

⁷ Un fonds concernant Jacques Poly a été déposé aux Archives Nationales en 1990, versement 900318.

Ce mémoire comporte trois parties. La première se veut une critique introductive à l'utilisation du fonds d'archives orales de l'Inra. Après avoir exposé les motivations et les enjeux de la constitution de ce fonds ainsi que la méthode utilisée pour le recueil et la publication des témoignages, je propose, guidée par les travaux de Florence Descamps, d'analyser les principales caractéristiques de la mission Archorales et de donner un statut aux témoignages recueillis.

Dans une seconde partie, centrée sur les témoignages eux-mêmes, je rends compte des préoccupations qui ont été les miennes lors de l'utilisation du fonds pour mon travail sur Jacques Poly. En sus de la critique des sources classiquement réalisée en histoire devant un document, il m'est apparu nécessaire de souligner les particularités de ces archives orales, œuvres provoquées de la mémoire des agents de l'Inra.

La troisième et dernière partie est consacrée aux résultats du test d'exploitation du fonds Archorales mis en œuvre autour de la personnalité de Jacques Poly. Elle s'ouvre sur une revue bibliographique sur le thème de la biographie qui permet de souligner les diverses problématiques d'une entreprise biographique, contextualisant ainsi le travail réalisé sur Jacques Poly.

Partie 1

Archorales : une mission, un fonds, une revue

La mission Archorales a en charge, depuis 1995, de provoquer et de recueillir les témoignages oraux de personnels de l'Inra partis à la retraite. Les témoignages ainsi recueillis constituent le fonds d'archives orales de l'Inra, éponyme de la mission. Les témoignages les plus significatifs font l'objet d'un travail de transcription et de ré-écriture en vue de leur publication dans la revue *Archorales*. C'est ainsi que le terme « Archorales » désigne à la fois une mission, un fonds d'archives et une revue. Nous étudions ici pourquoi et comment l'Inra a mis en place un dispositif de création de sources historiques.

Quelles motivations ont présidé au lancement de la mission Archorales ? Comment ce fonds s'est-il constitué et selon quelle méthode ? Telles sont les questions auxquelles nous répondons en ouverture de cette étude.

Dans un second temps, nous montrons que l'Inra a le souci de rendre les témoignages disponibles et accessibles, grâce à des mesures de publication et de conservation.

La mission Archorales s'est dès le départ appuyée sur les travaux de Florence Descamps, historienne et maître de conférence à l'École pratique des hautes études. Elle organise et anime chaque année un séminaire sur les archives orales auquel Denis Poupardin a participé en son temps. Nous nous appuyons sur le cadre théorique qu'elle propose pour préciser en quoi Archorales est effectivement une démarche de création de source historique à exploitation différée.

Enfin, nous nous interrogeons sur le statut des témoignages constituant le fonds Archorales.

1. La mission Archorales : motivations et enjeux

Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons la mission Archorales, ses origines, ses motivations et ambitions, exposées dans les avant-propos ou éditoriaux des quinze tomes de la revue *Archorales* publiés à ce jour. Nous avons déjà vu, dans l'introduction de notre étude, qu'à l'origine de la mission Archorales se trouvait une réflexion sur l'archivage à l'Inra.

1.1 La sauvegarde de la mémoire

Selon les propres mots de Denis Poupardin (1998)¹, dès sa création l'Inra « s'est ingénié à produire des connaissances scientifiques nouvelles et à les diffuser largement autour de lui, il s'est peu soucié jusqu'ici de garder une trace des travaux qu'il a initiés ou auxquels il a participé » : « il faut sauvegarder sa mémoire en danger », la mémoire de l'Inra.

Cette motivation première aux accents d'urgence est réaffirmée par la suite, témoignant d'une inquiétude constante : il s'agit de « lutter contre les tendances à l'amnésie » (2000)², de « prendre contact, avant qu'il ne soit trop tard, avec les témoins les mieux informés et les plus dignes de foi » (2002)³, de pallier à l'« attitude aussi désinvolte (des responsables de l'Inra) à l'égard de ses archives scientifique et administratives » (2003)⁴.

Il est à souligner que la fonction palliative du recours aux témoignages oraux est reprise en 2005⁵ dans l'éditorial signé par Marion Guillou (PDG de l'Inra) et Bernard Hubert (à la tête de la direction scientifique « Société, Economie et Décision » et président du Comité d'histoire de l'Inra créé en octobre 2005) : c'est parce qu'il se trouvait « confronté à la quasi impossibilité de mettre en place un système référencé de conservation des documents écrits de l'Institut » que Denis Poupardin s'est lancé dans « l'aventure Archorales ».

Cette prise de conscience d'un patrimoine à constituer rejoint celle qu'avaient prises auparavant d'autres institutions, comme l'Armée de l'Air en 1974, la Marine en 1979, le Ministère des Affaires étrangères en 1981 ou le Comité pour l'histoire économique et financière en 1988.⁶

Ainsi, jusqu'à la création en 2005 du comité d'histoire de l'Inra, la mission Archorales se présente comme le lieu où l'on se préoccupe de l'histoire de l'Inra. Cette mission se voit confier, par la direction générale de l'Inra, le soin de fabriquer du matériau pour les historiens du futur.

1.2 Pour qui témoignent les personnels de l'Inra ?

Une première cible est constituée par les jeunes recrues de l'Inra. « S'intéressant moins aux avancées de la science en elle-même qu'aux conditions dans lesquelles s'élabore le travail de recherche »

¹ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 1

² DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2000, Tome 4

³ DESBROSSES B., INZERILLO P., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2002, Tome 8

⁴ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 2003, Tome 9

⁵ GUILLOU M., HUBERT B., Edito, *Archorales*, 2005, Tome 11

⁶ DESCAMPS F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, pages 749 et suivantes

(1998)¹. La mission Archorales a donc en partie été créée afin que la mémoire devienne non seulement une source d'inspiration et de créativité pour les nouvelles recrues de l'institut, mais aussi qu'elle contribue « à la transmission de connaissances et des savoir-faire entre les générations, au partage des enthousiasmes, des désirs et des indignations » (2001)². Il convient par ailleurs, de rappeler périodiquement au personnel nouvellement recruté par l'Inra « l'importance du chemin qui a été parcouru, les difficultés qu'il a fallu surmonter, les voies nouvelles dans lesquelles il conviendrait à l'avenir de faire porter les efforts. Ce n'est, en effet, que s'il leur est demandé d'ajouter des connaissances supplémentaires à la masse de celles qui existent déjà, s'ils se sentent les héritiers d'une histoire exaltante dont ils sont appelés à écrire de nouvelles pages, qu'ils adhéreront pleinement aux objectifs nouveaux qui leur seront proposés. » (2002)³

Il s'agit également d'éclairer les décisions des responsables de l'Inra. En effet, les témoignages peuvent « attirer l'attention sur des domaines où, de l'avis des témoins, l'organisation du travail et la gestion des hommes pourraient être améliorées »⁴. Riches de suggestions, les témoignages ouvrent donc des pistes pour améliorer le management et l'administration de la recherche à l'Inra. Cette volonté est affirmée dans les avant-propos des tomes 4 et 5 de la collection, publiés respectivement en 2000 et en 2001.

Enfin, dès les premiers pas de la démarche, il est annoncé que les témoignages sont aussi destinés aux historiens du futur qui « comme ils sont tenus de le faire déjà pour tout document écrit », devront « prendre des précautions pour exploiter à bon escient ces témoignages (...) : il leur reviendra notamment de s'assurer de la sincérité et de la véracité des propos recueillis en les confrontant à d'autres témoignages ou à des documents écrits, conservés par ailleurs »⁵. Les historiens devront considérer les témoignages comme « des instruments de recherche destinés à faciliter les investigations sur l'activité de recherche elle-même : [ils] (...) restent, en effet, des matériaux bruts » (1998)⁶, qui donnent accès à des informations figurant rarement dans les archives écrites. Si le passage à l'écrit, puis la publication, rendent les témoignages facilement accessibles, Denis Poupardin précise que pour acquérir une connaissance exacte de ce qui a été livré, il conviendra de se reporter aux enregistrements sonores, la version écrite se trouvant amputée des « rires et intonations lourdes de sens »⁷.

Si l'avant-propos du tome 3 (1999) reprend en grande partie les idées développées auparavant, il s'aventure également dans d'autres considérations. A partir de 1999, aux côtés d'objectifs internes de compréhension et de lisibilité, les auteurs affichent l'idée que les témoignages sont aussi là pour rendre des comptes à la société. Comprendre la situation actuelle de la recherche agronomique et se pencher sur son passé pour éclairer le présent sont des processus indispensables pour un organisme dont les résultats de recherche impactent et transforment la société.

En 1999⁸, les auteurs en effet dressent un rapide bilan des réalisations de l'Inra depuis sa création et concluent que « l'ingéniosité et la persévérance des équipes de recherche qui se sont mises au

¹ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 2

² DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant propos *Archorales*, 2001, Tome 5

³ DESBROSSES B., INZERILLO P., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2002, Tome 7

⁴ DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2000, Tome 4

⁵ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 1

⁶ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 2

⁷ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 1

⁸ DESBROSSE B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 1999, Tome 3

travail ont dépassé très vite toutes les espérances ». Il s'agit pour la recherche agronomique, « parvenue aujourd'hui à une croisée des chemins », de se renouveler « au risque de rendre moins évidentes ses raisons d'être initiales et sa propre identité », et de s'interroger sur les « risques graves qui peuvent résulter de certaines de ses applications ». Les auteurs citent notamment pour étayer leur opinion les débats sur l'encéphalopathie spongiforme bovine et sur le développement des organismes génétiquement modifiés.

En 2004¹, Denis Poupardin réaffirme encore plus clairement les choses : les anciens de l'Inra « sont, en effet, souvent mieux placés pour faire comprendre à l'opinion publique l'intérêt des investigations qu'ils ont menées, les difficultés qu'ils ont rencontrées sur leur route, les dispositifs expérimentaux complexes qu'ils ont été conduits à mettre en place, les mesures auxquelles ils se sont livrés dans ces « boîtes noires » opaques que les laboratoires, les unités expérimentales, les services d'accompagnement de la recherche restent encore bien souvent pour les profanes. Ils ont, en effet, le recul suffisant (...)». Comme on le voit donc, les témoins témoignent devant la société, et pas seulement devant leurs collègues de l'Inra.

1.3 Conclusion : de l'utilité de la mémoire individuelle

Il est saillant que l'hypothèse qui sous-tend le travail du recueil des témoignages des personnels de l'Inra est celle de l'utilité de la mémoire individuelle au profit d'un collectif élargi (jeunes recrues et dirigeants de l'Inra, société toute entière). Elle est appréhendée comme un complément *essentiel* des archives spontanément produites par l'institut (et difficilement accessibles du fait de l'absence, jusqu'à présent², d'une politique d'archivage à l'Inra). C'est une mémoire à transmettre mais surtout à instrumentaliser.



Denis Poupardin (Archorales tome 14)

¹ POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 2004, Tome 10

² A l'heure où nous écrivons, l'Inra embauche une archiviste. Cette embauche a été portée par le comité d'histoire Inra/Cirad.

2. Méthodologie¹ : rigueur et originalité

Dans l'avant-propos du tome 4 (2000), les auteurs se font les défenseurs de leurs sources, en réponse aux objections traditionnellement opposées aux sources orales. La méthode utilisée est présentée comme un garde fou : « pour que des biographies soient à la hauteur de ce qu'on peut attendre d'elles » et qu'elles soient « autre chose qu'une série d'anecdotes incertaines et décousues », il faut s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse.

Les entretiens sont réalisés selon la méthode semi-directive, reposant sur une grille d'entretien² élaborée par Denis Poupardin. Cette grille est surtout vouée à guider le discours, sans jamais l'enfermer.

Elle doit permettre non seulement de retracer l'itinéraire professionnel du témoin à partir des travaux effectués ou auxquels il a participé, mais aussi de resituer les travaux effectués dans le cadre plus large des programmes de recherche et des changements survenus dans le monde agricole et agroindustriel. « Souvent absents ou difficiles à retrouver dans les archives écrites, ces éléments du contexte sont essentiels, en effet, à l'analyse historique »³. Par ailleurs, les témoins sont invités à agencer leur récit en empruntant des éléments à diverses histoires, chacune d'elle correspondant à un point de vue particulier.

Le travail commence bien avant l'entretien lui-même, car dans un premier temps il est nécessaire de choisir le témoin. Denis Poupardin était chargé de la mission Archorales jusqu'en 2005. Il avait pour habitude de fonctionner par centre⁴ ; les témoins étaient choisis sur proposition du président de centre. Depuis que la mission Archorales est confiée à Christian Galant, le choix des futurs témoins se fait en croisant diverses sources d'informations. Les chargés de communication de centre, en lien avec leur président de centre, s'avèrent être de loin les meilleurs conseillers pour approcher de nouveaux témoins. Les membres du comité d'histoire Inra/Cirad ou de l'académie d'agriculture sont aussi forces de proposition. Enfin, le « bouche à oreille » fonctionne bien à l'INRA. De ce fait, la liste de témoins potentiels s'élabore grâce à un ensemble de « signalements » basés sur la notoriété, pas seulement scientifique, et sur la bonne connaissance de l'histoire de l'Inra, d'une discipline ou d'un lieu.

Après le choix des témoins vient le temps de la préparation de l'entretien, qui consiste à se renseigner précisément sur le parcours professionnel du témoin, à le situer dans sa discipline, à rechercher et prendre connaissance de ses publications scientifiques ou autres. Cette phase de préparation représente plusieurs journées de travail.

Ensuite se déroule l'entretien lui-même, pendant plusieurs heures (depuis l'entretien court d'environ une heure à jusqu'à l'entretien fleuve de plus d'une dizaine d'heures, ce qui reste assez rare et pas forcément productif) et parfois en plusieurs fois. Chaque entretien est enregistré.

¹ Le texte qui suit a été écrit en collaboration avec Christian Galant, ingénieur de recherches à l'Inra, en charge de la mission Archorales depuis 2008. Il reprend les grandes lignes de la méthodologie Archorales.

² La grille d'entretien est fournie en annexe 4

³ DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2000, Tome 4

⁴ Les unités, les laboratoires, les stations expérimentales de l'Inra sont répartis sur tout le territoire français. Un centre regroupe plusieurs entités Inra géographiquement proches les unes des autres, et est placé sous l'autorité administrative du président de centre.

En fonction de la qualité de l'entretien, de la disponibilité de l'interviewé et de son désir de participer à l'élaboration d'une version écrite de son témoignage pour publication dans la revue *Archorales*, l'enregistrement est fidèlement retranscrit (ce qui représente, pour une durée moyenne d'enregistrement de quatre heures, douze heures de travail).

Cette retranscription est la première étape du long travail - au minimum cinq jours par entretien - que constitue le passage de l'oralité vers l'écrit. Plusieurs étapes jalonnent ce processus éditorial car il faut tout vérifier, dates et noms des personnes citées, sans oublier leurs fonctions et les contextes. Si Denis Poupardin retravaillait en solo les transcriptions, avant d'en demander la validation au témoin, avec Christian Galant le processus est assez différent. En effet, l'élaboration de la version écrite du témoignage consiste en des allers-retours de textes annotés entre le témoin et l'équipe d'Archorales. La version écrite et publiée dans la revue *Archorales* est donc le résultat d'un travail conjoint du témoin et de l'équipe.

Ce temps de re-formulation est l'occasion de préciser certains points, d'ajouter des notes pour éclaircir ou compléter le discours : le passage à l'écrit n'est pas seulement un moyen de rendre l'entretien facilement accessible, il est aussi un moyen de l'enrichir. C'est également durant cette phase que sont choisies les illustrations.

Pour conclure sur la présentation de la méthode mise en œuvre pour le recueil des témoignages, nous soulignons, avec Florence Descamps¹, deux points originaux. Premièrement, les témoins sont interrogés par des agents de l'Inra, tandis que dans d'autres campagnes la réalisation de l'interview est confiée à des personnes extérieures à l'organisme qui les commandite. Nous verrons d'ailleurs dans un chapitre ultérieur quelles en sont les conséquences en termes de contenu des entretiens². Seconde originalité : l'Inra fait le choix d'une publication (sous format papier et sous format numérique, voir ci-dessous) régulière et continue des entretiens les plus significatifs, ce qu'aucune autre entreprise d'archives orales n'a fait jusqu'à présent.

¹ D'après l'intervention de Florence Descamps à la réunion du comité d'histoire Inra/ Cirad du 6 février 2014

² Voir page 33

3. Un fonds accessible et disponible

Les entretiens recueillis dans le cadre de la mission Archorales sont l'objet de mesures de conservation et de publication. L'Inra a le souci de rendre ce matériau accessible et disponible, via son versement aux archives nationales et à la publication, sous forme papier et numérique, des témoignages réputés les plus significatifs.

3.1 Le versement aux archives nationales

Deux versements aux Archives nationales (site de Fontainebleau) ont été réalisés, le premier en 2004, le second en 2013.

Le versement 20040010 concerne les témoignages recueillis entre 1995 et 2003, soit 292 entretiens. Il est constitué de 451 bandes numériques (cassettes DAT : Digital Audio Tape). Le versement 20040179 a été effectué en même temps que le précédent. Il concerne les témoignages du versement 20040010. Les articles 1 à 10 sont constitués des dossiers ouverts pour chaque personne interviewée, à savoir : les autorisations de communication, les transcriptions intermédiaires, la correspondance, les documents relatifs aux interviewés. L'article 11 de ce même versement contient une présentation complète de la mission Archorales par Denis Poupardin, ainsi que les tomes d'*Archorales* déjà publiés au moment du versement. Bien que ces versements aient été effectués par Denis Poupardin en son nom propre, les archives accordent aux demandeurs les autorisations nécessaires.

Le fonds a été complété par le versement 20130161. Il concerne 54 entretiens, réalisés entre 1996 et 2010. Le fonds comporte, pour chaque témoin, le ou les enregistrements de l'entretien, le contrat de communicabilité, les différentes versions des éventuelles transcriptions, le cas échéant la version publiée du témoignage et parfois des documents divers relatifs aux témoins (notes manuscrites, biographies, thèses etc.). Ce versement a été réalisé par Christian Galant au nom de l'Inra.

3.2 Modes de diffusion

3.2.1 La revue *Archorales*

Les tomes de la revue *Archorales* contiennent chacun une dizaine de témoignages. A ce jour, 15 tomes ont été publiés, représentant 121 témoignages. Ils n'ont pas de thématique particulière, les entretiens étant publiés au fur et à mesure de leur finalisation¹.

Chaque tome de la revue *Archorales* est imprimé en 1000 exemplaires². Ces tomes ne sont pas commercialisés. Environ 200 exemplaires sont diffusés à l'intérieur de l'Inra, dans les départements, les directions scientifiques, les bibliothèques des centres Inra etc. Plus de 400 exemplaires sont

¹ Notons que la mission Archorales et le comité d'histoire Inra/Cirad préparent le premier tome thématique de la collection, à l'occasion du 30^e anniversaire du Cirad.

² Sauf le tome 15, imprimé à 700 exemplaires.

envoyés à des organisations extérieures : lycées agricoles, grandes écoles, centres de communication scientifique et technique (CCST), archives départementales, ministères, comités d'histoire en tous genres, sociétés savantes etc. Enfin, les tomes sont envoyés aux témoins, anciens ou nouveaux.

La revue *Archorales* est également disponible en ligne sur un site internet dédié à la revue¹.

Notons que de nombreux tomes de la collection sont à ce jour épuisés, et que l'on devra ainsi se tourner vers la version numérisée des témoignages publiés.

3.2.2 Le site de numérisation d'Archorales²

En 2005, un appel d'offre est lancé par la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) dans le cadre du programme de numérisation des documents iconographiques et sonores du Ministère de la culture et de la communication. Via une collaboration avec les Archives de France, l'Inra dépose une proposition de numérisation et de transcription des enregistrements du versement 2004 du fonds Archorales. Les cassettes DAT de ce fonds sont alors numérisées, et 110 entretiens sont retranscrits (transcription brute). Ces transcriptions font actuellement l'objet de relectures, et il est prévu de les intégrer au fonds de 2004 quand le travail sera achevé.

Parallèlement à ce travail, des extraits sonores et écrits des entretiens³ sont mis en ligne sur un site dédié⁴ (et différent du site précédent). L'objectif de la mise en ligne de ces extraits est de présenter une vitrine du fonds Archorales, pour donner envie aux historiens et autres chercheurs d'utiliser ce fonds.

¹ <http://www7.inra.fr/archorales/>

² Merci à Michelle Cussenot, chargée de mission Inra, qui m'a fourni les informations concernant la numérisation des archives orales de l'Inra.

³ Des extraits de 15 entretiens sont à ce jour en ligne. Au terme de l'opération seront disponibles des extraits de 20 entretiens.

⁴ <https://www2.nancy.inra.fr/collectif/archorales/>

4. La revue *Archorales*, un produit en évolution

Dès le début de la mission, il a été prévu de publier les témoignages particulièrement significatifs. Nous avons déjà évoqué la collection *Archorales*, dont le premier tome date de 1998. A ce jour, la collection comporte quinze tomes, rassemblant à eux tous 121 témoignages. Nous nous proposons ici d'étudier l'évolution de la maquette de la revue au fil des années, ainsi que son contenu accessoire¹.

4.1 Tomes 1 à 5 : une maquette sobre.

Imprimés en noir et blanc et sans illustrations, les tomes sont introduits par un avant-propos rédigé par un ou plusieurs membres de l'équipe de la mission *Archorales* (le plus souvent, par Denis Poupardin).

Au début de chaque témoignage nous trouvons le nom et le prénom du témoin, la ou les date(s) ainsi que le lieu de la rencontre, le ou les nom(s) des interviewers, la référence de la ou des cassette(s) DAT support de l'enregistrement. Le texte occupe la page entière, sur une seule colonne.

Dans le corps du texte, les questions sont visuellement bien identifiées, avec les initiales du ou des interviewer(s). Le texte contient des renvois à des notes, consignées en fin de texte. Chaque témoignage se termine systématiquement avec un encadré intitulé « Curriculum vitae », qui reprend les grandes étapes de la vie professionnelle du témoin.

En fin de tome figurent quatre outils de recherche de type index, renvoyant à des numéros de page :

- Un index des noms cités
- Un index des laboratoires, stations, centres et département de recherche cités.
- Un index des autres organismes publics ou professionnels cités.
- Enfin, un index des mots-clés

4.2 Tomes 6 à 10 : des témoignages illustrés.

Nous retrouvons les mêmes caractéristiques que dans les tomes précédents², mais le texte est enrichi d'illustrations (principalement des photographies), choisies par le témoin. Se lancer dans une recherche iconographique pour illustrer son propos motive et stimule le témoin dans son œuvre de mémoire.

La maquette des tomes 1 à 10, par sa sobriété, est d'une utilisation facile par l'historien. Du fait de la présentation en une seule colonne, les annotations sont possibles dans les marges, et les extractions informatiques de texte sont faciles. Cette maquette est cependant peu attractive pour le lecteur « loisir », qui n'aura pas à en faire d'analyse.

¹ Nous entendons par « contenu accessoire » tout ce qui figure dans les tomes d'*Archorales*, en sus et en complément des témoignages.

² Notons que le tome 6, entièrement dédié à Raymond Février (Directeur général de l'Inra de 1975 à 1978), est précédé d'un avant-propos de Bertrand Hervieu

4.3 Tomes 11 et suivants : vers une plus grande attractivité.

La maquette change très significativement avec le tome 11, publié en décembre 2005. Devenant plus attractive pour le lecteur, elle est globalement d'un usage moins aisé pour l'historien, à qui la sobriété de présentation convient bien. Le changement observé témoigne d'une volonté affirmée de toucher un lectorat le plus large possible en s'acheminant vers le style « beau livre ».

Introduits, sauf pour le tome 12, par un éditorial¹, ou par un hommage à Denis Poupardin (suite à son décès en 2009) pour le tome 14, les tomes sont imprimés en deux couleurs et illustrés.

Le texte est réparti sur trois colonnes : les deux plus larges sont dévolues au corps du texte, alors que la troisième, plus étroite, regroupe les annotations, auparavant rejetées en fin de témoignage.

Notons que figure encore dans le tome 11, en première ou seconde page de chaque témoignage, un repère sur la carrière du témoin. Intitulé « Quelques dates », il remplace le « Curriculum vitae sommaire » des tomes précédents. Une nouvelle information apparaît : la date de relecture du témoignage par son auteur. Ces deux types d'informations (l'encadré « quelques dates » et la date de relecture) disparaissent dans les tomes 12 et suivants, ce qui est dommageable².

A partir du tome 11, les différents index de fin de tome sont remplacés par un encart « Items ». Placé à la fin de chaque témoignage, il contient des mots clés et le nom des personnalités citées, sans renvoi à des numéros de page. Il est regrettable que la forme précédente des index (dans les tomes 1 à 10) n'ait pas été conservée : elle rendait service pour qui voulait avoir rapidement un aperçu du contenu de chaque tome.

4.4 Conclusion : l'outil et le beau livre

La revue *Archorales* évolue avec son temps, au fil des années. Cette évolution se traduit par une plus grande attractivité de la revue³, dans le but de toucher un lectorat élargi. Nous avons vu qu'elle se fait parfois au détriment d'outils précieux pour qui se lance dans un travail approfondi sur les témoignages.

A la fois outil et beau livre, la revue est devenue un véritable *produit élaboré*, donnant par là même aux témoignages un statut de matériau brut qu'il convient de valoriser. Les initiatives portées actuellement par le comité d'histoire Inra/Cirad⁴ devraient conduire à la naissance d'autres produits élaborés « estampillés Archorales ».

¹ Tome 11 : Edito de Marion Guillou (PDG de l'Inra) et Bernard Hubert (Directeur scientifique « Société, Economie et décision). Tome 13 : Edito de Florence Descamps (Maître de conférence en Histoire, Ecole Pratique des Hautes Etudes) et Edito de Denis Poupardin. Tome 15 : Edito de Marion Guillou.

² La date de dernière relecture par le témoin est importante pour la critique de la source : voir page 30 la critique externe

³ Le tome 16 actuellement en préparation confirme à nouveau la tendance de la collection vers le style « beau livre ».

⁴ Un documentaire sur les recherches forestières à l'Inra est en projet actuellement. Il s'appuiera notamment sur le fonds Archorales.

5. Caractérisation de la mission

Nous avons vu plus haut qu'un objectif de la mission Archorales était de produire des sources pour l'historien du futur. Nous proposons maintenant de caractériser la démarche mise en œuvre par l'Inra depuis bientôt vingt ans. Nous utiliserons pour cela le cadre théorique proposé par Florence Descamps, historienne et maître de conférences à l'École pratique des hautes études, auteure d'un monumental ouvrage de référence sur les archives orales¹ et animatrice d'un séminaire sur les archives orales que Denis Poupardin avait suivi en son temps.

5.1 Une campagne d'archives orales rétrospective à but historique.

Nous examinons ici dans quelle mesure le fonds Archorales se place dans le cadre d'une « approche patrimoniale vouée à la recherche historique »² se concrétisant dans le lancement d'une « campagne d'archives orales rétrospective à but historique »³. Dans cette dernière expression, chaque mot compte.

Le terme « campagne » présente une connotation volontariste, bien davantage que celui de « collecte » à connotation opportuniste. En effet, il ne s'agit pas simplement de récupérer, à toutes fins utiles, « des déclarations ou des témoignages oraux, comme l'archiviste traditionnel recueille des documents écrits »⁴, mais de provoquer, organiser, circonscrire le recueil de témoignages. Le terme de « campagne » sous-tend l'idée de volume et de rationalité. Si les archives écrites « sont issues principalement de l'activité sociale des hommes et n'acquièrent que secondairement le statut de sources historiques »⁵, nous sommes ici en présence de sources provoquées, faisant l'objet d'une chaîne de production, de bout en bout conçue par la mission Archorales. Nous acceptons donc, pour la mission Archorales, l'expression de « campagne ».

Comme nous l'avons vu précédemment, ces sources sont créées méthodiquement, classées, inventoriées et la mission Archorales a le souci de leur conservation et de leur disponibilité, via le dépôt aux Archives nationales dans une optique patrimoniale. Ces procédés portent ce fonds au statut de source historique, par opposition à des témoignages collectés qui ne feraient pas l'objet de telles attentions. Nous acceptons donc, pour la mission Archorales, l'expression d' « archives orales historiques ».

Enfin, cette source étant produite après les faits qu'elle relate, elle s'affiche sans ambiguïté comme « rétrospective ».

En résumé, la mission Archorales constitue une « campagne d'archives orales rétrospective à but historique », combinant « une démarche patrimoniale d'un côté et une démarche proprement historique de création de source. »⁶

¹ DESCAMPS F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, 864 pages.

² DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 280

³ *Id.* p. 280

⁴ ARON-SCHNAPPER D., HANET D., Archives orales et histoire des institutions sociales, In : *Revue française de sociologie*, 1978, 19-2, pp. 261-275, p. 269

⁵ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 489

⁶ *Id.*, p. 280

5.2 Caractéristiques de la campagne ou comment conformer les choix aux objectifs

La question qui se pose est la suivante : si cette source doit pouvoir servir à l'historien du futur, quelles conditions doivent être remplies ? Une réponse est apportée par Florence Descamps qui propose, d'une façon très pédagogique, de comparer deux types principaux de campagnes d'archives orales. En effet, selon que l'exploitation envisagée des entretiens est immédiate ou différée, une campagne aura des caractéristiques différentes, recensées dans le tableau suivant. Se questionner à l'aide de ce cadre théorique sera aussi l'occasion de proposer des pistes de réflexions pour une éventuelle évolution de la mission Archorales.

Caractéristique des deux types principaux de campagnes d'archives orales¹

Archives patrimoniales institutionnelles à exploitation différée	Témoignages oraux dans une enquête thématique à exploitation de court-terme
Champ informationnel ouvert	Problématique prédéterminée
Recherche de la polyphonie dans le choix des interviewés	Recherche des meilleurs informateurs possibles, exhaustivité, représentativité
Canevas d'entretien, entretien semi directif ou non directif. Initiative au témoin, liberté et autonomie	Questionnaire semi-directif ou directif, voire questions fermées. Initiative à l'historien, le témoin entre dans un cadre contraignant
Inventaire et indexation simple des enregistrements, transcription facultative	Transcription obligatoire
Délais de réserve possible	Accessibilité libre et immédiate
Etalement dans le temps	Calendrier contraignant
Constitution d'un corpus-socle assez volumineux et homogène	Echantillon-preuve d'une thèse déjà formulée

Les caractéristiques apparaissant dans le tableau seront examinées successivement.

¹ Pour le rendre plus explicite, nous avons légèrement modifié le tableau présent dans F. DESCAMPS, *op. cit.*, p. 283

5.2.1 Un champ informationnel hybride

La visée historique implique des choix dans la définition des objectifs de la campagne, et le champ informationnel couvert par les entretiens peut se trouver soit ouvert, soit réduit par une problématique précise. Dans le premier cas, il s'agira de « recueillir de manière la plus large et la plus ouverte possible, une information maximum, donc contradictoire, en multipliant sur les mêmes événements les points de vue différents des différents acteurs historiques »¹. En d'autres termes, il ne peut y avoir de problématique précise, car les archivistes oraux « ne peuvent pas concevoir toutes les interrogations auxquelles sera soumis dans trente ou quarante ans le matériel qu'ils recueillent aujourd'hui »². Il convient alors de bien choisir la méthode d'entretien ainsi que les témoins pour disposer d'un spectre de points de vue le plus large possible. A contrario, dans le cas d'une exploitation thématique de court terme, le champ informationnel doit être réduit pour répondre à une problématique précise, même si celle-ci est parfois définie de manière très large.

Qu'en est-il pour la campagne Archorales ? Conformément aux objectifs premiers, les entretiens sont clairement orientés par la problématique des métiers de la recherche, comme en témoignent le titre complet de la revue *Archorales* (« *Archorales. Les métiers de la recherche. Témoignages* ») et la grille d'entretien qui guide l'interviewer dans le recueil des témoignages. La lecture de ceux qui constituent notre corpus³ nous a montré que l'étendue des champs informationnels est en fait très variable d'un témoignage à un autre. Dans certains entretiens, le champ informationnel se situe très majoritairement à l'intérieur de cette problématique, alors que d'autres s'en écartent pour embrasser des domaines plus vastes comme l'organisation et l'administration de la recherche à l'Inra, les relations avec la société, le monde agricole, scientifique, politique. Globalement, le champ informationnel couvert dépend pour beaucoup du statut du témoin et des responsabilités qu'il a pu assumer au cours de sa carrière : plus le niveau de responsabilité est élevé, plus les écarts avec la thématique première des métiers de la recherche sont importants⁴.

In fine, positionner Archorales dans l'une ou l'autre des deux colonnes de notre tableau est délicat. Mais cette rapide analyse du champ informationnel couvert par les témoignages d'Archorales devrait initier de nouvelles réflexions quant aux buts poursuivis par la mission.

5.2.2 A la recherche de la polyphonie

La seconde ligne du tableau renvoie à la problématique du choix des témoins. De même que le champ informationnel doit être le plus ouvert possible, dans des archives à exploitation différée la polyphonie des voix doit être recherchée. Il s'agira de multiplier les groupes représentés, d'obtenir des entretiens aussi variés que possible, tout en étant conscient que « aucune campagne d'archives orales ne permet d'interroger tous les acteurs dont le témoignage aurait permis la reconstitution la

¹ ARON-SCHNAPPER D., HANET D., D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N.1, 1980, pp. 183-199, p. 191

² ARON-SCHNAPPER D., HANET D., 1980, *op. cit.*, p. 191

³ Voir page 37 la constitution du corpus

⁴ Cette conclusion se base sur seulement 78 témoignages, ceux de notre corpus, et il faudrait tester cette hypothèse sur l'ensemble du fonds Archorales.

plus fidèle des événements »¹. Pour une exploitation immédiate sur une problématique donnée, les meilleurs informateurs possibles, au regard de la problématique, seront recherchés et interrogés.

Dans la mission Archorales, si l'objectif était de donner la parole à tous, il s'avère que la population interrogée est largement dominée par les chercheurs et les ingénieurs. En effet, sur un total de 384 témoins², 225 sont chercheurs (soit 59% des témoins), et 106 ingénieurs (soit 28% des témoins).

Ceci étant, dans un organisme tel que l'Inra, la polyphonie peut être entendue au sens des disciplines couvertes. En d'autres termes, si les chercheurs et ingénieurs sont surreprésentés dans le fonds Archorales, le champ des disciplines scientifiques couvertes est en revanche très large, et la parole est aussi donnée aux techniciens et agents de l'administration de l'Inra.

5.2.3 Des entretiens semi-directifs

On distingue classiquement différentes méthodes de conduite d'entretiens. Leur choix est fonction des objectifs poursuivis.

Le questionnaire directif et systématique, voire à questions fermées, « s'applique surtout dans une perspective quantitative, lorsqu'on cherche, au moyen de régularités statistiques, à révéler au-delà des différences individuelles, des phénomènes collectifs concernant un groupe social. »³ Dans ce cas, « la directivité de l'archiviste oral est forte, le témoin n'a pas l'initiative, il doit rentrer dans le cadre contraignant qui lui est proposé »⁴.

Le récit libre ou l'entretien non directif constitue l'autre extrême méthodologique. L'interviewé parle librement, et cette méthode « s'inscrit dans la filiation de la démarche psychothérapeutique ou psychanalytique »⁵.

Entre ces deux extrêmes se trouve la méthode de l'entretien semi-directif ou *focalisé*. Celui-ci contient « des questions à variables explicatives, souvent de nature biographique visant à définir l'identité de l'individu (le plus souvent assez courtes et concentrées en début d'interview), et des questions à variables dépendantes visant à explorer le domaine de recherche »⁶. L'entretien semi-directif laisse une grande liberté au témoin. Ce type d'entretien « vise avant tout à produire de la connaissance, et c'est un pacte de recherche de la vérité »⁷.

Nous avons vu précédemment (page 15) que la méthode utilisée dans les entretiens d'Archorales est celle de l'entretien semi-directif, méthode cohérente avec l'objectif de création d'archives à exploitation différée. Notons que la grille d'entretien est utilisée avec une grande liberté, ce qui permet, par des digressions nombreuses, d'ouvrir le champ informationnel à des thématiques plus vastes que la stricte problématique des métiers de la recherche. De telles modalités contribuent à faire du fonds Archorales un vivier d'informations utiles à l'historien.

¹ ARON-SCHNAPPER D., HANET D., 1980, *op. cit.*, p. 193

² D'après la cartographie des témoins au 9 juillet 2014

³ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 312

⁴ Id. p. 313

⁵ Id. p. 313

⁶ Id. p. 314

⁷ Id. p. 315

5.2.4 Traitement des enregistrements.

Dans le cadre de la mission Archorales, les enregistrements sont inventoriés. Comme nous l'avons vu précédemment, certains enregistrements sont transcrits en vue de leur publication dans la revue *Archorales*. Cela témoigne de la volonté de la mission de rendre les sources plus accessibles, étant entendu que la lecture d'un témoignage permettra, avant de se lancer dans l'écoute chronophage de la version orale, d'identifier les témoignages pertinents au regard de la problématique de l'historien.

5.2.5 Délais de réserve possible

Comme nous l'avons vu plus haut, les entretiens sont conservés aux Archives nationales. Ils ont été déposés sans réserve.

5.2.6 Bientôt vingt années de campagne...

L'étalement dans le temps renvoie à la durée de mise en œuvre de la campagne d'archives. La mission Archorales est active depuis bientôt une vingtaine d'années. Elle semble vouée à se poursuivre jusqu'à nouvel ordre, tant que l'Inra dédiera des crédits à son fonctionnement.

Selon Aron-Schnapper et Hanet¹, « une entreprise d'archives orales n'est jamais achevée au sens rigoureux du terme. Le champ des interviewés peut être indéfiniment étendu (...) et, d'autre part, les interviewés, soit réticence, soit oubli, ne répondent jamais à toutes les questions qui leur sont posées. Enfin, la poursuite d'une enquête permettrait à l'enquêteur de formuler indéfiniment de nouvelles questions : le vécu est, d'une certaine façon, infini. Mais ce qui apparaît empiriquement au cours du travail, c'est que le rendement de nouvelles interviews, s'il n'est jamais nul, devient à un certain moment décroissant au point de rendre l'entreprise économiquement (et du coup scientifiquement) absurde. On peut ainsi constater une fin, qui ne peut jamais être théoriquement démontrée, mais qui s'impose au cours du travail comme provisoirement définitive, étant donné ce que sont les survivants et les enquêteurs dont la qualité des interrogations est liée à l'expérience historique. »

Cette citation de Aron-Schnapper et Hanet invite selon nous à méditer sur les raisons qui président à la poursuite de la campagne d'archives orales de l'Inra, et à étudier si, en effet, un rendement décroissant est observé dans l'entreprise Archorales.

5.2.7 Un corpus-socle volumineux.

A ce jour, le fonds Archorales est constitué de 1360 heures d'enregistrement, correspondant à 384 témoignages recueillis, ce qui le place parmi les fonds d'archives orales les plus volumineux de France².

¹ ARON-SCHNAPPER D., HANET D., 1978, *op. cit.*, p. 270

² D'après Florence Descamps, intervention au Comité d'histoire Inra/Cirad de février 2014. Les armées (Air, Mer et Terre réunis) disposent d'un fonds de plus de 5000 heures, et le Ministère des finances d'un fonds de 1300 heures. Étant donné l'importance en termes d'effectifs de ces deux institutions, le ratio effectifs/volume du fonds place l'Inra en tête des entreprises d'archives orales.

5.3 Une visée patrimoniale dominante

Nous l'avons dit, le fonds d'archives orales de l'Inra est d'un volume remarquable. Dans le corpus que nous avons étudié, nous avons eu un aperçu de la richesse de ce fonds pour ce qui concerne les thématiques abordées. Celles-ci dépassent largement la simple description des métiers de l'Inra. Dans la mission Archorales, la démarche historique de création de source se combine à une démarche patrimoniale plutôt exacerbée dans le sens où cela se réduit finalement à accumuler les témoignages, dans leur forme orale et écrite, à la manière d'une « congélation »¹ du fonds. On collecte en se disant : un jour, cela pourra servir... et ce n'est que très récemment que le comité d'histoire de l'Inra s'est réellement emparé de la mission Archorales.

Comment aller plus loin que la simple accumulation de témoignages ? Florence Descamps propose d'enraciner la constitution des archives dans la recherche historique en cours. « Ces archives historiques doivent être vivantes, interactives, prises dans une dynamique passé-présent-futur, fruit d'un dialogue entre les acteurs, passés et présents, et ceux qui font profession de chercher et de connaître »². L'auteure suggère que la campagne d'archives orales participe d'une approche « combinant différents niveaux d'intervention (archives orales patrimoniales, collecte de témoignages thématiques, journée-témoins, publication de souvenirs, exposition, multimédia) »³.

¹ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 280

² Id. p. 281

³ Id. p. 281

6. Caractérisation des témoignages

Il s'agit ici de donner un statut aux témoignages. Sont-ils des autobiographies ? Ou bien des autobiographies assistées, pour reprendre le terme de Denis Poupardin ? Des récits de vie ? Ou bien des récits de carrière ?

Philippe Lejeune propose une définition de l'autobiographie : « Récit rétrospective en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier l'histoire de sa personnalité ».¹ Ajoutons à cela que l'autobiographe fait cela de sa propre initiative.

Dans l'avant-propos du tome 4 (2000) de la revue *Archorales*, les auteurs proposent le terme « d'autobiographie assistée », étant donné que ces mémoires ne sont pas rédigées à l'initiative des témoins, mais sont des témoignages provoqués par un tiers sans lequel elles n'auraient jamais existé. Il nous semble que ce terme « d'autobiographie assistée » ne caractérise pas les témoignages d'*Archorales*, car l'accent n'est pas mis sur la vie individuelle ou sur l'histoire de la personnalité des témoins.

Les témoignages pourraient être des récits de vie : centré sur la vie de l'individu, le récit de vie tente d'appréhender l'intériorité du témoin, son vécu existentiel, sa vie psychique, affective, onirique ou imaginaire, y compris dans sa vie professionnelle². Ce n'est pas le cas dans nos témoignages.

En réalité, à travers ces témoignages, il ne s'agit pas de connaître un individu en soi, mais de connaître un objet social collectif (ici : les métiers mais aussi l'Inra dans ses diverses dimensions); il s'agit « d'extraire des expériences de ceux qui ont vécu leur vie au sein de cet objet social des informations et des descriptions qui, une fois analysées et assemblées, aident à comprendre le fonctionnement et les dynamiques internes ».³

La connaissance de cet objet social collectif est atteinte à travers la méthode du récit de carrière, sur le mode semi-directif, et qui est un récit de vie adapté. Ce récit de carrière ne se résume pas à un curriculum vitae mais combine trois voire quatre approches emboîtées⁴ :

- « une approche autobiographique individuelle classique, centrée sur l'identité et l'action du témoin dans ses différents rôles ».
- Une approche sociologique et organisationnelle qui intègre l'histoire du témoin dans celle du « micro-système » auquel il appartient et qui passe par un récit de pratiques en situation »
- Une approche chronologique dédoublée principalement en histoire disciplinaire et en histoire institutionnelle.

L'interviewé est placé « au centre de plusieurs histoires imbriquées les unes dans les autres, en interaction réciproque, dotées de temporalités différentes (temps long, temps court, temps moyen) »⁵.

¹ LEJEUNE P., *Le pacte autobiographique*, Points, 1996, 383 pages, p. 14

² DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 322

³ BERTAUX D., cité dans DESCAMPS F., *op.cit.*, note 54 page 333.

⁴ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 324

⁵ Id. p. 324

7. Conclusion

Par le biais de la provocation et du recueil des témoignages de ses personnels, l'Inra se dote d'un outil servant plusieurs objectifs. Des objectifs internes de sauvegarde et de transmission de la mémoire, à destination de ses propres personnels et de ses dirigeants. Des objectifs externes de compréhension, destinés à la société toute entière. Mais la façon dont est constitué ce fonds (l'existence d'une méthode systématiquement employée), ses caractéristiques propres (notamment champ informationnel ouvert, souci de leur inventaire et de leur conservation), le portent également au rang de source historique. Combinant une démarche de création de source à une démarche patrimoniale, l'Institut crée des outils destinés à l'écriture de son histoire, basés sur l'idée que la mémoire individuelle est un complément essentiel des archives spontanément produites.

La constitution de ce fonds est le fruit d'un travail méthodique et nécessitant un fort investissement tant du côté des agents de la mission Archorales que du côté des témoins. Publier des témoignages dans la revue *Archorales* est une véritable entreprise, qui ne peut aboutir que grâce à la forte adhésion des différents protagonistes. La revue *Archorales* est devenue un produit élaboré, et constitue une façon de valoriser le fonds. Voyons maintenant comment ces témoignages publiés peuvent être utilisés pour une recherche en histoire.

Partie 2 : Pour une utilisation du fonds Archorales

Les témoignages d'Archorales se veulent une ressource utile pour qui se penche sur l'histoire de l'Inra. Nous avons entrepris de tester ce fonds en l'interrogeant sur la question particulière de Jacques Poly. Quel travail et quelles réflexions doivent être menés lors de l'utilisation de ce fonds ? Comme toute source historique, les témoignages doivent être soumis aux critiques externes et internes classiques, afin de vérifier s'ils sont utilisables par l'historien. Par ailleurs, contrairement aux sources classiques (sous-entendu les sources écrites envisagées comme les traces spontanées de l'activité humaine), les témoignages sont le résultat de l'œuvre provoquée de la mémoire des agents de l'Inra. Ceci amène à réfléchir à leurs particularités. Mais travailler sur Archorales c'est aussi, très concrètement, constituer un corpus et mettre en œuvre une méthode de travail.

1. Critique de la source

1.1 Critique externe

Selon une démarche classique dans la recherche historique, il est nécessaire d'établir, concernant une source, son intégrité (critique de restitution) et sa provenance (critique de provenance).

Lors de la critique de restitution, il s'agit d'examiner dans quelle mesure une source historique, qu'elle soit écrite ou non, est restée intègre par rapport à son état originel : « une précaution s'impose : avant de se servir d'un document, savoir si le texte de ce document est « bon », c'est-à-dire aussi conforme que possible au manuscrit autographe de l'auteur ; et lorsque le texte est « mauvais », l'améliorer. »¹

Dans notre cas, la critique de restitution peut se faire en adoptant deux points de vue, selon le statut donné aux versions publiées des témoignages. Il est utile ici de rappeler la distinction faite précédemment entre les deux « produits » Archorales : d'une part les enregistrements sonores et d'autre part les témoignages publiés. Si le caractère original est évident pour la forme orale des témoignages, il convient de décider si le témoignage publié peut être considéré lui aussi comme un *original*. Tel sera le cas ici. En effet, dans la mesure où chaque témoin a participé au processus d'élaboration du document écrit (par des relectures et des annotations, cf. le chapitre sur la méthodologie d'Archorales) et a donné les autorisations nécessaires pour sa publication, preuve qu'il assume la responsabilité de ses propos, chaque témoignage oral dans sa version publiée sera bien considéré comme un *original*.

Concernant la critique de provenance il s'agit de « se demander tout d'abord, quand on est en présence d'un document : « D'où vient-il ? quel en est l'auteur ? quelle en est la date ? » Un document dont l'auteur, la date, le lieu d'origine, la provenance, en un mot, sont totalement inconnus, n'est bon à rien. »²

La critique de provenance pour notre corpus est aisée. Nous savons qui a lancé la campagne d'archives orales, quand, dans quels buts, avec quels moyens et selon quelle méthode : il suffit pour cela de se référer aux avant-propos des tomes d'Archorales ainsi qu'à sa méthodologie, tous ces textes étant disponibles sur internet. Un élément manque cependant (sauf dans le tome 11 de la collection Archorales qui mentionne cette information) : c'est la date de validation par le témoin. Cet élément nous semble pourtant de grande importance. Il peut en effet s'écouler plusieurs années entre l'enregistrement d'un témoignage et sa publication dans la revue Archorales³ : puisque les documents sont rétrospectifs, le témoin va avoir tendance à réévaluer ses propos à la lumière de développements ou événements récents (c'est-à-dire postérieurs au recueil du témoignage) survenus par exemple dans le monde agricole ou scientifique (une réforme, une crise, une découverte majeure, etc.). Selon que le témoignage est validé avant ou après de tels événements, le contenu peut varier.

¹ SEIGNOBOS C., LANGLOIS C.-V., *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992, pp. 72 et 73

² Id. p. 83

³ Par exemple le témoignage de Jean-Pierre Deffontaines a été recueilli en novembre 1995, et publié en 2004 dans le tome 10 d'Archorales.

1.2 Critique interne

Elle distingue deux types de critiques : la critique d'interprétation et la critique de sincérité et d'exactitude.

Aussi appelée critique herméneutique, la critique d'interprétation consiste à s'assurer de ce que l'auteur a voulu dire : « l'étude de tout document doit commencer par une analyse du contenu sans autre but que de déterminer la pensée réelle de l'auteur »¹. Il s'agira d'être attentif au texte, aux mots, c'est-à-dire de déterminer le sens littéral des phrases, mais aussi de repérer d'éventuels sens détournés, tels que « l'allégorie ou le symbole, la plaisanterie ou la mystification, l'allusion ou le sous-entendu, même la simple figure de langage (métaphore, hyperbole, litote). »²

Pour cette opération d'analyse, Seignobos et Langlois proposent d'adopter le système des fiches : « Chaque fiche recevra l'analyse, soit d'un document, soit d'une partie distincte d'un document, soit d'un épisode d'un récit ; l'analyse devra indiquer, non seulement le sens général du texte, mais, autant que possible, le but et la conception de l'auteur. On fera bien de reproduire textuellement les expressions qui sembleront caractéristiques de la pensée de l'auteur. »³ Le résultat de cette opération d'analyse est « de faire connaître les conceptions de l'auteur, les images qu'il avait dans l'esprit, les notions générales au moyen desquelles il se représentait le monde. On atteint ici des opinions, des doctrines des connaissances. »⁴ Dans notre étude, la critique d'interprétation a été réalisée lors de la création des documents-outils (cf. infra).

La critique de sincérité et d'exactitude consiste quant à elle à contrôler les dires des témoins et à cerner leur crédibilité. Deux questionnaires sont mis en œuvre : « le premier est relatif à la sincérité de l'auteur et donc à son intention de dire la vérité (...) le second a trait à l'exactitude de l'auteur et donc à l'observation des faits, c'est-à-dire à la réalité elle-même »⁵. Comme le souligne Florence Descamps : « un témoin peut être sincère et véridique, autrement dit dire la vérité, et que cette vérité soit fautive. En réalité, il y a deux sortes de vérités, celle du témoin et celle de la réalité. »⁶

Nous nous trouvons donc confrontée à deux problématiques : celle du mensonge et celle de l'erreur. La problématique du mensonge s'envisage en étudiant les raisons qui pourraient avoir poussé le témoin à mentir, et nous conduit à revenir sur les motivations des témoins, ce qui les pousse à se livrer dans les entretiens. Pour cela, il nous semble pertinent de réfléchir à la signification de l'archoralisation⁷ pour le témoin. Nous pensons que dans cette entreprise, le témoin n'a pas de bonnes raisons de mentir. Le passage à l'écrit, puis la publication, entraînent une forme de pression invitant à la plus grande sincérité. Accepter d'être archoralisé signifie pour le témoin se poser en personnage historique et reconnaître qu'il fait pleinement partie de l'histoire de l'Inra. Accepté d'être publié (et même d'être publié sur internet), c'est accepter de délivrer des messages sur lesquels on ne reviendra pas. C'est aussi accepter que n'importe qui nous lise, accepter que nos propos soient utilisés dans des productions que l'on ne maîtrisera pas. En résumé, c'est accepter de prendre un risque, d'où une nécessité de prudence de la part du témoin.

¹ SEIGNOBOS C., LANGLOIS C.-V., *op. cit.*, p. 126

² Id. p. 130

³ Id. p. 126

⁴ Id. p. 132

⁵ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 535

⁶ Id. p. 536

⁷ Le fait d'être *archoralisé*, c'est-à-dire de livrer son témoignage dans le cadre de la mission Archorales.

Dans le processus d'élaboration du document écrit, le témoin a tout loisir de compléter, voire de rectifier son témoignage, donc d'en assumer pleinement le contenu définitif. Ajoutons à cela que chaque témoignage est susceptible d'être lu par des collègues de l'Inra qui ne manqueraient pas de repérer d'éventuels mensonges. D'après tout ce qui précède, nous identifions ainsi une *pression d'exposition* qui, selon nous, réduit les risques de mensonge. En définitive, nous considérerons chacun des témoignages comme étant de bonne foi.

Toutefois, il ne faut pas se leurrer, et le mensonge peut aussi être un mensonge par omission : certaines choses ont pu être volontairement omises par le témoin, pour des raisons qui lui sont propres. La prudence qui anime le témoin risque de lui faire laisser dans l'ombre des épisodes gênants.

Chez nos témoins, considérés globalement comme de bonne foi, l'erreur peut survenir quand ils rapportent des faits. Nous trouvant dans une situation de recueil de témoignages rétrospectifs, les faits relatés appartiennent pour beaucoup au passé lointain (à l'échelle d'une vie humaine). Comme le soulignent Seignobos et Langlois, « la seule observation exacte est celle qu'on rédige aussitôt (...) ; une impression notée plus tard n'est déjà plus qu'un *souvenir*, exposé à s'être mélangé dans la mémoire avec d'autres souvenirs. Les *Mémoires*, écrits plusieurs années après les faits, souvent même à la fin de la carrière de l'auteur, ont introduit dans l'histoire des erreurs innombrables. »¹. C'est le croisement des sources qui fera se manifester l'erreur, quand au moins deux sources sont contradictoires sur les faits relatifs à un même événement.

Cependant, nous voudrions simplement rappeler que choisir de mettre les témoignages d'Archorales au cœur d'un travail de recherche c'est accepter d'emblée de travailler sur des sources subjectives. Ce qui nous intéresse ce sont non seulement les faits, mais aussi la façon dont ils sont rapportés par les témoins, et tout ce que les témoins peuvent ajouter aux faits eux-mêmes et que l'on ne pourrait pas trouver dans d'autres types d'archives. Avec des sources comme Archorales, la lecture événementielle se double et se lie indissociablement avec une lecture qualitative, dans laquelle le mensonge et l'erreur sont aussi porteurs d'information. Dans un certain sens, l'histoire pouvant être construite à partir du fonds Archorales se rapproche d'une histoire des représentations.

¹ SEIGNOBOS C., LANGLOIS C.-V., *op. cit.*, p. 147

2. Particularités de ces sources historiques

Les témoignages d'Anchorales tiennent leur originalité dans le fait qu'ils sont des sources historiques rétrospectives et provoquées, faisant appel au travail de la mémoire. Il est alors intéressant de souligner quelques caractéristiques de ces sources, caractéristiques qui leur sont propres en comparaison de celles des archives classiques. On ne peut pas s'emparer de ces documents sans reconnaître leur particularité.

2.1 Le témoin comme source virtuelle

Si les témoignages sont utilisés pour un travail sur les métiers de la recherche (problématique qui, comme nous l'avons vu plus haut, guide le travail de la mission), alors « la parole du témoin est dès l'origine considérée comme une source-preuve, partie prenante d'un débat, d'un procès en train de s'instruire. »¹. Ce ne sera pas le cas dans les situations où les témoignages sont utilisés à d'autres desseins qu'une étude sur les métiers de la recherche à l'Inra.

C'est ainsi que dans notre étude, interrogés sur la question précise de Jacques Poly, les témoignages peuvent se voir attribuer le statut de « source virtuelle », produisant une information neutre, « c'est-à-dire non encore « activée » par une problématique d'interprétation »². Les témoins n'ont pas été interrogés spécifiquement sur Jacques Poly. Ce dernier apparaît librement dans le discours, lors de l'évocation par le témoin d'un événement quelconque. Une conséquence de cela est que les informations que nous trouvons sur Jacques Poly sont souvent seulement anecdotiques et loin d'être toujours significatives, et il ne sera pas forcément pertinent de tous les utiliser. Dans notre étude sur Jacques Poly, nous avons en effet utilisé seulement 45 témoignages sur les 78 qui contenaient au moins une fois le nom de Jacques Poly³.

2.2 Le fruit d'une rencontre

Florence Descamps a souligné, lors de son intervention au Comité d'histoire Inra/Cirad de février 2014, que dans la grande majorité des campagnes d'archives orales menées par des institutions, les archivistes sont des personnes extérieures à l'institution. C'est une des spécificités de la campagne d'archives orales de l'Inra que d'être réalisée par du personnel Inra.

Les témoignages sont le fruit d'une rencontre entre deux ou trois, voire même quatre personnes de la même institution. Il y a donc une connivence entre interviewé et intervieweur(s), qui facilite le travail du témoin. Celui-ci n'a pas besoin de tout expliciter. Il en résulte évidemment des témoignages truffés d'implicite. On considère comme implicite tout passage qu'un lecteur non averti ne sera pas en mesure de comprendre complètement sans recherche de renseignements supplémentaires. La position et la fonction occupée par les personnages cités par les témoins ne sont

¹ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 284

² Id. p. 284

³ Voir page 37 sur la constitution du corpus

par exemple pas, ou peu, données. La connivence est également perceptible dans les questions posées par l'enquêteur. Sans cette connivence le contenu d'Archorales serait vraisemblablement très différent. Mais grâce au nombre important de témoignages, il est possible de croiser les informations et alors bon nombre d'implicites s'éclairent.

Ainsi, quand le témoin se livre, il le fait face à quelqu'un qui connaît l'Inra, et même plus, il se livre à quelqu'un qui, selon la méthodologie d'Archorales (cf. supra) s'est déjà renseigné sur son parcours.

2.3 Le travail de la mémoire

C'est en convoquant la mémoire de son prochain que l'enquêteur provoque la source et participe à sa fabrication matérielle. Il est donc intéressant d'analyser en quoi consiste le fait de se souvenir, et quelles sont les conséquences du travail de la mémoire sur le discours.

2.3.1 Se souvenir, c'est faire quelque chose

Selon Rautenberg¹, « La mémoire est un phénomène psychique et social. Elle relève de nos compétences cognitives, elle renvoie chacun de nous à des émotions, des affects, des souvenirs ; elle nous permet d'interpréter le monde en reliant l'événementialité du présent aux expériences vécues ou transmises. »

Il y aurait donc deux aspects à prendre en compte : le phénomène psychique et le phénomène social.

Dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paul Ricoeur propose une analyse phénoménologique de la mémoire, dont il souligne l'aspect pragmatique : « se souvenir, c'est faire quelque chose »². La mémoire est une capacité, un processus plus ou moins volontaire; le souvenir est quant à lui la chose visée par la mémoire.

Ricoeur distingue trois façons de se souvenirs, trois modes « mnémoniques ». Un premier mode utilise des « indicateurs visant à protéger contre l'oubli »³. Il se concrétise en memento, aide mémoire, pense-bête. Un second mode est celui de la réminiscence : « il consiste à faire revivre le passé en l'évoquant à plusieurs »⁴, « lors d'une conversation sous le régime de l'oralité »⁵. Enfin le troisième mode mnémonique est une sorte de flash au cours duquel « On reconnaît comme étant le même le souvenir présent et l'impression première. »⁶

Dans nos témoignages, c'est le phénomène de réminiscence qui est à l'œuvre, et qui peut être complété, en amont de l'entretien, par la recherche de documents et photographies. Cette réminiscence est permise par la présence de l'enquêteur, qui a préalablement préparé l'entretien en se documentant sur la carrière du témoin.

¹ RAUTENBERG M., De la patrimonialisation de la mémoire ?, *La collecte de la mémoire : le recueil d'archives orales. Bibliothèque numérique de l'INP*, N. 16, 2009.

² RICOEUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Points, 2003, 695 pages, p.4

³ Id. p. 46

⁴ Id. p. 46

⁵ Id. p. 46

⁶ Id. p. 47

2.3.2 L'ambition véritative de la mémoire

Avant de voir quels peuvent être les effets pervers de la mémoire, nous souhaitons reprendre les mots de Paul Ricoeur sur l'ambition véritative de la mémoire : « A la mémoire est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé ; à cet égard, les déficiences relevant de l'oubli (...) ne doivent pas être traitées d'emblée comme des formes pathologiques, comme des dysfonctions, mais comme l'envers d'ombre de la région éclairée de la mémoire, qui nous relie à ce qui s'est passé avant que nous en fassions mémoire. Si l'on peut faire reproche à la mémoire de s'avérer peu fiable, c'est précisément parce qu'elle est notre seule et unique ressource pour signifier le caractère passé de ce dont nous déclarons nous souvenir. Nul ne songerait à adresser pareil reproche à l'imagination, dans la mesure où celle-ci a pour paradigme l'irréel, le fictif, le possible(...). L'ambition véritative de la mémoire a des titres qui méritent d'être reconnus (...). »¹

2.3.3 Les effets pervers de la mémoire.

Selon l'historien Denis Peschanski², le témoignage oral, parce qu'il fait appel à la mémoire, est porteur d'une série d'effets pervers. Ceux-ci relèvent, du côté de l'interviewé, des mécanismes de (re)construction, d'extrapolation, de rehiérarchisation et d'immédiateté.

Par le processus de reconstruction, le témoin se raconte par tranches de vie successives, opérant des filtrages, des effacements, et des interférences entre plusieurs événements, dans lesquels la mémoire collective interfère.

Le processus d'extrapolation conduit le témoin à généraliser son expérience individuelle.

Par le processus de rehiérarchisation, le témoin tend à hiérarchiser les événements qu'on lui demande d'évoquer, en fonction de son expérience individuelle. Cela peut le conduire à sur- ou sous-estimer certaines choses (des événements, des personnalités, le poids des structures sociales etc.)

Enfin, l'effet d'immédiateté consiste à penser que « le pouvoir d'interprétation est une compétence immédiate, non technique, donné à tout individu cultivé »³.

Pour conclure sur le travail de la mémoire, à l'œuvre dans la campagne Archorales, citons : « S'il faut attendre quelque chose des archives orales, ce n'est peut être pas le reflet fidèle de l'expérience passée mais ce que le souvenir en a fait. Elles font alors surgir, non pas une impossible histoire immédiate qui s'opposerait à celle de l'historien, mais un nouvel objet. Elles permettent de suivre les enchevêtrements, les rencontres, les ruptures, entre mémoire individuelles, mémoire partagée et mémoire historique ; de voir, à l'œuvre, le travail de la mémoire. »⁴

¹ Id. p. 26

² PESCHANSKI D., Effets pervers, *Cahier de l'IHTP N°21 : la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, 1992.

³ Id.

⁴ Présentation, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N.1, 1980, pp. 124-126, p. 125

2.4 L'expression de la subjectivité : un intérêt collectif

Si « les historiens ont massivement privilégié, fétichisé, le document écrit, se défiant des pièges du subjectivisme comme des défaillances de la mémoire »¹, nous souhaitons souligner ici que justement dans les entretiens Archorales, l'accent est mis sur l'expression de la subjectivité des témoins. Ainsi, aux côtés de la subjectivité qui se cache derrière le discours, et cela même lorsque l'on a l'impression de livrer une information factuelle « objective », l'interviewer interpelle aussi le témoin en lui demandant ses opinions, voire aussi l'invite à dresser un bilan de son propre parcours. Il ne s'agit pas seulement de se rappeler, il s'agit aussi de porter un regard critique sur sa carrière et, de façon bien plus large, sur les personnalités rencontrées, l'Inra, le monde agricole, scientifique, politique, la société... Denis Poupardin a d'ailleurs écrit qu'il croyait que l'expression de la subjectivité des individus présentait un intérêt collectif². Quel peut-il être ?

Un élément de réponse est apporté par Robert Frank : « La connaissance du passé dit « objectif » ne suffit pas à expliquer le présent »³. Les organisations, pour mieux se connaître au présent doivent « analyser les composantes de leur identité et, pour se faire, non seulement évaluer leur passé tel qu'il s'est déroulé, mais diagnostiquer la place que ce passé s'est fait ou qu'on lui a faite dans leur imaginaire présent. Comprendre les mécanismes d'une culture d'entreprise, passe par l'histoire de l'entreprise et l'histoire de la mémoire de l'entreprise ».⁴

Avec ce fonds d'archives orales, l'Inra offre à l'historien la possibilité d'accéder à ce qui reste dans la mémoire de ses personnels et qui a trait à son identité : esprit de corps, adhésion totale ou nuancée à la gouvernance de l'institut.

¹ Id. p. 124

² DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2000, Tome 4

³ FRANK R., La mémoire et l'histoire, *Cahier de l'IHTP N°21 : la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, 1992.

⁴ Id.

3. Méthode suivie dans notre utilisation d'Archorales

3.1 Constitution du corpus

Dès le début de cette étude, et à cause de son format (mémoire de Master 2), nous avons choisi de nous intéresser aux témoignages ayant été transcrits et publiés dans la revue *Archorales*. Nous avons prévu de travailler sur la version publiée des témoignages, et d'écouter en complément quelques versions orales, ce qui aurait permis d'évaluer notamment les « pertes en ligne » dues au passage de l'oral à l'écrit. Denis Poupardin le soulignait dès l'avant-propos du tome 1 de la revue *Archorales* : comme les transcriptions des entretiens « résultent parfois d'un travail important de réécriture et de mise en forme, il conviendra, pour avoir une connaissance exacte des propos qui ont été réellement prononcés (et dont certains ont été passés volontairement sous silence), des rires, des intonations et des hésitations, lourdes de sens, dont ils ont été parfois ponctués, de se reporter aux versions précédentes conservées en archives et aux enregistrements sonores originaux (...). » Malheureusement, nous avons été confrontée à un problème de disponibilité des versions orales des témoignages conservés sur le site des archives de Fontainebleau : à l'heure où nous écrivons, ce site est fermé au public pour des études techniques avant travaux. Nous n'avons donc pas eu accès aux enregistrements *Archorales*.

Notre corpus est donc constitué uniquement des versions publiées des témoignages dans lesquels il est fait mention, au moins une fois, de Jacques Poly¹. Cela représente 78 témoignages sur les 121 publiés à ce jour, avec un total de 1907 pages. La longueur des témoignages varie : de 8 pages (témoignage de Alain Paraf, *Archorales*, tome 4) à 96 pages (Raymond Février, tome 6). La fréquence des occurrences de « Poly » varie aussi : de 1 occurrence (Marie-Esther Deroche, tome 2 ; Jacqueline Nioré, tome 2 ; Roger Cousin, tome 2 ; Jean-Claude Sapis, tome 10 ; Jean-Pierre Signoret, tome 11 ; Léon Gueguen tome 12 ; Martine Tercé, tome 13) à 99 occurrences (Guy Paillotin, tome 14).

Notre corpus rassemble les témoignages de 58 chercheurs, 18 ingénieurs, un président et un directeur général. Parmi eux, seulement 9 sont des femmes. La liste des témoignages utilisés figure dans la bibliographie de ce mémoire.

Nous avons donc opéré une réduction drastique du volume du fonds *Archorales*, tant par le nombre de témoignages que par leur forme (écrit/oral). Nous garderons à l'esprit tout au long du travail les limites de validité de l'étude : les témoignages sont interrogés sur le sujet très particulier de Jacques Poly, et le corpus constitué ne représente qu'un échantillon du fonds *Archorales*.

3.2 Une première phase de lecture : la lecture d'imprégnation

La lecture a commencé avec les témoignages qui citent le plus souvent Jacques Poly. Cette lecture d'imprégnation nous a permis de nous familiariser avec la source. Nous avons été surpris par la richesse et la diversité des témoignages, la multiplicité des thématiques abordées, la capacité des témoins à se livrer. Nous avons été déroutée par tous les implicites (cf. infra). A la suite de Florence

¹ Nous avons récupéré les textes sous leur version électronique et, à l'aide d'une simple recherche du nom « Poly » dans les documents avec le logiciel Adobe Reader, nous avons identifié les documents qui nous intéressaient.

Descamps, nous avons retrouvé ce « caractère hétérogène, foisonnant et multidirectionnel du corpus, qu'il va falloir à la fois rationaliser et rendre intelligible »¹. Il s'en est suivi comme un vertige, et nous avons retrouvé le risque identifié par Florence Descamps et formulé comme suit : « Le risque le plus grand, à cet instant de la recherche, est de se noyer dans le corpus, de se laisser « engloutir » par la masse des témoignages, de se laisser « absorber » par les récits et les discours (...) »²

La lecture d'imprégnation des récits autobiographiques est séduisante, car ils ont la saveur du vécu. Tout semble important, on voudrait tout garder et tout explorer. Mais, comme l'indique Jean-Claude Passeron, en définitive il faut dépasser ce ressenti affectif : « A un pôle, le récit biographique à l'état brut, rêvant d'exhaustivité, se berçant de la certitude que « rien n'est insignifiant ». Ici ce qui est visé, épousé par le récit, ce qui procure l'impression de comprendre, c'est le fait de toucher du doigt, non seulement le « ceci s'est passé ainsi quelque part et pour quelqu'un », mais de toucher du doigt la forme concrète, singulière, immédiatement compréhensible, de l'enchaînement des effets dans une vie d'homme (...) L'illusion de la pertinence tous azimuts d'une expérience singulière. Puisque tout ça est du réel, du « direct », du singulier, que ce réel est touché du doigt, ramassé, raconté, récit, recueilli, filmé, il devient affectivement difficile d'en laisser perdre la moindre parcelle, chacun participant de la *saveur* totale du récit ; il devient douloureux d'admettre que n'importe quel trait, n'importe quelle association de traits ne soit pas d'emblée pertinente. On peut le dire autrement : tout semble pertinent parce que *tout est senti comme métonymique.* »³.

La tension affective exprimée ici nous a accompagnée tout au long de notre étude, se concrétisant par la difficulté, lors de la mise en récit, de faire des choix et de reléguer certaines informations au rang de « non significatives ».

3.3 La phase d'extraction : constitution de documents outils

Dans un second temps, nous avons relu très attentivement chaque témoignage pour en extraire tout ce qui nous paraissait pertinent au regard de la question posée, sans juger par avance de ce qui serait utile ou non dans une biographie de Jacques Poly. L'hypothèse sous-jacente était que certains passages *à priori* insignifiants dans un témoignage pourraient potentiellement trouver écho et devenir significatif à la lumière d'un autre témoignage.

Nous avons ainsi consigné dans un document de travail d'une soixantaine de pages, témoignage par témoignage, tout ce qui concernait directement Jacques Poly, certains éléments de contexte qui nous semblaient utiles, ainsi que nos interprétations.

Dans le même temps, et dans un second document, nous avons recueilli et ordonné toutes les informations concernant Jacques Poly qui pouvaient être datées, soit parce que le témoin situait lui-même l'événement, soit grâce au croisement des témoignages. Les informations ainsi récupérées ont été classées par ordre chronologique, faisant apparaître des recoupements évidents entre les témoignages.

Dans la suite de notre travail, nous avons largement utilisé ces deux documents-outils, nous reportant à chaque fois que nécessaire (c'est-à-dire souvent) à la version intégrale des témoignages.

¹ DESCAMPS F., *op. cit.*, p. 457

² Id. p. 457

³ PASSERON J.-C., Biographies, flux, itinéraires, trajectoire, In : *Revue française de sociologie*, 1990, pp. 3-22., p.5

Nous avons laissé de côté toutes les interprétations liées au *style* d'écriture. En effet, les textes ayant été longuement retravaillés par les chercheurs ou ingénieurs de la mission Archorales, il ne nous a pas paru pertinent d'en faire une analyse linguistique. La spécificité de la source tient dans notre cas à la qualité spécifique de l'information, et non à la manière dont elle nous est livrée.



Tapissierie Enghien XVI^e siècle, collection privée « Feuilles d'aristoloches à la fontaine » ©CdA-Ph. J. Guillot-Edimedia. Cette illustration figure sur la couverture de chacun des tomes de la revue *Archorales*.

4. Conclusion

Avec cette deuxième partie, nous avons étudié dans quelle mesure les témoignages publiés d'Archorales pouvaient être utilisés en histoire, sans préjuger des résultats de cette utilisation.

Chaque document est un original (critique de restitution), dont le contexte de création est connu (critique de provenance), et qui a été approuvé par un témoin considéré comme de bonne foi (critique de sincérité et d'exactitude).

Du fait que ces sources historiques sont provoquées et rétrospectives, s'emparer des témoignages demande à reconnaître leurs particularités.

Fruits d'une rencontre volontaire entre plusieurs personnes d'un même institut, les informations livrées par les témoignages comportent une bonne part d'implicite. Mais, face à ce handicap *à priori*, l'historien a la possibilité de croiser les témoignages entre eux, ce qui souligne l'importance d'avoir un corpus volumineux : plus il y a de témoignages, plus les implicites s'éclairent.

L'aspect rétrospectif de ces sources amène à s'intéresser au travail de la mémoire, à l'œuvre au cours de chaque entretien. Le témoin ne se souvient pas tout seul, mais est sollicité et aidé par l'enquêteur. C'est une véritable entreprise dans laquelle le témoin ne se serait pas lancé de sa propre initiative. Dans le discours, et par les processus de reconstruction, d'extrapolation, de rehiérarchisation et d'immédiateté, le témoin nous livre le résultat du travail de sa mémoire. Il propose à l'historien une histoire subjective et déjà construite, incarnée, avec des liens de cause à effet, des interprétations, des points de vue. Il y a autant d'histoires que de témoins. Il revient à l'historien de démêler les choses.

Partie 3 : Le fonds Archorales et Jacques Poly, quelle contribution pour la réalisation d'une biographie ?

Dans ce mémoire sur les archives orales de l'Inra, nous avons souhaité réaliser un test du fonds Archorales. En histoire des sciences, et dans une perspective internaliste, il est désormais acquis que l'histoire des découvertes scientifiques est notamment liée à celle des personnages et des institutions qui les ont rendus possibles. L'Inra, comme toute institution, possède ses « grands hommes », et nous avons cherché quelle contribution le fonds Archorales pouvait apporter à la réalisation d'une biographie de l'un d'eux : Jacques Poly. Rien de conséquent n'a été à ce jour écrit sur cette personnalité, qui a pourtant fortement marqué les esprits aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Inra, tant par sa personnalité hors du commun que par ses actions pour le développement scientifique et pour la modernisation de l'agriculture française.

Pour contextualiser le travail entrepris sur Jacques Poly, nous proposons en ouverture de cette troisième partie une revue bibliographique sur le thème de la biographie. La biographie en histoire des sciences partage en effet les mêmes problématiques que toute entreprise biographique non fictionnelle. Les chapitres suivants présentent les résultats de notre recherche sur Jacques Poly. Sur les 78 témoignages étudiés, 45 d'entre eux ont été utilisés. Une courte notice sur chaque témoin se trouve en annexe 6.

1. La biographie

Dans les pages qui suivent, nous proposons une revue bibliographique sur le thème de la biographie, sous entendue « scientifique » par distinction d'avec les biographies « littéraires ». Les textes que nous citons ici sont principalement œuvres d'historiens (Y. Lamonde, L. Avezou, G. Lévi, A. Lévesque, J. Le Goff, M. Gauchet, G. Piketty, M.A. Kaeser) mais aussi de sociologues (J.C. Passeron et P. Bourdieu).

Nous avons choisi une exposition par thématique et non par auteur, afin de confronter les différents points de vue sur les problématiques posées par l'entreprise biographique.

1.1 Le retour de la biographie dans les sciences humaines et sociales

Nombreux sont les auteurs¹ à avoir constaté le retour en force de la biographie historique et scientifique à partir des années 1970, alors que le structuralisme l'avait rejetée hors de la production scientifique d'une part, et qu'elle était dépréciée à cause de sa vocation exemplaire et pédagogique, hagiographique et centrée sur les grands hommes² d'autre part. La biographie, « assimilée à « l'exaltation des gloires nationales », identifiée à une histoire « positiviste » qui faisait la part trop belle à l'événement en délaissant le champ des forces sociales et économiques, en ignorant l'histoire des mentalités, (...) fut abandonnée et dédaignée par les historiens universitaires français des années 30, jusqu'au milieu des années 70. »³

Dans les années 1970, la sociologie s'empare des destinées individuelles pour « tester la validité d'hypothèses scientifiques émises sur les comportements et les apparences attachées aux conditions sociales statistiquement les plus fréquentes »⁴. Ainsi, la sociologie se penche sur les expériences individuelles, dont elle fait un usage davantage prosopographique que biographique au sens strict, et l'individu, sensé être représentatif, sert in fine de médiateur pour accéder à des réalités sociales⁵.

A cette même époque, dans la discipline historique, les limites du structuralisme deviennent tangibles, et l'historien trouve à son tour de l'intérêt à l'entreprise biographique, la biographie devenant « le lieu idéal où souligner l'irréductibilité des individus et de leurs comportements à des

¹ Par exemple : KAESER M.-A., La science vécue. Les potentialités de la biographie en histoire des sciences, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/1 N°8, pp. 139-160. AVEZOU L., La biographie. Mise au point méthodologique et historiographique, *Hypothèses*, 2000/1, pp. 13-24. PIKETTY G., La biographie comme genre historique ? Etude de cas, In : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, N°63, juillet-septembre 1999, pp. 119-126. PASSERON J.-C., Biographies, flux, itinéraires, trajectoire, In : *Revue française de sociologie*, 1990, pp. 3-22. LE GOFF J., Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ?, *Le Débat*, 1989/2 N°54, pp.48-53

² AVEZOU L., *op.cit.*

³ PIKETTY G., *op. cit.*, p. 119

⁴ AVEZOU L., *op.cit.*, p. 18

⁵ KAESER M.-A., *op. cit.*

normes générales »¹. Tandis qu'il y eut des époques où il était possible « de relater un événement historique en faisant abstraction de toute destinée individuelle. »², Bernard Guénée écrit, en 1987 :

« Il me semblait que l'étude des structures était irremplaçable. Elle éclairait le passé d'une merveilleuse cohérence. Mais elle le rendait trop simple. Et une biographie permettait de jeter un premier regard sur l'accablante complexité des choses. L'étude des structures me semblait aussi donner une place trop large à la nécessité. [...] Mais « les choses ne se font qu'au moyen des hommes ». (...) une biographie permettait d'accorder plus d'attention au hasard, à l'événement, aux enchaînements chronologiques, (...) elle seule pouvait donner aux historiens le sentiment du temps qu'avaient vécu les hommes »³

Ce regain de faveur, dont le paysage éditorial français se fait le témoin avec notamment des biographies rédigées par des universitaires (par exemple le *Saint Louis* de Jacques Le Goff en 1996), aurait d'ailleurs, selon Piketty, « largement contribué au renouvellement de l'historiographie »⁴ jusqu'à reconnaître « qu'il est possible, voire fructueux, de jeter un pont entre initiatives individuelles et comportements collectifs, de resituer un être humain dans sa complexité et dans sa singularité, d'illustrer, par son exemple (et non obligatoirement son exemplarité), un certain nombre des composantes de la société de son temps, dans leur densité et avec tout leur poids »⁵.

1.2 Pourquoi écrire une biographie ?

Que cherche t'on dans la biographique et pourquoi l'entreprendre ? La biographie possède t'elle des vertus pédagogiques ? Est-elle un instrument de compréhension du passé ? Certains objets historiques ont-ils besoin de la biographie pour être plus intelligibles ? En définitive, les motivations pour l'entreprise biographique sont multiples.

1.2.1 L'intérêt intrinsèque des destinées individuelles

Loin des hagiographies, ces « biographies enjolivées et suivant des modèles stéréotypés et normatifs »⁶, la biographie est susceptible, selon Lamonde, de conserver des vertus pédagogiques, car si le grand public peut avoir à sa disposition des biographies de grands personnages, alors « la mémoire serait probablement plus vivante et la conscience historique, plus ferme »⁷. Le Goff souligne lui aussi qu'une « vraie biographie est d'abord la vie d'un individu et la légitimité du genre historique passe par le respect de cet objectif : la présentation et l'explication d'une vie individuelle dans l'histoire »⁸. Quant à Piketty, il souligne le fait que « la biographie permet de donner vie à des

¹ AVEZOU L., *op.cit.*, p. 19

² LEVI G., Les usages de la biographie, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 44^e année, N.6, 1989, pp. 1325-1336, p. 1325

³ B. GUENEE, *Entre l'Eglise et l'Etat. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Age*, Gallimard, 1987, Cité dans LE GOFF J., *op. cit.*, p. 48

⁴ PIKETTY G., *op. cit.*, p. 119

⁵ Id. p. 120

⁶ LE GOFF J., *op. cit.*, p. 50

⁷ LAMONDE Y., Problèmes et plaisirs de la biographie, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, N°1, 2000, pp. 89-94, p. 94

⁸ LE GOFF J., *op. cit.*, p. 49

idéaux, de les incarner dans toute leur complexité, dans toute leur humanité, dans toute leur humaine complexité. »¹.

1.2.2 L'instrumentalisation de la biographie

Aux côtés de ces motivations centrées sur l'intérêt intrinsèque des destinées singulières - lesquelles peuvent donner à voir l'historicité et la complexité de l'humanité - l'exercice de la biographie présente un réel intérêt heuristique, qui se décline de façon multiple selon les auteurs. Dans ces perspectives, la biographie est surtout envisagée comme un outil d'intelligibilité de l'humain dans son milieu.

S'interrogeant sur l'apport scientifique de la biographie, Lamonde souligne que « la biographie, le traitement individuel du temps et de la « société », fait voir des aspects, des accents, des excès qui peuvent permettre d'identifier ou d'approfondir un questionnement »². La biographie se fait ainsi problématisante, et ouvre des pistes pour la recherche historique.

D'autres auteurs attribuent à la biographie la capacité de questionner un domaine plus vaste que la simple exposition d'une vie. Ainsi, Sirinelli écrit-il :

« Si un interdit implicite a longtemps touché l'approche biographique, ces temps sont heureusement révolus, tant il est vrai qu'une telle approche, loin d'être réductrice, permet au contraire de balayer large : s'y lisent en filigrane les enjeux politiques d'une époque, les routes possibles qui s'ouvrent au choix individuel, les paramètres qui pèsent sur ce choix »³.

Selon Gauchet, la biographie s'affiche comme volonté de « saisir l'ensemble du champ social et de l'éclairer à partir d'un de ses foyers singuliers »⁴. Il s'agit d'un changement de focale : en effet, si l'histoire a fait le deuil de son propre projet d'histoire totale, le deuil de « l'ambition naïve de tout embrasser et de tout épuiser d'un seul coup », elle s'autorise désormais à « s'ouvrir une perspective sur le tout, (...) une perspective parmi d'autres possibles (...) dans la pluralisation de principe des vues globales ». Ainsi notamment, « La descente de l'observation au niveau micro-social est le moyen d'appréhender plus efficacement le fonctionnement macro social, tel qu'il se rétracte dans les plis et les replis d'une biographie (...) »⁵.

Dans le même esprit, pour Lévesque le sujet de la biographie peut donner accès au groupe : « L'étude d'individus en tant que membres de groupes sociaux, définis par leur classe, leur genre, leur ethnie et leur statut social permet de dépasser le particulier pour capter beaucoup plus qu'un cheminement individuel, soit les traits spécifiques d'une période historique donnée »⁶. Ainsi, « On peut dire qu'en fournissant une clé pour la compréhension d'une époque, la biographie est instrumentalisée, ce qui est loin de la dévaloriser. Elle nous renseigne, entre autres, sur les groupes

¹ PIKETTY G., *op. cit.*, p. 126

² LAMONDE Y., *op. cit.*, p. 91

³ SIRINELLI J.-F. (dir.), *Dictionnaire de la vie politique française au XX^e siècle*, PUF, 1995, P. VI, Cité par PIKETTY G., *op. cit.*, p. 120

⁴ GAUCHET M., L'Élargissement de l'objet historique, *Le Débat*, 1999/1 N°103, pp. 131-147, p. 135

⁵ Id. p. 135

⁶ LEVESQUE A., Réflexions sur la biographie en l'an 2000, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54. N°1, 2000, pp. 95-102, p. 100

sociaux et leurs relations réciproques, sur les rapports de classe et sur les rapports sociaux de sexe à certaines époques. »¹

Lévi voit dans la biographie la possibilité de « souligner l'irréductibilité des individus et de leurs comportements à des systèmes généraux, au nom de l'expérience vécue »². Contre l'idée selon laquelle la stabilité, même très momentanée, des systèmes normatifs déterminerait les trajectoires individuelles, Lévi propose de « s'interroger davantage sur l'ampleur réelle de la liberté de choix »³. En effet, « Aucun système normatif n'est, de fait, assez structuré pour éliminer toute possibilité de choix conscient, de manipulation ou d'interprétation des règles, de négociation. Il me semble que la biographie constitue, à ce titre, le lieu idéal pour vérifier le caractère interstitiel –et néanmoins important- de la liberté dont disposent les agents, comme pour observer la façon dont fonctionnent concrètement des systèmes normatifs qui ne sont jamais exempts de contradictions. »⁴ Si la biographie peut révéler la liberté dont dispose le sujet, elle est aussi « un excellent moyen de mettre en évidence la part de l'imprévisible et de l'inexplicable »⁵

Mais la biographie peut aussi être « lieu idéal où éprouver la validité des hypothèses scientifiques concernant les pratiques et le fonctionnement effectif des lois et des règles sociales »⁶.

1.2.3 Un lieu privilégié de questionnement

En conclusion, chaque individu évoluant au sein d'une société avec ses normes et ses contraintes, on est en droit de se demander dans quelle mesure le contexte social détermine –voire contraint - la destinée d'un individu, ou au contraire si l'individu, jouissant d'une liberté totale ou relative, est bien maître de son destin. La biographie constituera alors un lieu privilégié de questionnement des relations « entre norme et pratiques, entre individu et groupe, entre déterminisme et liberté, ou encore entre rationalité absolue et rationalité limitée »⁷.

1.3 Est-il possible d'écrire une vie ? Sur la possibilité de l'entreprise biographique.

L'entreprise biographique rencontre plusieurs difficultés à divers niveaux, et pose en premier lieu la question de sa faisabilité.

Citant Momigliano, Lévi souligne une ambiguïté dans le fait qu'un individu « possède des limites claires, un nombre restreint de relations significatives »⁸, mais en même temps se pose la question

¹ LEVESQUE A., *op. cit.*, p. 101

² LEVI G., *op. cit.*, p. 1325

³ Id. p. 1333

⁴ Id. p. 1333

⁵ PIKETTY G., *op. cit.*, p. 125

⁶ LEVI G., *op. cit.*, p. 1325

⁷ Id. p.1333

⁸ MOMIGLIANO A., *Storicismo rivistato*, dans *Fondamenti della storia antica*, Turin, 1984, p. 464, Cité par LEVI G., *op. cit.* p. 1325

de savoir si l'historien est capable « d'énumérer les innombrables aspects de la vie »¹, nous renvoyant ici à la question de la faisabilité de la biographie.

En effet, selon Lévi², le doute sur la possibilité même de la biographie est un facteur récurrent depuis le XVIII^e siècle. Analysant les tentatives de Sterne, Diderot et Rousseau, Lévi résume ainsi le questionnement sur la possibilité de la biographie : « ce qui pouvait être considéré comme socialement déterminant et communicable ne recouvrait que de façon très inadéquate ce que la personne considérait elle-même comme essentiel »³. Ainsi Diderot pensait-il que la biographie était incapable de saisir l'essence d'un individu et Rousseau considérait-il que, si elle était possible (voir ses *Confessions*), elle était en définitive incapable de communiquer la vérité d'une vie.

Tirant les leçons de ce constat, Lévi élève la biographie morale au rang du compromis. En renonçant à l'exhaustivité et à la véracité individuelle, la biographie morale recherche un accent plus didactique. Mais cette simplification suppose une certaine confiance dans la capacité du biographe à décrire ce qui est significatif dans une vie, confiance qui « culminera d'ailleurs dans le positivisme et le fonctionnalisme, avec lesquels la sélection des faits significatifs va accentuer le caractère exemplaire et typologique des biographies, en privilégiant la dimension publique par rapport à la dimension privée et en considérant comme insignifiants les écarts aux modèles proposés »⁴.

Au XX^e siècle, toujours selon Lévi, l'émergence de nouveaux paradigmes dans l'ensemble des champs scientifiques remet profondément en cause la possibilité de toute connaissance définitive sur les phénomènes naturels, et reconnaît le rôle de l'observateur dans l'établissement des faits scientifiques. La psychanalyse notamment montre l'existence d'une autre personne en nous même, sous la forme de l'inconscient, ce qui soulève « le problème du rapport entre la description traditionnelle, linéaire, et l'illusion d'une identité spécifique, cohérente, sans contradiction »⁵. L'identité est donc complexe, elle se forme progressivement et non linéairement, et ses contradictions deviennent « les protagonistes des problèmes biographiques qui se posent aux historiens »⁶. Passeron souligne également l'aporie du travail biographique : « le projet de narration biographique côtoie une (...) tentation, celle de la quête utopique d'un savoir intégral de l'individu »⁷.

1.4 Quelles approches et quelles méthodes pour la biographie ?

Devant la richesse des destinées individuelles et l'incapacité de « maîtriser la singularité irréductible de la vie d'un individu »⁸, Lévi distingue quatre approches du problème biographique utilisées par les historiens.

Selon une première approche, de type prosopographique, « les biographies individuelles ne servent qu'à illustrer des formes typiques de comportement ou de statut (...) la biographie n'y est pas celle

¹ MOMIGLIANO A., *Lo sviluppo della biografia greca*, Turin, 1974, p. 8, Cité par LEVI G., *op. cit.*, p. 1325

² LEVI G., *op. cit.*

³ Id. p. 1327

⁴ Id. p. 1328

⁵ Id. p. 1329

⁶ Id. p. 1329

⁷ PASSERON J.-C., *op. cit.*, p. 10

⁸ LEVI G., *op. cit.*, p. 1329

d'une personne singulière, mais plutôt celle d'un individu qui concentre toutes les caractéristiques d'un groupe »¹.

Une seconde approche consiste à mettre en valeur le contexte comme facteur explicatif des destinées singulières, soit qu'il permette « d'interpréter les vicissitudes biographiques à la lumière d'un contexte qui les rend possibles et donc normales »², soit qu'il serve à combler des lacunes documentaires, au moyen de comparaisons avec d'autres personnes dont la vie présente des analogies avec celle du personnage étudié. Le contexte est, dans ces perspectives, ce qui autorise les trajectoires individuelles.

La troisième approche concerne l'étude des cas limites. En l'occurrence, les biographies mettent en lumière les marges du champ social à l'intérieur desquels ces cas limites sont possibles.

Enfin, dans une approche herméneutique et délibérément subjective, le matériau biographique est sujet à interprétation et c'est « l'acte interprétatif lui-même qui devient significatif, c'est-à-dire le processus de transformation au texte, d'attribution d'un sens à un acte biographique qui pouvait en recevoir une infinité d'autres. »³.

Dans sa mise au point méthodologique et historiographique, Avezou distingue quant à lui six problèmes méthodologiques liés à l'entreprise biographique⁴.

Le premier, intitulé « Biographie et contexte », consiste à s'interroger les relations de l'individu et de son contexte social. Dans un premier cas de figure, l'étude du contexte explique à elle seule la destinée du biographié. Dans un second cas, proche de la vision micro-historique, l'individu est considéré comme représentatif et éclairant sur le contexte social.

Un second problème de la biographie est le risque d'une dérive déterministe. L'antidote proposé par Avezou renvoie aux marges de liberté et d'indéterminé que souligne Lévi, et que nous avons déjà évoqué plus haut.

Distinguant un troisième problème méthodologique, Avezou souligne l'illusion téléologique de la biographie des « grands hommes » puisque le biographe connaît déjà la fin de l'histoire. Pour surmonter cela, l'historien doit recourir aux méthodes historiennes classiques et méditer constamment la mise en garde du sociologue Passeron contre « l'excès de sens et de cohérence inhérent à toute approche biographique »⁵.

Enfin, dans un quatrième temps, Avezou évoque l'élan spontané et inévitable d'évoquer l'individu de son premier à son dernier jour, dans un impératif d'exhaustivité. Mais, devant le risque d'opacité du résultat d'un travail exhaustif et l'impossibilité de rendre compte d'une vie dans sa totalité (impossibilité soulignée aussi notamment par Lévi, cf. supra), le biographe peut avec profit mener

¹ Id. p. 1330

² Id. p. 1330

³ Id. p. 1332

⁴ AVEZOU L., *op.cit.*

⁵ PASSERON J.-C., *op. cit.*, Cité par AVEZOU L., *op.cit.*, p. 22

une étude plus circonscrite. Se focaliser sur une période critique de la vie d'un individu peut en effet permettre de « repérer les distorsions entre le personnage et l'individu »¹.

Avezou pose ensuite un problème inhérent à la construction de la biographie. Si « la stricte linéarité chronologique semble – en théorie - la façon la plus commode de retrouver la pulsation de la vie »², la subjectivité assumée du biographe peut le conduire à doubler le chronologique d'une approche thématique.

Enfin, au-delà même de la biographie se pose la question de la postérité légendaire des « grands hommes ». Il s'agit d'apprécier le prolongement posthume d'une biographie, en particulier d'étudier comment une figure publique peut se trouver galvaudée au fil du temps, et dans quelle mesure cette figure a contribué à l'édification de sa propre légende.

L'étendue des questions méthodologiques posées par le genre biographique est donc considérable. En définitive, il n'existe pas de méthode unique et universelle, mais la biographie mobilise et concentre « l'ensemble des savoirs produits par les sciences de l'homme »³.

1.5 Risques de l'entreprise biographique

1.5.1 Le rapport entre le biographe et son sujet

Lévesque et Lamonde interrogent le rapport entre le biographe et son sujet. Ils cherchent ce qui, dans une biographie « appartient au biographe et ce qui appartient à son personnage »⁴. Qu'est ce qui pousse l'historien à s'intéresser à tel homme plutôt qu'à tel autre ? Peut-on y voir quelque forme d'identification ? Qu'est ce que la biographie peut révéler de son auteur ? Le biographe, par sa recherche, aura-t-il appris du personnage la même chose que ses contemporains avaient appris de lui ? « En ce sens, la biographie, qui met en cause un humain, a quelque chose de thérapeutique ; elle met en branle toute la dimension de sciences « humaines » de l'histoire et remet en interrogation les procédures d'objectivation du travail historique »⁵. Lévesque écrit que si certains estiment que « toute biographie est aussi une autobiographie (...) les biographes sont des autobiographes plutôt par la sélection des traits et des événements considérés comme importants, par le choix des questions posées, par les interprétations qui puisent le plus souvent dans leur propre expérience. »⁶ Ainsi se trouve souligné, chez Lévesque comme chez Lamonde, le rapport particulièrement complexe existant dans l'entreprise biographique, entre le désir d'objectivité et la subjectivité plus ou moins assumée du biographe.

Erigeant ce constat en problème, Piketty et Dosse mettent en garde le biographe contre les dérives possibles de l'entreprise biographique. Dosse relève ainsi que, pour l'historien, « l'écriture d'une biographie se prête à toutes sortes de dérives. Il convient de tenir une bonne distance avec un sujet qui en général lui tient à cœur, et qui de ce fait l'entraîne vers une adhésion non seulement

¹ AVEZOU L., *op.cit.*, p. 23

² Id. p. 23

³ PASSERON J.-C., *op. cit.*, p. 10

⁴ LAMONDE Y., *op. cit.*, p.92

⁵ Id. p.93

⁶ LEVESQUE A., *op. cit.*, p. 99

intellectuelle, mais souvent affective et passionnelle. »¹ Piketty invite également à une prise de distance. Le biographe se retrouve face à une difficulté liée tout simplement à sa propre existence : « Le choix d'un sujet n'est jamais anodin, pas plus que ne le sont les arbitrages rendus entre les sources et l'écrit. L'air du temps comme la mémoire sont également prodigues en redoutables chausse-trapes ; le lien qui finit par s'établir, de quelque nature qu'il soit, entre le biographe et son sujet ne simplifie rien d'une situation complexe. (...) une mise à distance doit s'opérer. »²

1.5.2 Le risque du téléologisme

Mais étudier une vie, nous dit Piketty, « c'est aussi courir le risque de tomber dans une linéarité dangereuse, susceptible de gommer les inflexions. Paradoxalement, connaître la fin de l'histoire ne simplifie pas la tâche; le fait qu'il s'agit d'une existence vécue de bout en bout par un seul et même sujet ne suffit pas à fonder la cohérence du propos de l'historien. D'autres grilles de lecture doivent être exploitées, qui prennent en compte les solutions de continuité et les stratifications multiples d'une personnalité, ses constructions successives, les hasards et les moments d'une vie, les influences subies ou exercées. »³.

1.5.3 L'illusion et l'utopie biographique

Bourdieu s'est fortement attaqué au genre biographique : « Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un « sujet » dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations »⁴. Fondée sur les récits linéaires d'une vie conçue plus ou moins comme un « développement nécessaire », l'approche biographique pêcherait par son ambition de vouloir dégager une cohérence, une unité et, en définitive, un sens du devenir biographique d'un individu.

Passeron s'interroge quant à lui sur le pouvoir « exorbitant » d'intelligibilité de la biographie. Il invite le biographe à être attentif et critique vis-à-vis de « l'excès de sens et de cohérence inhérent à toute approche biographique »⁵ et distingue deux pôles extrêmes de l'entreprise biographique :

« A un pôle, le récit biographique à l'état brut, rêvant d'exhaustivité, se berçant de la certitude que « rien n'est insignifiant ». Ici ce qui est visé, épousé par le récit, ce qui procure l'impression de comprendre, c'est le fait de toucher du doigt, non seulement le « ceci s'est passé ainsi quelque part et pour quelqu'un », mais de toucher du doigt la forme concrète, singulière, immédiatement compréhensible, de l'enchaînement des effets dans une vie d'homme (...) L'illusion de la pertinence tous azimuts d'une expérience singulière. Puisque tout ça est du réel, du « direct », du singulier, que ce réel est touché du doigt, ramassé, raconté, réécrit, recueilli, filmé, il devient affectivement difficile d'en laisser perdre la moindre parcelle, chacun participant de la *saveur* totale du récit ; il devient douloureux d'admettre que n'importe quel trait, n'importe quelle association de traits ne soit pas

¹ DOSSE F., *Le pari biographique. Ecrire une vie*, La Découverte, 2011, 480 pages, p. 227

² PIKETTY G., *op. cit.*, p. 121 et 122

³ Id. p. 121

⁴ BOURDIEU P., *L'illusion biographique*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986.

L'illusion biographique, pp. 69-72, p. 71

⁵ PASSERON J.-C., *op. cit.*, p.4

d'emblée pertinence. On peut le dire autrement : tout semble pertinent parce que *tout est senti comme métonymique.* »¹

A l'autre pôle : « les traits pertinents ne sont plus recherchés dans et par les fonctionnements biographiques (...), ils sont produits par l'anonymisation des acteurs du devenir traités comme de simples « unités statistiques » et pensés comme les marqueurs interchangeable d'une structure du changement qui aurait pu se passer de biographie et donc, au sens strict, d'individus dotés d'identité personnelle »²

1.6 Biographie et histoire des sciences

Nous terminerons cette revue bibliographique avec Kaeser³, qui étudie spécifiquement le potentiel heuristique de la biographie en histoire des sciences.

Par le passé, la biographie de savant a connu ses heures de gloire, avec les éloges rituels du XVII^e siècle, puis les biographies « victoriennes » du XIX^e siècle. Mais le développement de l'histoire puis celui de la philosophie des sciences au XX^e siècle et enfin le structuralisme ont relégué à l'arrière plan l'étude des trajectoires individuelles au profit d'études anonymes sur les conditions de possibilité et de construction des savoirs scientifiques. Selon Kaeser, l'histoire des sciences peut se saisir du regain d'intérêt pour le genre biographique dont nous avons fait mention en début de texte, et la biographie de savant montre à quel point la recherche scientifique est inséparable de la vie du sujet prise dans sa globalité et sous toutes ses facettes. C'est la question du lien entre la vie et l'œuvre qui se trouve posée ici.

1.7 Conclusion

Nous avons choisi de nous lancer dans la biographie de Jacques Poly parce qu'il fait partie des « grands hommes » de l'histoire de l'Inra, comme nous l'avons souligné dans l'introduction générale de ce mémoire. Nous adhérons par là à l'idée qu'une telle biographie peut avoir des vertus pédagogiques, rendant la mémoire de l'Inra plus vivante et sa conscience historique plus ferme, comme le soulignait Lamonde⁴. Mais nous pensons également, à la suite de Sirinelli⁵, que cette biographie permet de « balayer large », et de rendre compte des enjeux scientifiques et politiques d'une époque, devenant alors un élément important de l'écriture de l'histoire de l'Inra.

Le matériau utilisé pour jeter les bases d'une biographie de Jacques Poly, à savoir les témoignages d'Archorales, est très particulier. En effet, il convient de souligner que les témoins évoquant Jacques Poly le font en connaissant son parcours à l'Inra. Ils savent déjà la fin de l'histoire, et le risque de téléologisme est bien présent. Mais le fait que dans notre cas, les témoins soient « sources

¹ Id. p.5

² Id. p. 6

³ KAESER M.-A., *op. cit.*

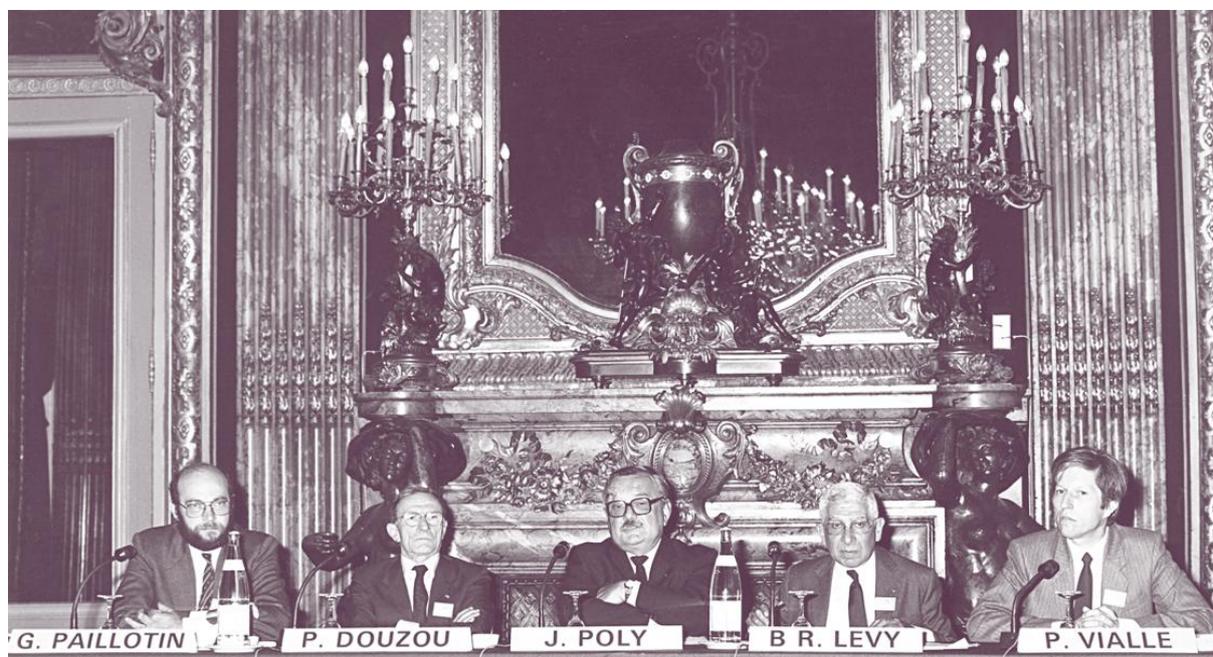
⁴ Voir le paragraphe 1.2.1 du présent chapitre.

⁵ Voir le paragraphe 1.2.2 du présent chapitre.

virtuelle », car non interrogés spécifiquement sur la vie de Jacques Poly (voir page 33), réduit selon nous un tel risque.

D'autre part, nous utilisons un matériau qui est déjà un récit, une mise en drame incarnée des événements. C'est l'excès possible de sens qui est ici souligné, comme l'écrivait Passeron¹. Mais il s'agit dans notre test d'exploitation d'Archorales de récupérer tout ce qui peut, *à priori*, être significatif dans le parcours de Jacques Poly. Ce sont autant d'éléments dont le caractère signifiant serait à valider dans un travail ultérieur, avec d'autres sources.

Enfin, la biographie ainsi ébauchée ne prétend pas rendre compte de la totalité de la vie de Jacques Poly, puisqu'elle se concentre sur sa carrière à l'Inra.



Archorales tome 14

¹ Voir le paragraphe 1.5.3 du présent chapitre.

2. Les grandes lignes du parcours de Jacques Poly

Les informations livrées par les témoins d'Archorales permettent à elles seules de reconstituer les grandes lignes du parcours de Jacques Poly, depuis ses années de formation à l'Institut National Agronomique jusqu'à son accession à la direction générale de l'Inra puis son départ en 1989. Très classiquement, il est possible de produire un récit basé sur une progression chronologique. Au-delà des informations factuelles qui nous sont livrées, les témoignages permettent de reconstituer les contextes (voir par exemple l'importance du professeur André-Max Leroy et son influence) et de mettre en lumière la part d'humanité dans les décisions prises (voir par exemple l'épisode du conflit à l'occasion du rassemblement des équipes de génétique animale à Jouy-en-Josas).

2.1 Les études à l'Institut National Agronomique (1946-1948)

Jean-Pierre Boyer et Alain Rérat situent l'entrée de Jacques Poly à l'Agro en 1946, date confirmée par les informations fournies dans l'inventaire du fonds Poly déposé aux Archives Nationales.

En fin de seconde année d'Agro, les étudiants participaient à un « amphi-situ », au cours duquel « les postes étaient offerts étaient choisis par les candidats, par ordre de mérite »¹. Claude Calet, camarade de promotion de Jacques Poly souligne que « tous les premiers de cette promotion là, la 71è, n'avaient pas choisi le Génie Rural ou les Eaux et Forêts, au moment de l'amphi-situ, mais la recherche agronomique qui n'en était pourtant encore qu'à ses premiers balbutiements »².

Les témoins évoquent le charisme, doublé d'un fort crédit scientifique, des professeurs de l'Agro.³ Dans le domaine zootechnique, un large consensus se lit autour de la figure du professeur André-Max Leroy. Il investit le champ de la zootechnie, déserté des vétérinaires –traditionnellement autant pathologistes que zootechniciens- après la seconde guerre mondiale, ceux-ci canalisant leur énergie sur la seule pathologie microbienne.⁴ Bertrand Vissac qualifie le professeur Leroy de « père de la zootechnie en France, dont les travaux étaient hautement considérés »⁵.

Jacques Poly est embauché par l'Inra comme Agent Contractuel Scientifique⁶ en 1948, soit à la fin de sa seconde année d'Agro (date confirmée par les informations fournies dans l'inventaire du fonds Poly déposé aux Archives Nationales).

¹ MERAT P., *Archorales*, tome 2, p. 99 ; GROSCLAUDE F., *Archorales*, tome 8, p. 136

² CALET C., *Archorales*, tome 7, p.149

³ JOURNET M., *Archorales*, tome 4, p. 70 ; BERANGER C., *Archorales*, tome 8, p. 9 ; DEMARLY Y., *Archorales*, tome 3, p. 135 ; GROSCLAUDE F., *Archorales*, tome 8, p. 99

⁴ JOLIVET G., *Archorales*, tome 7, p. 90

⁵ Voir aussi notamment JOURNET M., *op.cit.*, p. 70 ; FEVRIER R., *Archorales*, tome 6, p. 24 ; JOLIVET G. *op. cit.*, p. 90 ; GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 99 ; BERANGER C., *Archorales*, tome 8, p. 9 ; ROUVIER R., *Archorales*, tome 14, p. 212

⁶ RERAT A., *Archorales*, tome 2, p. 26

Ainsi, Jacques Poly, major de sa promotion, obtenant partout des « notes ronflantes »¹, devant qui s'ouvrent tous les choix d'orientations possibles, choisit la voie peu rémunératrice² de la recherche agronomique naissante à l'Inra, vraisemblablement influencé par ses professeurs à l'Agro et notamment le professeur André-Max Leroy.

2.2 Le temps auprès de Leroy, suite des années de formation (1948-1954/1955)

Il était d'usage que l'Inra détache temporairement ses jeunes recrues dans des laboratoires de formation, dans des disciplines qui n'existaient pas encore à l'Inra³. Ainsi, Jacques Poly est placé en formation dans le laboratoire de recherches zootechniques du professeur Leroy.⁴

Jacques Poly reste contractuel scientifique pendant trois ans et demi. En 1951, l'Inra organise le premier concours d'assistant en production animale, auquel Jacques Poly est reçu⁵. Deux ans plus tard, il réussit le concours de chargé de recherche.⁶

Au début des années 1950, Jacques Poly effectue un voyage aux Etats-Unis⁷, traversant le pays en bus pour visiter des universités et des fermes. Il observe à cette occasion la forte productivité des vaches laitières américaines, prenant ainsi conscience de l'importance de la génétique. A son retour, il suggère de créer une station de génétique animale. Il fait appel pour cela à des camarades de sa promotion ou des promotions voisines, et notamment Bertrand Vissac, Marcel Poutous et Philippe Mérat.

Jacques Poly enseigne également la zootechnie à l'Institut technique de pratique agricole (ITPA).⁸ Avec une touche d'humour, Léon Damour nous dit avoir apprécié, entre autres, « les cours percutants de zootechnie d'un certain monsieur Jacques Poly ».

Claude Béranger décrit ainsi l'ambiance de la recherche zootechnique dans le début des années 1950 : « La recherche zootechnique avait l'air de se passer moins en laboratoire que sur le terrain. Elle paraissait jeune et dynamique, offrant de larges perspectives : les sujets proposés semblaient immenses puisque peu de sujets avaient été encore abordés. La personnalité d'hommes comme Février, Paul Auriol, Poly contribuait encore à renforcer cette impression favorable : à l'évidence, ils avaient tous un très grand dynamisme et semblaient désireux de faire des tas de choses nouvelles, dans la voie que le professeur Leroy avait ouverte dans son laboratoire de zootechnie de l'Agro. Celui-ci se trouvait déjà très impliqué dans le contrôle laitier, avec les livres généalogiques, ne séparant jamais vraiment la recherche de l'action. »⁹

¹ BOYER J.-P., *Archorales*, tome 8, p. 94

² Id., p. 94

³ RERAT A. *op. cit.*, p.26 ; CALET C., *Archorales*, tome 7, p.150

⁴ CALET C., *op. cit.*, p. 150 ; BOYER J.-P., *op. cit.*, p. 96

⁵ BOYER J.-P., *op. cit.*, p. 98

⁶ BERANGER C., *op.cit.*, p.9

⁷ POPESCU P., *Archorales*, tome 5, p. 43; LEGAULT C., *Archorales*, tome 10, p. 118

⁸ GROSCLAUDE G., *Archorales*, tome 12, p. 114 ; DAMOUR L., *Archorales*, tome 15, p. 157

⁹ BERANGER C., *op. cit.*, p.9

Mais la collaboration entre le professeur Leroy et Jacques Poly ne tarde pas à devenir délicate.¹

Selon Bertrand Vissac², le laboratoire était « dominé, au niveau de la sélection, par les rapports aux livres généalogiques qui s’opposaient alors à l’insémination artificielle balbutiante », les anciens sélectionneurs vendant leurs taureaux « sur des critères uniquement subjectifs », critères mis en doute par les tenants de l’insémination artificielle. « C’est dans ce contexte qu’ont éclaté des conflits au sein du laboratoire Leroy, à propos de la sélection des taureaux, hors des normes officielles »

Un conflit s’ouvre ainsi entre les anciens sélectionneurs (livres généalogiques) et les modernistes, promoteurs de l’insémination. Les résultats des études menées par Jacques Poly et son équipe vont à l’encontre des normes européennes de contrôle laitier établies par le professeur Leroy: « Quand nous avons publié ces résultats à l’amphi de l’Agro, le professeur Leroy, garant des normes européennes qu’il avait édictées, nous a interdit de poursuivre dans cette voie »³. L’opposition scientifique et technique se double d’une confrontation entre deux personnalités fortes : André-Max Leroy et Jacques Poly. Il est alors nécessaire de « mettre les deux fortes têtes à quelques encablures de distance »⁴.

2.3 Le temps de la rue de l’Estrapade (1954/1955-1960)

Ainsi en vers 1960⁵, sous prétexte de sur-population⁶, le directeur de l’Inra Henri Ferru transfère l’équipe de Jacques Poly dans les locaux de la Société d’hygiène alimentaire, rue de l’Estrapade. Jacques Poly y « créera une véritable école de la nouvelle génétique animale »⁷, dans laquelle il développera notamment des aspects méthodologiques.⁸

Ce laboratoire de recherche, bien que dirigé par Jacques Poly, est toujours annexé à la chaire de zootechnie de l’Agro⁹. En 1961, Roger Rouvier rejoint l’équipe de Poly : « Il y avait là la station centrale de génétique animale dont Jacques Poly était le directeur. À mon arrivée, son équipe de scientifiques était constituée par Marcel Poutous, Jean-Jacques Lauvergne, Michel Gillois, Bertrand Vissac. Elle s’est étoffée rapidement avec l’arrivée notamment d’ingénieurs et techniciens lorsque le matériel informatique a été mis en place dans le courant de l’année 1961. »¹⁰ Jacques Poly étoffe donc son équipe avec non seulement des ingénieurs et des techniciens, mais aussi avec des chercheurs de formation universitaire en biologie.¹¹ Selon Maurice Molénat, la réussite de la génétique animale est en partie due à l’éclectisme de cette équipe, si disparate à première vue, mais si riche par sa diversité. Ce début de la génétique animale à l’Inra, au début des années 60, « s’est effectué dans l’euphorie, sans état d’âme. Quand un problème se posait, nous le résolvions à notre

¹ MOLENAT M., *Archorales*, tome 1, p. 125

² VISSAC B., *Archorales*, tome 2, p. 186

³ VISSAC B., *op. cit.*, p. 186

⁴ MOLENAT M., *op. cit.*, p. 125

⁵ VISSAC B., *op. cit.*, p. 186

⁶ MOLENAT M., *op.cit.*, p. 123; VISSAC B., *op. cit.*, p. 186

⁷ FEVRIER R., *op. cit.*, p. 16

⁸ MERAT P., *op.cit.*, p 100

⁹ MOLENAT M., *op.cit.*, p. 123

¹⁰ ROUVIER R. *op. cit.*, p.214

¹¹ Id., p. 215

façon et souvent les services administratifs devaient réparer nos erreurs. »¹ Jacques Poly affirme son « caractère bien trempé » : pour le modérer une certaine philosophie est nécessaire.² Maurice Molénat³ témoigne de la « complicité initiale » des membres de ce qu'il nomme « la bande à Poly », ou encore « la boutique Poly », dont Maurice Molénat assurait la gestion.

Attentif à ce que les jeunes chercheurs acquièrent une solide formation méthodologique, Jacques Poly donne des orientations justes et sait créer un environnement de recherche favorable. Il se donne également des moyens : en 1961, le laboratoire acquiert le premier ordinateur, un IBM 1620.⁴

Pendant cette période, Jacques Poly constitue une amicale de chercheurs de Paris, future ADAS (Association pour le développement des activités sociales de l'Inra).⁵

Avec Pierre Frézal, Maxime Lamotte, Georges Teissier, ainsi que les Universités et l'INED, Jacques Poly impulse une dynamique visant à créer un enseignement de troisième cycle de génétique quantitative et appliquée. Cet enseignement est conçu pour rapprocher plus intimement la biologie et les mathématiques.⁶ Il exigera par la suite de ses recrues qu'elles suivent les enseignements de ce DEA⁷.

Les années 1961-1962 sont celles des choix de recherches expérimentales, selon les orientations de Jacques Poly. Les réflexions portent sur les plans d'amélioration génétique à proposer dans le futur, ainsi que sur les dispositifs pour la sélection que la loi sur l'élevage a ensuite prévus.⁸ Michèle Jacquin⁹ souligne le « rôle précurseur (de Jacques Poly) dans la génétique quantitative » et en profite pour « exprimer toute l'admiration (qu'elle) a eu pour cet homme pas toujours facile à vivre mais qui savait motiver ses troupes et avait toujours de la « reconnaissance » pour celles et ceux qui travaillaient ».

2.4 Le rassemblement des équipes de génétique animale à Jouy-en-Josas (1962/1963)

Ces mêmes années, la Station de recherche sur l'élevage à Jouy-en-Josas se met en place, dès l'achat de ce domaine à la fin de l'année 1950¹⁰. D'autres stations sont créées en même temps : celle de physiologie, des recherches avicoles et de recherches laitières, et, peu de temps après, celle de biochimie puis de nutrition.¹¹

Cette station de recherche sur l'élevage, dirigée par Raymond Février, comprend une équipe « herbivores » constituée autour de Robert Jarrige, une équipe « génétique » autour de Paul Auriol,

¹ MOLENAT M., *op.cit.*, p.140

² Id., p. 125

³ MOLENAT M., *op. cit.*, p.133 et 141

⁴ ROUVIER R., *op. cit.*, p. 216

⁵ MOLENAT M., *op. cit.*, p. 137; PINSON C., *Archorales*, tome 15, p. 120

⁶ VISSAC B., *op. cit.*, p. 187 ; ROUVIER R., *op. cit.*, p. 215

⁷ LEGAULT C., *op. cit.*, p. 120

⁸ ROUVIER R., *op. cit.*, p.216

⁹ JACQUIN M., *Archorales*, tome 11, p. 102

¹⁰ BOYER J.-P., *op. cit.*, p. 95

¹¹ FEVRIER R., *op. cit.*, p. 24

une équipe « porcs » autour d'Emmanuel Salmon-Legagneur, une équipe « viande » autour de Bernard-Louis Dumont.¹

Deux équipes de généticiens coexistent donc à l'Inra : celle de Jouy-en-Josas, autour de Paul Auriol, et celle de la rue de l'Estrapade à Paris, autour de Jacques Poly. En cette période de balbutiement de la génétique quantitative, les généticiens sont en quête de données : leurs analyses nécessitent de grands nombres d'animaux. En l'absence de troupeaux expérimentaux, ils s'appuient sur les organismes d'élevage : « Comme ils ne pouvaient compter sur les troupeaux expérimentaux dont les effectifs étaient nuls ou insuffisants, notamment dans le cas des bovins, Auriol et Ricordeau d'un côté, Poly, Vissac et Poutous de l'autre, cherchaient chacun à s'appuyer sur des organismes d'élevage pour avoir accès aux données dont ils avaient besoin »² C'est ainsi que Jacques Poly instaure des relations de travail avec le contrôle laitier du pays de Caux et avec un centre d'insémination artificielle dans l'Yonne.³

Mais les deux équipes se trouvent souvent en concurrence : « il y avait à l'Inra deux équipes de généticiens rivales qui avaient en vue les mêmes objectifs sur la même espèce animale et sur la même production, la production laitière »⁴. Naturellement, « la situation ne pouvait pas durer longtemps, les éleveurs comprenant mal l'existence de deux groupes de chercheurs rivaux, qui au mieux feignaient de s'ignorer. »⁵

En 1961-1962, il s'agit non seulement de regrouper les deux équipes génétiques, mais aussi de choisir le chef de la station centrale de génétique animale ainsi formée.

Les témoignages abondent pour décrire cette période mouvementée⁶. Il y a deux alternatives manifestement exclusives l'une de l'autre: Jacques Poly ou Paul Auriol. Les témoins ne prennent parti ni pour l'un ou l'autre, à l'image de François Grosclaude : « Je n'avais aucune envie, de toutes façons, d'être contre l'un ou contre l'autre ». Mais ils se font les porte parole d'une « bagarre »⁷, de « bataille »⁸, « d'ambitions rivales »⁹, d'une « révolution »¹⁰, d'une « prise de pouvoir »¹¹, de « l'envie d'en découdre »¹², de « heurts et de grincements de dents »¹³ : « il n'y avait pas de place pour deux »¹⁴... la préférence « pour l'un ou l'autre reposant sur des sympathies mais aussi sur des fidélités d'origine scolaire »¹⁵.

¹ BERANGER C., *op. cit.*, p. 10

² GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 137

³ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 138

⁴ Id., p. 138

⁵ Id., p. 137

⁶ Sous différentes formes, mais sur des registres équivalents, cet épisode est évoqué par MOLENAT M., *op. cit.* p.125, RERAT A., *op. cit.*, p.28, JOURNET M., *op. cit.*,p. 70, GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 138, BOYER J.-P., *op. cit.*,p. 100 et LEGAULT C., *op. cit.*, p.119

⁷ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 136

⁸ LEGAULT C., *op. cit.*, p.119

⁹ BOYER J.-P., *op. cit.*,p.100

¹⁰ LEGAULT C., *op. cit.*, p.119

¹¹ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 149

¹² Id., p. 139

¹³ MOLENAT M., *op. cit.* p.125

¹⁴ BOYER J.-P., *op. cit.*,p.100

¹⁵ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.138

Selon Alain Rérat, Jacques Poly et Raymond Février étaient souvent en désaccord mais, « en 1961, à un congrès qui se tenait à Hambourg, ils ont discuté ensemble et conclu toutefois un gentleman's agreement. A partir de ce jour, Poly a acquis droit de regard sur toute la génétique animale à l'Inra. L'équipe Auriol qui était la plus importante de la station de recherche sur l'élevage a été intégrée dans celle de Poly, ce qui a occasionné bien des séquelles et provoqué des départs. »¹

Alain Rérat et François Grosclaude soulignent le surplus de considération accordé à Jacques Poly du fait de son passage à l'Agro, Paul Auriol « n'étant qu'un *Grignonnais* », la compétence scientifique de ce dernier n'étant cependant pas remise en cause.

D'ailleurs Paul Auriol est tout d'abord pressenti, tandis que la Direction générale envisage d'affecter l'équipe de Jacques Poly à un centre d'insémination artificielle, « ce qui était irréaliste »².

Les rivalités sont fortes, et en définitive, le choix se porte sur Jacques Poly, conduisant au départ de Paul Auriol. Les raisons de ce choix ne sont pas explicitées clairement ce qui laisse à penser que la raison du plus fort l'ait emporté.

La fusion des deux équipes de génétique et leur regroupement à Jouy sont décidés en 1962-1963. Le départ de Paris de l'équipe de Jacques Poly signe une rupture avec l'Agro et le professeur Leroy. Le champ de la recherche zootechnique s'autonomise, s'affranchit de la tutelle intellectuelle d'André-Max Leroy³.

Au terme de l'affaire, Jacques Poly se trouve donc le chef de la station centrale de génétique animale. Jacques Poly reçoit alors « dans son bureau, un à un, tous les chercheurs de l'équipe Auriol qui restaient et les membres de l'équipe qui travaillaient rue de l'Estrapade leur ont exposé ce qu'ils faisaient. »⁴. Jacques Poly prend « la responsabilité de la génétique pour l'ensemble des espèces et les personnels qui travaillaient sur les groupes sanguins relevaient également de son autorité. »⁵ Bertrand Vissac devient le second pour l'animation scientifique. Maurice Molénat continue à assumer la responsabilité administrative. Jacques Poly et Bertrand Vissac tiennent « à ce que les fonctions logistiques soient assurées par des ingénieurs. Ils voulaient des gens capables d'étudier les dossiers à fond, de conduire une équipe et de leur tenir tête s'il le fallait. »⁶

Le regroupement qui vient d'être décrit s'inscrit dans une opération plus générale de restructuration. Raymond Février, nommé Inspecteur général, rejoint le siège de l'Inra à Paris et la station de recherche sur l'élevage disparaît en tant que telle. Les équipes « herbivores », « génétique », « porcs » et « viande » deviennent des stations à part entière⁷.

¹ RERAT A., *op. cit.*, p.28

² GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p. 139 ; JOURNET M., *op. cit.*, p.70

³ FEVRIER R., *op. cit.*, p. 24

⁴ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.138

⁵ LEGAULT C., *op. cit.*, p.119

⁶ MOLENAT M., *op. cit.*, p.125

⁷ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.145

2.5 Passage au cabinet d'Edgar Faure et loi sur l'élevage (1965-1968)

En 1964, lorsque le département de génétique animale est créé, Jacques Poly en devient le chef¹. Mais il est rapidement (dès 1965) appelé au cabinet ministériel d'Edgar Faure comme chercheur délégué pour préparer et faire aboutir une loi sur l'élevage² (loi du 31 décembre 1966). Cette loi, « due essentiellement au génie de Jacques Poly »³, concrétise « les convergences de vue et la bonne entente entre Edgar Faure et Jacques Poly (jurassien comme lui), en dépit de leurs tempéraments fort différents »⁴. Elle conduit à la rationalisation de la sélection, prenant le pas sur une sélection empirique⁵. Elle définit le rôle des organismes d'élevage les uns par rapport aux autres⁶. En dégageant des crédits, elle permet de développer le nombre des analyses subventionnées visant à vérifier, dans tous les départements, le bon fonctionnement de la chaîne des opérations d'identification des animaux à la charge des Etablissements départementaux de l'élevage⁷. Elle offre de nouvelles perspectives à la recherche⁸ et permet à la sélection de devenir efficace⁹.

Bertrand Vissac résume ainsi les faits : « la dynamique de la génétique appliquée a eu, dans les années 1965, un rôle très important pour donner à la recherche des assises plus larges et l'ouvrir au troupeau national. Le rôle de Jacques Poly a été considérable en cette matière »¹⁰.

La présence de Jacques Poly au cabinet d'Edgar Faure lui permet aussi de faire bénéficier le département de génétique animale de crédits importants, venant directement du Ministère de l'Agriculture, avant même la promulgation de la loi. Les ressources nouvelles sont utilisées pour acheter des domaines expérimentaux. Elles permettent notamment la mise en place par les généticiens d'un troupeau de vaches laitières au domaine du Haras-du-Pin.¹¹ Par ailleurs, Jacques Poly établit une complicité efficace avec Marc Ridet (chargé du budget de l'Inra), et bénéficie ainsi de « faveurs » qui attisent la jalousie d'autres départements¹².

Après sa délégation au cabinet ministériel d'Edgar Faure, Jacques Poly devient Conseiller technique dans ce même cabinet durant les années 1967-1968¹³. Raymond Février souligne la qualité des relations entre l'Inra et Edgar Faure, grâce notamment à « son caractère affable, son intelligence, et à la présence, à son cabinet, de Poly. La forte personnalité de ce chercheur l'avait amené à avoir sur le Ministre une influence que l'on ne retrouvera plus, ultérieurement, de la part des chercheurs nommés aux cabinets. » Tandis que Jacques Poly donne priorité à ses obligations ministérielles et

¹ ROUVIER R., *op. cit.*, p.216

² 46-96 L'INRA *Témoignages, Références*, INRA mensuel n°91, supplément de janvier-février 1997, 163 pages, p.75

³ ROUVIER R., *op. cit.*, p.215

⁴ VISSAC B., *op. cit.*, p. 189

⁵ LEGAULT C., *op. cit.*, p.121

⁶ VISSAC B., *op. cit.*, p.189 ; GROSCLAUDE F., *op. cit.*,p.146

⁷ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.142

⁸ VISSAC B., *op. cit.*, p.189

⁹ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.146

¹⁰ VISSAC B., *op. cit.*, p.191

¹¹ MOLENAT M., *op. cit.*, p.129; BERANGER C., *op. cit.*, p.19

¹² MOLENAT M., *op. cit.*, p.129

¹³ Selon le curriculum vitae de Jacques Poly présenté dans l'inventaire du fonds Poly déposé aux Archives nationales

« probablement nourrit aussi, chemin faisant, d'autres aspirations vis-à-vis de sa propre carrière »¹, Bertrand Vissac doit gérer par délégation le département de génétique animale².

2.6 Passage au cabinet de Jacques Duhamel (1969-1970)

Après un bref retour dans le département de génétique animale en 1968, Jacques Poly est à nouveau appelé comme conseiller technique au cabinet du Ministre Jacques Duhamel (1969-1970). Mais « à la différence de la période « faurienne », ses fonctions étaient surtout d'ordre politique. »³

Durant toutes ces années, les obligations ministérielles de Jacques Poly l'éloignent à la fois de son équipe et de son travail de chercheur. Il cesse de venir régulièrement au département de génétique animale tout en prétendant continuer à le diriger. Mais « cela ne se passait plus comme avant ! Poly était en bisbille avec pas mal de monde, avec son équipe, avec moi, avec Vissac etc. La situation était assez pénible ! Il a eu quand même le mérite de s'en rendre compte et d'en tirer les conséquences. Quand il a rejoint le siège de l'Inra à Paris, il a renoué le dialogue avec tout le monde »⁴.

2.7 Les débuts de l'accession à la Direction générale de l'Inra, 1972

Trois témoins relatent l'arrivée de Jacques Poly à la direction générale de l'Inra, en qualité de directeur général adjoint chargé des questions scientifiques. Jean Salette, au détour d'une phrase, indique que « en janvier 1972, M. Bustarret a été remplacé par J.M. Soupault, avec J. Poly comme directeur scientifique »⁵. Claude Calet et Raymond Février évoquent le traumatisme de la nomination de Jean-Michel Soupault à la direction générale de l'Inra.

« Jean Bustarret fut atteint par la limite d'âge en 72, un peu prolongée, je crois. Il nous paraissait naturel que son successeur soit un chercheur, comme c'était le cas dans tous les organismes de recherche »⁶. Raymond Février, André Cauderon et Jacques Poly se portent candidats. Michel Cointat, Ministre de l'Agriculture, nomme Jean-Michel Soupault « ancien gouverneur des colonies, familier des Cabinets et alors Directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) (...) Sous l'autorité de Pisani et avec la collaboration d'adjoints de qualité, il avait présidé à une véritable explosion de l'enseignement technique agricole. »⁷

Raymond Février ne souhaite pas que les raisons du choix de Jean-Michel Soupault figurent dans la version publiée d'*Archorales*. Il exprime cependant de lourdes critiques à l'encontre de Jean-Michel Soupault : « pas de projet d'ensemble, mais des interventions superficielles et ponctuelles dans les services de recherche », changement de « style de commandement à l'Etat-major », « le niveau hiérarchique était la composante dominante de nos relations avec, de temps à autre, une bonhomie

¹ VISSAC B., *op. cit.*, p.190

² Id., p.190

³ Id., p.190

⁴ GROSCLAUDE F., *op. cit.*, p.151

⁵ SALETTE J., *Archorales*, tome 9, p.141

⁶ FEVRIER R., *op. cit.*, p.50

⁷ Id., p.50

condescendante vulgaire, voire salace, frisant l'humiliation ». Nous « n'étions pas préparés à de tels comportements. Nous découvriions un monde tel qu'il l'est souvent (...) Le fossé s'est élargi de jour en jour et nous sommes rapidement entrés en résistance (...). A cet égard, cette situation créa des liens nouveaux entre ces échelons, une sorte de complicité dans la rébellion. »¹

Claude Calet² ne tient pas trop à parler de l'insurrection contre la nomination de Jean-Michel Soupault. Il souligne simplement la difficulté d'obéir à un supérieur en qui l'on n'a pas confiance et avec qui la communication ne s'établi pas : « aussi avons-nous agi les uns et les autres pour que l'interrègne ne dure pas trop longtemps ».

Jacques Poly, quant à lui, est nommé par le Ministre directeur adjoint chargé des questions scientifiques. Situation délicate, car « Il savait qu'à nos yeux, il était arrivé dans les fourgons de Soupault. Serait il complice ou, conformément à son caractère, un contre-pouvoir ? Comme on pouvait le penser, très vite il ne pu supporter sa fêrue et fut conduit à jouer un rôle difficile : d'une part il était coresponsable de la Direction et représentant de Soupault auprès des chercheurs et, d'autre part, de connivence au moins partielle, avec la communauté scientifique. »³ Claude Calet salue la « chance » que Jacques Poly ait été nommé Directeur général adjoint : « Grâce à lui, l'Institut a pu continuer à bien fonctionner sur le plan scientifique »⁴.

2.8 Une seconde tentative pour la direction générale, 1975

Depuis janvier 1972, Jean-Michel Soupault est Directeur général de l'Inra. Nous venons d'évoquer le traumatisme créé par cette nomination, au moins au niveau de l'Etat major de l'institut qui ne cessera de réclamer son départ. En mars 1974, les chefs de département s'organisent et demandent son départ, début d'une rébellion organisée pour mettre un terme au mandat de Jean-Michel Soupault. J. Pélissier, Directeur de cabinet du Premier Ministre Jacques Chirac, est au courant. Le départ de Soupault est évoqué, la presse s'en fait l'écho. Les leaders de l'Inra écrivent au Ministre, menacent de démissionner. Le 14 novembre 1974, les Inspecteurs généraux sont reçus par Christian Bonnet, alors Ministre de l'Agriculture ; ils « plaident pour l'arrivée d'un scientifique et proposent Poly. Cette proposition semble hérisser Christian Bonnet qui refuse une décision « dictée ». »⁵

Raymond Février et pressenti, mais plaide à son tour pour Jacques Poly. Charles Thibault refuse également la proposition. De rendez-vous en entrevues, de silences en rumeurs, Raymond Février est finalement nommé Directeur général de l'Inra le 4 février 1975.⁶

Raymond Février est lui-même surpris de cette nomination, eu égard, au moins, à ses convictions politiques et à son soutien affiché et actif à François Mitterrand lors de la récente élection présidentielle. Il pense que la décision « n'a pas été facile, que des oppositions se sont manifestées, d'origines politique ou personnelle. Peut être a-t-on voulu, à cette occasion, sans risque, jouer la carte de la décrispation. Peut être Jacques Poly, autre prétendant qualifié, avait il suscité quelques

¹ Id., p.51

² CALET C., *op. cit.*, p.158

³ FEVRIER R., *op. cit.*, p.52

⁴ CALET C., *op. cit.*, p. 158

⁵ FEVRIER R., *op. cit.*, p.52

⁶ Id., p.52

inimitiés ? Peut être J. Pélissier a-t-il prononcé mon nom ? Je n'ai jamais su comment cette décision a été prise et, à vrai dire, je n'ai jamais vraiment cherché à éclaircir ce petit mystère. »¹

Personne, excepté Jacques Poly, ne semble avoir voulu briguer le poste de directeur général. Pour quelles raisons ? Jacques Poly était-il donc le seul – comme le pensaient les leaders de l'Inra - à avoir la carrure nécessaire pour un tel poste ? Pour la seconde fois, il se portait candidat à la Direction générale. Il avait manifestement fait ses preuves durant ses deux années au poste de Directeur adjoint, sous l'autorité tant controversée de Jean-Michel Soupault, au point que les Inspecteurs généraux de l'Inra demandent explicitement le remplacement de l'un par l'autre. Mais si Jacques Poly semble avoir fait l'unanimité à l'intérieur de l'Institut, le monde politique en a décidé autrement.

A l'issue de cette nomination, Jacques Poly reste Directeur général adjoint chargé des questions scientifiques. Il gouvernera aux côtés de Raymond Février dans une bonne entente, les deux hommes étant « d'accord sur l'essentiel et complémentaires sur le style et sur la forme »².

Le mandat de Raymond Février à la direction générale de l'Inra est difficile et douloureux. Il hérite de Jean-Michel Soupault une situation financière désastreuse, qui ne s'améliorera pas par la suite, avec des budgets alloués insuffisants. Ses marges de manœuvre sont encore réduites par l'affaire des « hors-statuts », dérivant de la politique des contrats encouragée par le Gouvernement³. Dès son arrivée à la direction générale, il dénombre avec Jacques Poly plus de 500 contrats temporaires. Les deux hommes seront contraints d'affecter un bon nombre de postes nouveaux à des régularisations⁴. Ils doivent également s'occuper de la reconversion du domaine du Magneraud suite à la cession de la poule Vedette à la société Mérieux⁵.

D'une façon plus générale, le mandat de Raymond Février est marqué par une absence de directives claires de la part du Ministère de l'Agriculture. L'Inra fait l'objet de critiques « venant du monde technocratique » ; on lui reproche son inefficacité, sa distance vis-à-vis des problèmes économiques, son indifférence à l'égard des consignes gouvernementales et son impérialisme⁶, toutes rumeurs que Raymond Février et Jacques Poly doivent démentir⁷.

2.9 Jacques Poly nommé directeur général, 1978

Dès octobre 1976, Raymond Février s'interroge sur l'intérêt de son maintien à la tête de l'Inra. En février 1977, il propose au Ministre Bonnet son remplacement par Jacques Poly qui refuse catégoriquement. Début 1978, il informe de sa démission Pierre Méhaignerie, entre temps devenu Ministre de l'Agriculture. De divers côtés, et alors qu'il soutient la candidature de Jacques Poly, on

¹ Id., p. 53

² Id., p. 53

³ Id., p. 54

⁴ Id., p. 56

⁵ Id., p. 57 et 58 ; sur la poule Vedette, voir infra

⁶ Id., p. 65

⁷ Id., p. 65

demande à Raymond Février de conserver son poste. Mais Jacques Poly sera finalement nommé directeur général de l'Inra le 26 juillet 1978¹.

Dans notre corpus, Raymond Février est le seul à évoquer la nomination de Jacques Poly à la direction générale de l'Inra, et nous n'avons trouvé aucune information expliquant le pourquoi de cette nomination et ses dessous politiques.

Il est nécessaire d'ajouter ici que le décret du 5 septembre 1980 modifie les instances de direction de l'Inra. Jacques Poly est ainsi nommé président directeur général, assisté de deux directeurs adjoints pour les affaires scientifiques et les affaires administratives et financières.²

2.10 Le départ de l'Inra

Le 15 janvier 1989³, Jacques Poly, arrivé au terme de son mandat, prend sa retraite de l'Inra. Pierre Douzou⁴ lui succède comme président (alors que Philippe Chartier, Guy Paillotin et Hervé Bichat s'étaient portés candidats⁵), avec Pierre Feillet comme directeur général délégué⁶.

Les témoins évoquent la difficulté posée par la succession de Jacques Poly, et la période troublée qui s'en est suivie⁷ : « le début de la tourmente (...) et du scientisme »⁸, absence de « pilote dans l'avion »⁹. C'est aussi l'occasion pour les témoins de dresser un bilan de la période Poly. Ainsi Jacques Delas la décrit comme une période de « consolidation des connaissances ; période difficile mais exaltante, avec de nouvelles thématiques de recherche et affirmation sur le terrain scientifique vis-à-vis de l'extérieur. Mais à la période J. Poly a succédé une période de troubles et d'incertitudes dont je ne sais pas si elle a vraiment pris fin ! »¹⁰. Pour François Grosclaude, « Jean Bustarret, Raymond Février et Jacques Poly ont été, (...), les grands dirigeants de référence qui ont su maintenir des orientations judicieuses, inspirées par l'analyse attentive des besoins, formulés ou pressentis, de nos partenaires d'aval et encourager une synergie efficace entre recherche de base et travaux plus appliqués. Ils ne sont pas pour rien dans le prestige actuel de l'Inra. Malheureusement, les choses se sont détériorées par la suite. »¹¹

Après son départ, Jacques Poly reste cependant très présent à l'Inra, comme l'explique Charles Thibault : « Jacques Poly n'a pas préparé sa succession. Cela lui faisait un mal terrible de partir : Je lui ai dit maintes fois : « *désigne un successeur, laisse le se débrouiller, et va donc prendre l'air !* » Mais, ayant tout donné à l'Inra (la loi sur l'élevage a été centrée sur le rôle que l'Inra était appelé à jouer) il

¹ Id., p. 73 et 74.

² *60 ans de recherche agronomique*, INRA mensuel, Dossier spécial, Janvier 2008, 96 pages, p. 15

³ MALTERRE C., *Archorales*, tome 14, p. 56

⁴ Id. p. 56 ; GACHET J.-P., *Archorales*, tome 12, p. 52 ; PICARD D., *Archorales*, tome 13, p. 28 ; MARSAL P., *Archorales*, tome 5, p.181

⁵ CHARTIER P., *Archorales*, tome 3, p. 62

⁶ PICARD D., *op. cit.*, p.2828

⁷ DUCLUZEAU R., *Archorales*, tome 10, p.180

⁸ GACHET J.-P., *op. cit.*, p.52

⁹ SUBTIL J.-C., *Archorales*, tome 15, p.148

¹⁰ DELAS J., *Archorales*, tome 4, p. 21

¹¹ GROSCLAUDE F., *op.cit.*, p.162

tenait toujours à rester présent, à avoir un bureau à proximité. Il n'a pas pu se départir, comme moi, de ses responsabilités, (...) »¹



Jacques Poly, novembre 1996 (*Archorales* tome 14)

¹ THIBAUT C., *Archorales*, tome 9, p.83

3. 1972-1989 : Quelques contributions

Si une partie des informations livrées par les témoins permettent la construction d'un récit chronologique intelligible et cohérent, d'autres se prêtent mal à un tel récit linéaire. Il est nécessaire de trier et d'organiser les données d'une autre façon. De notre lecture des témoignages, nous avons dégagé cinq domaines dans lesquels Jacques Poly a œuvré en tant que dirigeant. Dans chacun de ces domaines, nous présentons un ou plusieurs exemples qui nous paraissent le mieux les illustrer. Si dans le chapitre précédent nous nous sommes uniquement servis des témoignages d'Archorales, nous proposons ici de mettre en regard les informations d'Archorales avec d'autres productions de l'Inra. Nous avons en effet cherché, dans les différents documents publiés à l'occasion des anniversaires de l'Inra, si ce qu'a retenu la mémoire individuelle des témoins se retrouvait dans ces publications. Sur un exemple particulier, à savoir la publication du « rapport Poly » (*Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, 1978), nous avons questionné le Comité d'histoire Inra/Cirad.

3.1 Maintenir l'ordre et gérer les problèmes

3.1.1 L'affaire Le Bihan (1973)

Deux témoignages évoquent cette affaire : celui de Sabine Weil et celui de Jean-Claude Tirel. Ce dernier est à l'époque maître de recherche dans le département Economie et sociologie rurale (ESR), appelé par Jacques Poly à seconder Marcel Mazoyer alors à la tête du département. Sabine Weil travaille dans l'équipe de Joseph Le Bihan.

Joseph Le Bihan est chargé de Recherche au département Economie et sociologie rurale (ESR). A partir des années 1964-1965, il commence à construire une équipe dans les locaux de l'ENSIAA à Massy. De quatre ou cinq personnes, l'équipe comptera en 1968 plus de quatre-vingt membres, dont seulement une dizaine d'agents Inra, le tout regroupé en une association de recherche inconnue officiellement de la direction de l'Inra. L'équipe déménagera pour des locaux plus grands à Rungis. Les études conduites concernaient les questions économiques préoccupant les industriels de la sphère agroalimentaire. Denis-René Bergmann, chef du département ESR, bien que nourrissant de sérieux doutes, laisse travailler cette association clandestine, « quelque peu fasciné par la personnalité de J. Le Bihan », et tant que l'équipe produit « régulièrement et sans faire de vague ». ¹

Selon Sabine Weil, « Ce n'est que lorsque les agissements de Le Bihan se sont révélés contraires à l'image de l'Inra que J. Poly voulait donner de son fonctionnement et de ses orientations que celui-ci a décidé d'y mettre un terme »². Quant à Jean-Claude Tirel, il explique que l'Inra « venait de se faire épingler par la Cour des Comptes, pour défauts de rigueur dans sa gestion »³. Aussi, Joseph Le Bihan

¹ WEIL S., *Archorales*, tome 9, p. 89

² Id., p.92

³ TIREL J.-C., *Archorales*, tome 3, p.122

« a été sommé de s'expliquer sur l'existence et le fonctionnement de notre association »¹. C'est de manière expéditive que Jacques Poly met un terme aux agissements de Joseph Le-Bihan. « Fureur », « colère » et verdict de Jacques Poly : « Je ne veux plus te voir désormais à l'Inra »², « Le Bihan a été prié du jour au lendemain de ne plus franchir le seuil des locaux de l'Inra et de ne plus jamais faire référence à son appartenance à l'Inra »³.

Jean-Claude Tirel est alors subitement envoyé par Jacques Poly régler le problème des laboratoires de Massy et de Rungis: « Demain, tu t'occupes des laboratoires de Rungis et de Massy avec François Nicolas : vous en prenez chacun un mais vous resterez ensemble ! Débrouillez vous pour normaliser la situation ! »⁴. Les choses à Rungis étaient quasiment rentrées dans l'ordre au bout d'un an, et Jean-Claude Tirel conclut : « Comme Jacques Poly avait été satisfait de la façon dont je m'étais sorti du « guêpier » de Rungis, [Jacques Poly] m'a demandé alors de prendre la direction du département. Comme je n'avais eu de démêlés avec personne j'étais devenu, à ses yeux, l'homme de la situation ! »⁵.

3.1.2 La reconversion du Magneraud (1976)

En 1968, l'Inra crée la poule Vedette, une souche de poule naine qui, fécondée par un mâle de taille normale, engendre des poulets également de taille normale⁶. Les avantages économiques de cette souche sont considérables : encombrement réduit donc possibilité d'augmenter la densité de poules dans les élevages, consommation alimentaire diminuée, et réduction du nombre de mâles nécessaires pour la fécondation⁷.

Les témoignages de Jean-Pierre Boyer, de Pierre de Coninck et de Philippe Mérat retracent les étapes de la création de la souche Vedette, qui ont conduit à déposer le premier brevet s'appliquant à des travaux de génétique concernant des espèces animales⁸. L'élevage de cette souche a lieu sur le site du Magneraud, qui emploie plus de cent personnes. Mais l'Inra n'a pas la capacité valoriser la Vedette sur le marché, car c'est un organisme de recherche et non un organisme à vocation commerciale. Pour répondre aux demandes françaises et étrangères affluant de partout, il aurait fallu investir dans la construction de nouveaux poulaillers. Ce bijou de famille doit donc être vendu.

Tout au long de l'année 1976⁹, Raymond Février et Jacques Poly négocient avec Christian Bonnet, alors Ministre de l'agriculture. Claude Calet fait état des enjeux de ces négociations, le Ministère sachant bien que « le détenteur de cette poule aurait un avantage considérable sur ses concurrents ».¹⁰ Un accord sera finalement conclu avec la société Mérieux, « pour une bouchée de pain »¹¹.

¹ WEIL, *op. cit.*, p.92

² TIREL J.-C., *op. cit.*, p.122

³ WEIL S., *op. cit.*, p. 92

⁴ TIREL J.-C., *op. cit.*, p.122

⁵ TIREL J.-C., *op. cit.*, p.123

⁶ *60 ans de recherche agronomique*, INRA mensuel, Dossier spécial, Janvier 2008, 96 pages, p. 43

⁷ DE CONINCK P., *Archorales*, tome 2, p.120

⁸ *Id.*, p. 126

⁹ CALET C., *Archorales*, tome 7, p. 159

¹⁰ *Id.*, p. 159

¹¹ *Id.*, p. 159

La vente s'accompagne de l'important problème de la reconversion des cent vingt personnes travaillant sur le site du Magneraud, qui ne « devaient pas avoir à supporter les conséquences de ce drame »¹. C'est à propos de cette reconversion que Jacques Poly apparaît dans plusieurs témoignages. Il doit faire face à la grande inquiétude des employés qui refusent de charger les camions venus emporter les souches, entraînant la fureur de Mérieux et de Jacques Poly². Jusque là peu syndiqués, les employés se tournent vers les syndicats pour demander de l'aide³. Le climat est très tendu, « Il a fallu que Jacques Poly vienne en personne, avec une dizaine de chefs de département auxquels il avait fait visiter le centre et leur dise : « *Vous venez toujours me demander des moyens ! Il y a ici une centaine de personnes, des espaces, des locaux disponibles. Faites moi des propositions intelligentes pour les utiliser au mieux !* » (...) Jacques Poly a reçu, en privé, les représentants des syndicats, puis a assisté à une assemblée générale du personnel»⁴. Fin stratège, Jacques Poly fera appel à J. L. Vrillon⁵, un membre efficace de la CGT, pour gérer la reconversion du Magneraud.

Compléments d'information⁶

Robert Jarrige, dans « *40 ans de recherche agronomique* », mentionne la création puis la cession de la poule Vedette : « la souche nanifiée Vedette Inra obtenue par L. Cochez en 1968 révolutionne le marché du poulet de chair. Sa cession en 1976 à une firme privée conduit à transformer en quelques années Le Magneraud en un domaine expérimental dont la faune s'enrichit de faisans, de lapins, de lièvres, de procs chinois et autres escargots. »

« En 1968, l'Inra (Jouy-en-Josas) créé la « Vedette », une poule très originale : naine, elle a un coût d'élevage réduit, et excellente reproductrice, une fois fécondée par des coqs de taille normale, elle produit des poulets également de taille normale... Cette innovation a redonné toute sa place à la sélection française dans le marché des poulets de chair, longtemps dominé par les Etats-Unis »⁷

Jean-Claude Tirel dans « *Il était une fois l'Inra* » développe ce qui apparaît comme un épisode important de l'histoire de l'Inra : « Au niveau de la valorisation, l'époque est marquée par l'aventure du Magneraud, domaine occupé par une coopérative de sélection avicole, conseillée au plan scientifique par un chercheur Inra : L. Cochez. Les difficultés de la coopérative, la conjonction des pressions pour la décentralisation et du besoin ressenti par les chercheurs de génétique avicole de Jouy de valoriser en vraie grandeur des travaux remarquables (la Poule Vedette), conduiront à la reprise par l'Inra non seulement du domaine mais de toutes les activités de recherche, de sélection et de commercialisation des souches. Cette coopérative exemplaire sur le plan scientifique et technique montrera aussi les limites du processus : quelques années plus tard l'Inra, dans un statut d'établissement public de recherche, ne pourra pas, quelle que soit son avance technologique, investir massivement pour rester dans le club devenu très restreint des sélectionneurs avicoles au

¹ Id., p. 160

² DE CONINCK P., *op. cit.*, p.127

³ Id., p.124

⁴ Id., p.124

⁵ VISSAC B., *op. cit.*, p. 199

⁶ 1946-1986, *40 ans de recherche agronomique*, INRA, 1986, 160 pages, pages 106 et 112 ; CRANNEY J., *INRA 50 ans d'un organisme de recherche*, INRA Editions, 1996, 526 pages, p. 282 ; *Il était une fois l'INRA*, INRA, 1996, 24 pages, page 18 ; *60 ans de recherche agronomique*, *op. cit.*, p.43

⁷ *60 ans de recherche agronomique*, *op. cit.*, p. 43

plan mondial. Après avoir négocié ses droits sur les souches mises au point il lui faudra reconvertir un ensemble comptant plus de cent personnes ! »

3.2 Organiser l'Inra

3.2.1 Réorganisation des secteurs d'inspection générale (1978)

Dans les témoignages d'Archorales, Jacques Poly est évoqué à propos de la réorganisation des secteurs d'inspection générale, qu'il transforme en directions scientifiques. La création des postes de directeurs scientifique avait été proposée par Raymond Février dès septembre 1975¹.

Le changement a lieu, d'après deux témoignages, à l'arrivée de Jacques Poly à la direction générale en 1978². Or *a priori* c'est le décret du 5 septembre 1980 qui institue cette nouvelle organisation³. Nous supposons donc que le décret entérine une nouvelle organisation plutôt qu'elle ne l'institue.

Selon Jean-Claude Tirel, « Toutes les choses importantes étaient (...) discutées dans les réunions de directeurs scientifique. » et, « une direction scientifique étant seule fondée à diriger vraiment des scientifiques ou des programmes scientifiques »⁴. Si le poste de directeur scientifique est prestigieux⁵, selon Robert Ducluzeau il a surtout un « caractère politique et diplomatique consistant à maintenir un certain équilibre entre tout le monde »⁶.

Antoine Caudwell⁷ est très critique quant à la création des directions scientifiques par Jacques Poly. Il reproche à ce dernier le fait d'avoir organisé l'Inra d'une façon extrêmement centralisée : « il a développé les services centraux et inventé les directeurs scientifiques et tout passait par eux. Les échelons intermédiaires ont été supprimés ou dévalorisés. Ainsi, les chefs de département sont devenus les bras droits des directeurs scientifiques. (...) Paris avait tout drainé, entre Paris et nous il n'y avait plus que les directeurs scientifiques qui étaient chargés de tout. Tous les dossiers passaient sur leurs bureaux, même ceux gérés par le chef de département. »

Philippe Gouet⁸ souligne également la prise de pouvoir par les directions scientifiques : « Les Départements étaient devenus des forteresses qui s'ignoraient superbement. Pour les inciter, voire les obliger, à se fréquenter, éventuellement à collaborer, l'INRA a décidé de créer des Directions scientifiques (DS) pour coordonner l'ensemble de la politique et des activités scientifiques d'un secteur. Mais pour arriver à se faire entendre, les responsables des DS devaient disposer des moyens. Ayant accaparé les pouvoirs, ils ont reconstitué la forteresse à l'étage supérieur, les chefs de Département ne jouant plus, aux individualités près, qu'un rôle de boîte à lettres. »

¹ FEVRIER R., *op. cit.*, p.58

² JOLIVET G., *op. cit.*, p.93 ; BOUVAREL P., *Archorales*, tome 7, p.183

³ *60 ans de recherche agronomique, op. cit.*, p. 15

⁴ TIREL J.-C., *op. cit.*, p.126

⁵ MARTAL J., *Archorales*, tome 15, p.52

⁶ DUCLUZEAU R., *op. cit.*, p.181

⁷ CAUDWELL A., *Archorales*, tome 15, p.134

⁸ GOUET P., *Archorales*, tome 5, p.116

Compléments d'information

Dans « *40 ans de recherche agronomique* », Raymond Février décrit la structure de l'Inra en 1946 et l'organisation de ces services. Il pointe l'existence de la fonction d'inspecteur général : « entre les unités de recherches et la Direction, se situe un personnage, discret dans les textes, mais qui constitue un rouage important dans la vie et le développement de l'Inra : l'Inspecteur général. Selon la loi, le grade d'Inspecteur général correspond à une fonction classique d'inspection, d'étude, de liaison et de coordination ; il n'exerce pas de fonction hiérarchique. En fait, dès le début, -et avant même la création de l'Inra – l'Inspecteur général a joué le rôle de Directeur scientifique. »¹ Plus loin, Raymond Février relate l'apparition du titre de directeur scientifique : « En 1980, la Direction générale est confiée au Président du Conseil d'Administration, qui, aux termes du décret de 1984, sera nommé pour 4 ans. Le titre d'Inspecteur général disparaît, en 1980, tandis qu'apparaît, logiquement, le titre de Directeur Scientifique. »²

« Le décret du 5 septembre 1980 (...) modifie aussi la structure des instances de direction. Jacques Poly nommé directeur général préside directement le conseil d'administration : il devient le premier PDG de l'Inra ! (...) Les départements de recherche sont regroupés dans cinq secteurs scientifiques placés sous la responsabilité de directeurs scientifiques qui remplacent les inspecteurs généraux. »³

3.2.2 L'épisode de L'EPIC (1979-1980)

Dans notre corpus, neuf témoins font mention⁴ du projet de transformer l'Inra en Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Si Martine Tercé et Christian Légault relatent une anecdote témoignant des oppositions internes à ce projet (voir ci-dessous), seul Claude Béranger nous indique, au détour d'une phrase, que Jacques Poly était favorable à la transformation de l'Inra en EPIC. A cette époque, Claude Béranger était membre du Comité technique paritaire en qualité de représentant de l'administration. Hostile à la transformation, il s'abstient lors du vote du Comité, et « comme toutes les voix du personnel étaient contre, mon abstention a fait que le projet EPIC a été finalement repoussé par le CTP. Jacques Poly m'en a voulu un peu, à l'époque, de ne pas l'avoir soutenu dans son projet d'EPIC. »⁵

Dans cette affaire, Jacques Poly est évoqué par Martine Tercé et Christian Légault, qui se font les témoins des oppositions syndicales à ce projet de transformation : « Il y a eu beaucoup de manifestations avec les gens de province qui venaient en car. La direction générale de l'INRA était rue de Grenelle à l'époque. Je me souviens d'une fois où ceux d'Avignon sont venus avec de la lavande que l'on distribuait aux passants. Une autre fois, les manifestants ont séquestré Jacques Poly qui dirigeait l'INRA à cette époque. Ils sont rentrés rue de Grenelle, ont fermé les portes et lui ont tenu compagnie pendant toute une nuit. J'y étais. Une autre fois, des gens de Jouy-en-Josas

¹ *1946-1986, 40 ans de recherche agronomique, op.cit.*, p. 25

² *Id.* p. 28

³ *Il était une fois l'INRA*, op. cit., p.6 ; et l'équivalent dans *60 ans de recherche agronomique, op. cit.*, p. 15

⁴ MAMY J. *Archorales*, tome 3 ; TIREL J.-C., *op.cit.* ; MARSAL P., *Archorales*, tome 5 ; FEVRIER R., *op. cit.* ; BERANGER C., *op. cit.* ; TRUNKENBOLTZ M., *Archorales*, tome 9 ; LEGAULT C., *Archorales*, tome 10 ; HOMMEL J., *Archorales*, tome 12 ; TERCE M., *Archorales*, tome 13

⁵ BERANGER C., *op. cit.* p.31

avaient amené des souris blanches et les avaient lâchées rue de Grenelle. »¹ La séquestration de Jacques Poly est datée par Christian Légault² en juin 1979. Pierre Marsal et Maurice Trunkenboltz évoquent simplement le fait que Jacques Poly avait eu des difficultés avec les syndicats, suite à la tentative de transformer l'Inra en EPIC³.

Quant à Raymond Février, il souligne : « Heureusement, ce projet a échoué en 1980 sous la pression du personnel. » Selon lui, c'est l'esprit de corps si prégnant à l'Inra qui a permis de « s'opposer plus tard à la transformation de l'INRA en EPIC, ce qui aurait dénaturé sa culture »⁴.

Le témoignage de Jean-Claude Tirel est celui qui explicite un peu la situation, sans aucune référence à Jacques Poly : « En 1980, il y a eu l'épisode de l'EPIC : avec les chocs pétroliers et les tensions inflationnistes qui sont apparues, l'INRA a voulu valoriser un peu mieux ses acquis scientifiques en prenant des participations dans des affaires industrielles ou commerciales (EPIC) ou en s'en remettant à des structures plus souples pour s'occuper de certaines activités non liées directement à un travail de recherche (valorisation des variétés végétales). Telles avaient été les conclusions de la Commission Pélissier. Mais certains à l'époque avaient fait remarquer que le statut d'établissement public à caractère administratif était mal adapté. Celui qui leur paraissait le mieux convenir était celui d'établissement public à caractère industriel et commercial. Quelques personnes dans les cabinets des ministères de tutelle se sont lancées du même coup dans des élucubrations, sans trop savoir où elles allaient, travaillant sans références précises (ils ont eu grand mal à se procurer des statuts types) sur une idée nettement moins avancée que celle du contrat d'objectif qui avait le mérite au moins d'avoir été écrit. Mais devant l'opposition des syndicats (on se reportera à ce que j'ai raconté dans le bulletin du Centre de Paris), les autorités de tutelle ont fini par retirer leur projet. La question du statut avait toutefois été posée et une solution restait à définir. L'INRA, en 1980, n'avait pas, en effet, le statut d'EPA, mais seulement celui d'établissement public. Ce statut, mal caractérisé, permettait déjà de prendre des participations financières ou de créer des filiales. »⁵

Compléments d'information

« Le Ministère de l'Agriculture a pris conscience qu'après vingt ans de croissance rapide l'agriculture a besoin de s'adapter à un contexte nouveau : une nouvelle loi d'orientation est en préparation. Suite au rapport Ernoul sur la valorisation, une commission de réflexion sur l'Inra est mise en place sous la présidence de M. Pélissier, dont le rapport devra situer l'état actuel de la recherche agronomique, ses perspectives et éventuellement les réformes de structure souhaitables. Il est clair que le statut d'Etablissement public à caractère administratif, hérité de la genèse même de l'Inra à partir d'une structure ministérielle, s'avère mal adapté pour la gestion d'une institution devenue aussi importante de l'Inra, qui doit répondre à des sollicitations de toute nature face à la double pression qu'exercent simultanément le développement rapide des sciences et notamment de la biologie, et l'évolution du contexte socio-économique du secteur agroalimentaire et du monde rural. L'éventail des structures juridiques n'est pas très ouvert, et les pouvoirs publics proposent la transformation de l'Inra en Etablissement public à caractère industriel et commercial. Le personnel se mobilise passivement contre ce projet, peu préparé, qu'il ressent comme une provocation et une

¹ TERCE M. *op. cit.*, p.102

² LEGAULT C., *op. cit.*, p.130

³ MARSAL P., *op. cit.*, p.173 ; TRUNKENBOLTZ M., *op. cit.*, p.36

⁴ FEVRIER R., *op. cit.*, p.72

⁵ TIREL J.-C., *op. cit.*, p.124

menace même contre le service public de la recherche, affirmé, rappelons le, dans les attendus des textes constitutifs de l'Inra. La crise ouverte sera sans doute la plus dure qu'aura à vivre l'Établissement, et conduira les pouvoirs publics à renoncer à ce projet. »¹

« 1978. La Commission Pélissier (Commission d'étude de l'Inra) confiée à Jacques Pélissier, agronome, ancien chef de cabinet de Tanguy-Prigent, alors président de la SNCF, par Pierre Aigrain (recherche) et Pierre Méhaignerie (agriculture) reconnaît la qualité des recherches de l'Inra mais des insuffisances dans ses relations avec le monde économique ; elle propose sa transformation d'Établissement à caractère administratif en Établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) ; ce qui déclenche une forte opposition à l'Inra et [le projet] est finalement repoussé. »²

3.2.3 Création de la fonction de Président de centre (1985)

Six témoignages³ évoquent la modification par Jacques Poly, en 1985⁴, du mode d'administration des centres Inra répartis sur le territoire.

Jusqu'en 1985, l'Administrateur de centre était choisi parmi les chercheurs du centre, coopté par ses pairs : « C'était, en effet, l'ensemble des scientifiques du Centre, réunis en Conseil de Centre, qui choisissaient lequel d'entre eux exercerait les fonctions d'administrateur. »⁵

Selon Robert Ducluzeau, les administrateurs étaient en définitive considérés par la direction générale comme leurs principaux interlocuteurs avec les centres, et pour l'administrateur, il était « difficile d'être la courroie de transmission de la rue de Grenelle auprès de personnes qui ne l'avaient pas coopté pour cela. »⁶ La décision de Jacques Poly de nommer lui-même un président pour chaque centre, va mettre un terme, selon Robert Ducluzeau, à cette ambiguïté.

A son tour, Jacques Martal explique que pendant des dizaines d'années, les centres étaient dotés d'un administrateur, élu par les collègues pour une durée déterminée, et dont la désignation était entérinée par la direction générale : « Ce système a bien fonctionné pendant plusieurs dizaines d'années jusqu'au jour où Jacques Poly, excellent PDG, a décidé de nommer directement des présidents de centre à la place de l'administrateur élu. Le fragile équilibre a été vite rompu. Ce n'était pas très grave du temps de Jacques Poly parce qu'il était un vrai scientifique à la carrière reconnue, qu'il connaissait parfaitement la situation des centres et un très grand nombre de scientifiques ainsi que leurs travaux. Il restait accessible et à l'écoute de la base. Il savait s'imposer à sa propre administration. Mais les dérives insidieuses d'une administration technocratique et hégémonique ont pris le pas sur la démocratie et la gestion des centres de recherche. »⁷

¹ *Il était une fois l'INRA, op. cit.*, p.6

² *60 ans de recherche agronomique, op. cit.*, p. 15

³ SCHOCH P.-G., *Archorales*, tome 7; THIBAUT C., *op.cit.*; DUCLUZEAU R., *op.cit.*; MALTERRE C., *Archorales*, tome 14; MARTAL J., *Archorales*, tome 15; CAUDWELL A., *Archorales*, tome 15

⁴ MALTERRE, *op.cit.*, p. 72

⁵ DUCLUZEAU R., *op.cit.*, p.177

⁶ *Id.*, p. 178

⁷ MARTAL J., *op.cit.*, p. 69

Charles Thibault critique lui aussi la rupture d'équilibre introduite par la nouvelle organisation : « le système des présidents de centre m'apparaît très toxique. La plupart d'entre eux ont été des chercheurs, mais ils ont un rôle de préfet : ils sont nommés par le pouvoir central. »¹

Compléments d'information

La fonction d'administrateur de centre est créée dès 1946. Sa mission était d'assurer « la gestion financière, le fonctionnement des services généraux et du domaine et [de veiller] à la discipline générale du Centre »²

Mais « Le *Centre de recherches agronomiques*, juridiquement simple structure administrative, devient, progressivement, finalisé autour de quelques problèmes et des « conseils de centre » sont créés en 1968. (...) Une discordance s'accroît ainsi entre cette réalité et la situation juridique. Le décret du 14 décembre 1984, met le droit en accord avec les faits et confie au *Président du Centre* (l'ancien « administrateur »), en plus de ses fonctions antérieures, une mission « d'orientation de la vie scientifique du Centre » et de relations avec « les organismes et autorités régionaux ». Il est assisté à cet effet d'un Conseil scientifique. Mais au lieu d'être élu –en fait sinon de droit- par ses pairs, il est désigné par le Président de l'Inra ». C'est une « évolution du rôle scientifique et une certaine spécialisation du Centre (...) »³

« Il devient indispensable de donner aux centres de recherche une image de pôles scientifiques et de leur assurer un développement sélectif. Les lois de décentralisation, la régionalisation du Plan et l'organisation des relations contractuelles avec les Régions, conduisent à mettre en place des structures mieux adaptées : un président est désigné à la tête de chaque centre ; chaque région (même si l'Inra y est absent) disposera d'un délégué régional représentant la direction générale auprès des interlocuteurs locaux des collectivités territoriales et de l'Etat. »⁴

3.3 Faire évoluer la recherche : des interrogations, des créations, des impulsions et des paris

3.3.1 Le rassemblement des travaux de génétique microbienne à Toulouse (1974)

Pierre Boistard est recruté à l'Inra en 1961, à la station de Pathologie végétale de Versailles. De 1978 à 1981, il sera, avec Jean Denarié, responsable scientifique de l'implantation à Toulouse du laboratoire de Génétique des micro-organismes. Dans son témoignage, il évoque le rôle de Jacques Poly dans ce projet.

¹ THIBAUT C., *Archorales*, tome 9, p.70

² 1946-1986, *40 ans de recherche agronomique*, op.cit., p. 25

³ Id. p.30

⁴ *Il était une fois l'INRA*, op. cit., p.15

Avec son collègue Jean Denarié, Pierre Boistard rédige à l'intention de la Direction générale des rapports montrant la nécessité de « convertir à la génétique microbienne un certain nombre de secteurs de l'Inra travaillant sur des processus dans lesquels les microbes étaient impliqués »¹. Nous sommes dans les années 1973-1974. Ces rapports attirent l'attention de Jacques Poly, et celui-ci convoque une réunion rassemblant les représentants des laboratoires potentiellement concernés. Les propos de Pierre Boistard nous laissent penser que ces laboratoires sont ceux de technologie des produits animaux, de pathologie animale, de zoologie et de technologie végétale. Lors de cette réunion est étudié le projet de rassemblement sur un même site de chercheurs faisant des études de génétique au niveau cellulaire, qu'il s'agisse de cellules animales, végétales ou bactériennes. Si le projet suscite peu l'intérêt des chefs de départements, à l'exception du département de Pathologie végétale, Jacques Poly en revanche y est tout à fait favorable. Il promet la création d'un centre à Toulouse.

Le projet mûrit quelques années, et les choses s'accélèrent lorsque Jacques Poly sera nommé Directeur général. Il pèse alors davantage auprès de la DGRST², et « son orientation en faveur des biotechnologies lui permettait de se dégager de la tutelle étroite du ministère de l'Agriculture qui voulait un Inra au service de l'agro-industrie, à cette époque peut-être plus demandeuse d'un bureau d'études que d'un vrai institut de recherches. Ses bonnes relations avec André Berkaloff, alors directeur des sciences de la vie au CNRS ont permis de faire de Toulouse une opération CNRS-INRA présentée conjointement à la DGRST. Notre laboratoire a donc été dès l'origine sous la double tutelle de l'INRA et du CNRS. »³

La création du laboratoire est décidée en 1978. Sa construction commence en 1979-1980, et l'installation a lieu en 1981, sous le nom de Laboratoire de biologie moléculaire et des relations Plantes-Micro-organismes⁴. Soulignons que Pierre Boistard attribue à Jacques Poly la réalisation de ce projet.

Le témoignage de Pierre Boistard nous apprend deux choses. Tout d'abord, Jacques Poly a compris l'enjeu que représente la biologie moléculaire dès le début des années 1970, et alors que peu de chercheurs de l'Inra ont saisi l'importance de la question. Ensuite, Jacques Poly ne peut mener à bien ce projet tant qu'il est Directeur général chargé des questions scientifiques, durant l'époque Soupault comme durant l'époque Février. Mais il agira ensuite très vite, dès son arrivée comme Directeur général en 1978.

Compléments d'information

Deux publications évoquent le centre de génétique microbienne de Toulouse⁵. « Ce laboratoire (...) est né du projet de deux chercheurs, Jean Dénarié et Pierre Boistard. Leur idée : regrouper sur un même site des microbiologistes et des généticiens pour faire converger leurs regards sur les différentes facettes d'un même phénomène : les interactions nuisibles ou bénéfiques qui

¹ BOISTARD P., *Archives*, tome 12, p.64

² Délégation générale à la recherche scientifique et technique. Organisme de l'Administration ayant pour rôle de coordonner les actions dans le domaine de la recherche et de la technologie.

³ BOISTARD P., *op. cit.*, p. 64

⁴ Id., p.64

⁵ *Le goût de la découverte, Histoires agronomiques, 50 ans de recherches à l'INRA*, INRA, Imprimerie Nationale, 1996, 137 pages, page 40 ; *Il était une fois l'INRA, op. cit.*, p.20

s'établissent entre les microbes et leurs partenaires végétaux. A leur disposition, un outil commun : la biologie moléculaire (...) »¹. Jean Claude Tirel, dans « *Il était une fois l'Inra* » explique que « dans le domaine végétal un effort de structuration de la biologie moléculaire est aussi entrepris à Versailles d'une part, en liaison avec la transformation des plantes, à Toulouse d'autre part, sur les relations plantes micro-organismes du sol avec l'objectif à terme d'une extension de la capacité des plantes à fixer l'azote de l'air »

3.3.2 La création du centre de recherches agroalimentaires de Nantes (1974)

Selon Christiane Mercier, dès l'automne 1970 Jacques Poly, alors chef du département de génétique animale et conseiller technique au cabinet du Ministre Jacques Duhamel, émet l'idée de la création d'un centre de recherches agroalimentaires « car la France, premier producteur de céréales en Europe, n'était pas leader dans leur transformation »². Olivier Guichard, maire de Nantes de 1969 à 1972, obtient de Jacques Poly que le centre soit construit à Nantes³.

La crise pétrolière et financière retardera la construction du centre⁴ et Jacques Poly programmera sa création en 1974⁵. Les premières équipes s'y installeront en 1976⁶. Il faudra une dizaine d'années pour que le centre acquière une renommée internationale⁷.

Compléments d'information⁸.

La création du centre de Nantes participe de l'élargissement du champ des compétences de l'Inra. En 1973, Jacques Poly individualise le secteur technologie en Direction scientifique. En effet, à la mission traditionnelle d'organisme de recherche pour l'agriculture et le monde rural viennent s'ajouter pour l'Inra, au début de la crise agricole qui marque les années 1970, une vocation de recherche pour l'environnement, et une vocation industrielle comme en témoignent la création des centres de Lille (1975, hygiène et génie industriel), de Nantes (1976, glucides, protéines, alimentation animale), l'extension des activités du centre de Clermont-Theix sur les industries de la viande, la création du laboratoire d'Aurillac sur les technologies fromagères. Ce secteur sera considéré comme prioritaire, et verra un développement important, avec des effectifs de personnels croissants (26% dans la période 73-77, puis 50% dans la période 78-86 pour atteindre en 1986 des effectifs de 200 scientifiques et 100 ingénieurs).

¹ *Le goût de la découverte, Histoires agronomiques, 50 ans de recherches à l'INRA*, INRA, op.cit., p. 40

² MERCIER, *Archorales*, tome 15, p. 10

³ Id., p.10

⁴ Id., p.10

⁵ Id., p.12

⁶ Id., p.12.

⁷ Id., p.12.

⁸ *1946-1986, 40 ans de recherche agronomique*, op.cit., p. 92 et p. 99. *Il était une fois l'INRA*, op. cit., p.15 et p. 19. *60 ans de recherche agronomique*, op. cit., pp. 14 et 15

3.3.3 Interrogations sur les finalités du département d'agronomie (1974)

Jacques Delas, directeur du pôle viticole de Bordeaux, est un scientifique, avec une « vocation de chercheur ». Sont objet de sa reconnaissance les hommes dont il estime la scientificité et parmi eux, Stéphane Hénin, un « scientifique de haut vol ». Jacques Delas s'est globalement senti isolé dans sa carrière de chercheur. Il n'est pas loin d'attribuer cet isolement à Jacques Poly. Les deux hommes s'opposaient quant à la nature des problématiques viticoles à étudier. Jacques Delas regrette que son équipe ne se soit jamais vraiment développée. En effet, Jacques Poly décide de faire porter les efforts sur les vins à problème, soit les vins du midi méditerranéen. Il crée et renforce pour cela le pôle vin de Montpellier au détriment, selon Jacques Delas, du pôle de Bordeaux. Ce dernier déplore : « C'est ainsi que je me suis toujours retrouvé isolé et un peu livré à moi-même ; selon mon humeur du moment, j'étais enclin à considérer cette situation tantôt comme un compliment, tantôt comme un désaveu. »¹

La première évocation de Jacques Poly dans le témoignage de Jacques Delas (alors directeur de la station d'agronomie du centre de recherche de Bordeaux) concerne les interrogations sur les finalités du département d'Agromonie. Jacques Poly « arrivant aux affaires », le trouve « un peu un département fourre-tout, impalpable, insaisissable. » Manifestement, cette idée est partagée par d'autres : « Personne ne savait plus bien comment définir et délimiter le champ de l'Agromonie qui constituait pourtant la raison d'être de notre Institut ! »².

Jacques Delas précise l'origine de ces interrogations. Alors qu'à l'époque de Jean Bustarret « le travail de recherche s'effectuait (...) dans une relative quiétude », « les choses ont commencé à se gâter après 1973, du fait des crises pétrolières mais aussi du fait que la recherche a perdu, à peu près à la même époque, de sa primauté dans l'esprit des décideurs. Les questions d'argent sont alors progressivement devenues la préoccupation majeure des directeurs de laboratoire. »³ Jacques Delas ne précise pas à quels « décideurs » il fait allusion, mais il pourrait bien s'agir, notamment, de la Direction générale de L'Inra, donc de Jean-Michel Soupault et Jacques Poly.

Jean Mamy⁴ évoque la scission du département d'agronomie, sans pour autant évoquer le rôle de Jacques Poly. Ce témoignage nous apporte des éclairages nouveaux.

Maître de recherche dans le département d'agronomie au début des années 1970, Jean Mamy identifie une cause possible pour le partage en deux du département d'agronomie. Il lance une réflexion sur les problèmes de programmation scientifique. Par un jeu d'enquête auprès des chercheurs et des ingénieurs, il s'agit de découvrir « de grandes lignes possibles dans le cadre d'une programmation de la recherche, s'efforçant de faire remonter au sommet les aspirations exprimées par la base. »⁵ Cela permet de « clarifier les choses et d'inciter les chercheurs et les ingénieurs à réfléchir davantage sur ce qu'ils faisaient et sur les orientations qu'ils pouvaient donner à leur travail. Curieusement, [l'étude] a sans doute été à l'origine de la coupure du département d'agronomie en deux : en 1974, on s'est aperçu, en effet, que le département d'agronomie, dans sa constitution et

¹ DELAS J., *Archorales*, tome 4, p.14

² Id., p.13

³ Id., p.13

⁴ MAMY J., *Archorales*, tome 3

⁵ Id., p.41

son mode de fonctionnement, n'était pas très pertinent eu égard à certains objectifs. »¹ La scission est donc décidée et 1974 voit la création de deux départements distincts : un département d'agronomie stricto sensu et un département de science du sol.

Compléments d'information²

Jean Cranney explique qu'au milieu des années 1960, à l'intérieur du département d'Agronomie se sont trouvées renforcées des études spécifiques sur la nature des sols, avec notamment le Service d'étude des sols et de la carte pédologique de France, créé par les pouvoirs publics et confié à l'Inra. Vers la même époque, Stéphane Henin donne à l'Agronomie une dimension écologique en la définissant ainsi : « une écologie appliquée à la production des peuplements de plantes cultivées et à l'aménagement des terrains agricoles »³. Dans le but de renforcer la cohérence des recherches, l'Inspecteur général Gustave Drouineau propose la séparation de l'Agronomie en deux départements distincts.

Gustave Drouineau et Roger Bouchet, dans « 40 ans de recherche agronomique » expliquent quant à eux que : « le département de Science du sol est issu du département d'Agronomie. Cette séparation était, à l'origine, une commodité budgétaire, car la Délégation à la Recherche était organisée en groupes, l'Agronomie étant dans le groupe des Sciences de la Vie, la Science du sol devait être à l'évidence placé dans celui des Sciences de la Terre. La division a donc eu lieu en 1974, certains chercheurs et certains laboratoires ont rejoint le Département de Science du sol qui a pris un caractère plus fondamental, tout en poursuivant des thèmes déjà étudiés dans le Département d'agronomie. »⁴

3.3.4 Le SAD (1979)

S'exprimant sur les racines culturelles du département SAD (Systèmes agraires et développement), Bertrand Vissac évoque l'influence de Michel Sébillotte sur les conceptions de Jacques Poly. Michel Sébillotte « avait affiché une définition de l'agronomie qui n'était pas en phase avec ce que faisait l'Inra, à l'époque, et qui prenait en compte les décisions de l'acteur. Mettant à profit sa double casquette d'enseignant et de chercheur agronome, il ne traitait avec l'Inra que de la partie de ses recherches qui correspondaient aux canons de l'institution. Il avait convaincu Poly de la solidité de ses raisonnements, prenant en compte les décisions de l'acteur dans la mise en œuvre des techniques de culture, au point que Jacques Poly bénéficiera largement de son bureau de l'Agro pour rédiger son fameux rapport « *Pour une agriculture autonome et économe* ». Il était donc bien placé pour donner une légitimité aux préoccupations scientifiques de M. Sébillotte qui étaient insuffisamment prises en compte par l'Inra. »⁵

La création du SAD marque un tournant dans l'évolution de l'Inra. Ce département naît à la suite d'une réflexion sur le département SEI (service d'expérimentation et d'information): le groupe

¹ Id., p.41

² 1946-1986, 40 ans de recherche agronomique, op.cit., p. 52 et CRANNEY J., INRA 50 ans d'un organisme de recherche, op. cit., pp. 254 et 259

³ CRANNEY J., INRA 50 ans d'un organisme de recherche, op.cit., p. 259

⁴ 1946-1986, 40 ans de recherche agronomique, op.cit., p. 52

⁵ VISSAC B., op. cit., p.193

Bouchet. Dans le témoignage de Jean-Pierre Deffontaines, nous trouvons un long encadré d'André Hentgen, alors directeur du SEI. Le projet initial de Jacques Poly, avoué à André Hentgen, est de dissoudre le SEI et de ventiler ses moyens entre les Départements demandeurs¹. Mais il accepte finalement qu'ait lieu « une réflexion générale sur le rôle que l'institut pouvait jouer en confortant des recherches pluridisciplinaires à finalité de développement »², donc d'examiner les rapports recherche-développement. Les travaux vont durer deux ans, malgré l'impatience de Jacques Poly³.

« Les membres de la Commission ont proposé finalement à Jacques Poly de créer, à partir des éléments du SEI et d'autres départements, un département scientifique autour de cet objet de recherche [le développement] et une Commission de recherches intégrées pour le développement (CRID), qui n'a finalement jamais vu le jour. »⁴

A la fin de l'année 1979, Jacques Poly accepte sans réel enthousiasme⁵ la création du SAD, « lui donnant cinq ans pour faire ses preuves⁶ ». D'après André Hentgen, l'une des raisons de cette acceptation pourrait être de nature politique, « Jacques Poly n'étant pas insensible à quelques critiques émanant de l'extérieur et qui commençaient à poindre sur un désengagement de l'Institut vis-à-vis du Développement Agricole »⁷. Claude Béranger souligne quant à lui le « fort pouvoir incitatif » de la DGRST qui « s'efforçait de mobiliser des équipes pluridisciplinaires, d'origine souvent diverse (ce que l'Inra ne faisait guère alors) et sur des thèmes nouveaux qui n'avaient guère jusque là retenu son attention. »⁸

Il y aura désormais à l'Inra des chercheurs et techniciens pour qui il n'est plus question « de se lancer dans des recherches bien « carrées » et délimitées à l'avance. Il fallait mettre au point des approches et des méthodes nouvelles, complémentaires les unes des autres, en vue d'aborder autrement les aspects nouveaux qui étaient à étudier. »⁹

Compléments d'information

La création du département SAD est très peu évoquée dans les publications de l'Inra. « 40 ans de recherche agronomique » et « 60 ans de recherche agronomique » mentionnent simplement la création du SAD en 1979¹⁰.

¹ DEFFONTAINES J.-P., *Archorales*, tome 10, p.251 (encadré « Le groupe Bouchet » de A. Hentgen)

² Id., p.251

³ DEFFONTAINES J.-P., *op.cit.*, p.250

⁴ BERANGER C., *op.cit.*, p.30; voir aussi VISSAC B., *op. cit.*, p.193

⁵ DEFFONTAINES J.-P., *op.cit.*, p.250

⁶ DEFFONTAINES J.-P., *Archorales*, tome 10, p.251 (encadré « Le groupe Bouchet » de A. Hentgen)

⁷ Id., p.251

⁸ BERANGER C., *op.cit.*, p.30

⁹ Id., p.30

¹⁰ 1946-1986, *40 ans de recherche agronomique*, *op.cit.*, p. 116 et *60 ans de recherche agronomique*, *op. cit.*, p. 15.

3.4 Relations avec la sphère politique

3.4.1 Le Plan protéines (1977)

En 1977, Jacques Poly remet au Ministère de l'agriculture un rapport intitulé « L'Approvisionnement de la France en aliments riches en protéines destinées aux animaux domestiques ». Claude Calet évoque assez longuement l'histoire et les conséquences de ce rapport¹. Alors qu'il est inspecteur général des Productions Animales, il participe en effet, avec Jacques Poly et Guy Fauconneau, à la rédaction du rapport, avant de se voir confier par Jacques Poly la mise en œuvre du « Plan protéines ».

L'Inra, à sa création en 1946, avait pour principale mission de « trouver les moyens de nourrir les populations ayant souffert de la faim »². Or la recherche de productivité dans les élevages a entraîné une forte dépendance de ceux-ci aux importations de soja américain. La dépendance est révélée avec force en 1973 à l'occasion de l'embargo des Etats-Unis sur les exportations de soja vers l'Europe.

Claude Calet précise que différentes équipes de recherche de l'Inra ont, bien avant 1973, identifié cette dépendance et conduit des travaux sur les moyens de réduire la consommation de soja. Raymond Février, dès 1966 (il était alors Inspecteur général des Productions animales), a déjà souligné le problème dans un rapport dont personne n'a fait cas. Il aura fallu attendre cet embargo pour que « les responsables politiques et professionnels prennent conscience de la gravité de la situation »³.

Pierre Méhaignerie, alors Ministre de l'agriculture, commande à l'Inra d'une part, aux services du Ministère d'autre part, un rapport destiné à expliquer pourquoi la France n'a pas anticipé la situation. Au Ministère, c'est Bernard Auberger (alors à la tête de la Direction de la production et des échanges) qui prend la responsabilité de produire le rapport. Il fait appel à l'expertise de l'Inra en la personne de Claude Calet. C'est ainsi que ce dernier participe « à l'élaboration des deux textes qui faisaient état des mêmes données et aboutissaient à des conclusions voisines »⁴.

En 1977 sont présentés le même jour le rapport de Jacques Poly et celui de Bernard Auberger. Les différences résident dans la « hardiesse des propositions de Jacques Poly qui s'étendaient sur plusieurs périodes alors que les solutions du Ministère étaient plus douces et un peu timorées »⁵. Les recommandations de Jacques Poly seront mises en œuvre via la « mission protéines », qu'il confie à Claude Calet.

Compléments d'information

Nous trouvons mention de cette « mission protéines » dans le bulletin « 60 ans de recherche agronomique » : « Pour des raisons en partie historiques, elles (les légumineuses) sont peu cultivées en Europe, qui importe 70 à 75% de ses besoins en protéines végétales principalement sous forme de

¹ CALET C., *Archorales*, tome 7, pp. 160 à 164

² CALET C., *op. cit.*, p.160

³ Id., p.160

⁴ Id., p. 161

⁵ Id., p. 161

soja en provenance du Brésil, d'Argentine et des Etats-Unis. De nombreuses recherches de sélection génétique ont été menées dès l'origine sur diverses variétés de légumineuses (...). Ces recherches ont été encore plus d'actualité au moment de la crise du soja en 1973 lorsque les Etats-Unis avaient décidé un embargo sur les exportations de soja, composant essentiel de l'alimentation animale en Europe. Le ministère de l'Agriculture nomme en 1978 un monsieur « Protéines », Claude Calet, chercheur en nutrition animale, afin de donner un nouvel élan tant aux recherches qu'aux nouvelles sources de protéines en France »¹.

3.4.2 Le « rapport Poly » (1978)

En 1978², Jacques Poly diffuse son rapport intitulé « *Pour une agriculture plus économe et plus autonome* ». Plusieurs témoins³ évoquent ce rapport, ou y font clairement référence en utilisant les adjectifs « autonome » et « économe ». Selon Bertrand Vissac, Jacques Poly aurait été influencé par Michel Sébillotte. Ce dernier avait « convaincu Poly de la solidité de ses raisonnements, prenant en compte les décisions de l'acteur dans la mise en œuvre des techniques de culture, au point que Jacques Poly bénéficia largement de son bureau de l'Agro pour rédiger son fameux rapport « *Pour une agriculture autonome et économe* » »⁴.

Claude Béranger et Michel Journet soulignent⁵ l'importance de ce rapport pour André Pochon⁶.

Compléments d'information

L'importance du « *Rapport Poly* » a été soulignée par le comité d'histoire Inra/Cirad⁷. Ce rapport est une commande de Pierre Méhaignerie, alors Ministre de l'Agriculture⁸. Cette commande est motivée par le projet d'élaborer une nouvelle loi d'orientation agricole⁹, remplaçant celles de 1960¹⁰ et 1962¹¹. L'élaboration d'une nouvelle loi est motivée par un contexte de crise : à partir de 1973-1974, l'agriculture présente de mauvais résultats (stagnation voir réduction de la production agricole finale et de la valeur ajoutée) liés à la crise pétrolière, à l'embargo sur les matières premières, à la saturation des débouchés communautaires et à de graves aléas climatiques¹². D'où la recherche de nouvelles perspectives : c'est à cette époque qu'est née, dans les sphères gouvernementales et

¹ 60 ans de recherche agronomique, *op. cit.*, p. 37

² MALTERRE C., *Archorales*, tome 4, p.72

³ VISSAC B., *op. cit.*, p.193 ; JOURNET M., *Archorales*, tome 4, note 32 p. 96 ; MARROU J., *Archorales*, tome 5, p. 149 ; MARSAL P., *Archorales*, tome 5, p. 176 ; BERANGER C., *op. cit.*, p.39 ; MALTEREE C., *op. cit.*, p. 70 et 72 ; GROSCLAUDE G., *Archorales*, tome 12, p.138

⁴ VISSAC B., *op. cit.*, p.193

⁵ JOURNET M., *op. cit.*, note 32 p. 96 et BERANGER C., *op. cit.*, p.39

⁶ André Pochon est un agriculteur contestataire d'une agriculture productiviste, et fondateur du CEDAPA (centre d'étude pour un développement agricole plus autonome)

⁷ Réunion du 6 février 2014, contributions de Joseph Bonnemaire, Philippe Evrard, Philippe Lacombe, Claude Béranger et Didier Picard. Voir aussi CRANNEY J., *INRA 50 ans d'un organisme de recherche, op.cit.*, p.354 et suivantes.

⁸ Méhaignerie est secrétaire d'Etat à l'Agriculture de janvier 1976 à mars 1977, puis Ministre de l'Agriculture de mars 1977 à mai 1981.

⁹ Ce sera la Loi n°80-502 du 4 juillet 1980.

¹⁰ Loi n° 60-808 du 5 août 1960 d'orientation agricole

¹¹ Loi n° 62-933 du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole

¹² On retrouve ces arguments dans les pages 3 à 5 du Rapport.

professionnelles, l'idée selon laquelle l'agriculture et l'agroalimentaire pouvaient participer substantiellement à l'équilibre de la balance des paiements. Les propositions du Rapport s'inscrivent dans cette perspective. Pour rédiger ce rapport, des groupes de réflexion ont été constitués, composés des directeurs des services du Ministère et d'autres membres choisis par Jacques Poly lui-même : de jeunes chercheurs (dont Claude Béranger) et de jeunes agriculteurs. Jacques Poly exprime dans ce rapport sa très grande connaissance de l'agriculture, sa sensibilité à la diversité, et porte une attention très marquée aux actions de développement, donc en retrait par rapport au productivisme spécialisé alors en vigueur. Jacques Poly considère déjà les problèmes environnementaux alors peu perçus, la qualité des produits, des dispositifs d'observation et de recherche de long terme, la valorisation des sous-produits, les productions interstitielles, des travaux de synthèse et d'étude de systèmes (extensifs compris) et une nouvelle conception du développement avec un rôle clé d'ingénieurs de synthèse et développement.

3.5 Faire fonctionner l'Inra : le jeu des nominations

Dans les témoignages de notre corpus, Jacques Poly apparaît très fréquemment à propos des nominations des uns et des autres. C'est le jeu des nominations, qui montre l'importance de savoir nommer les bonnes personnes au bon endroit, aussi bien dans l'Inra qu'auprès des responsables politiques. Nous proposons un exemple ici, issu du témoignage de Robert Ducluzeau¹.

« Un peu avant la fin de mon deuxième mandat d'administrateur², Jacques Poly m'a demandé d'aller au Ministère de la Recherche où avait été mis en place un Département « Agronomie-Elevage » à la Direction de la Technologie. C'était l'époque où Jean-Pierre Chevènement a été promu Ministre de la Recherche. J'avais toujours effectué jusque-là diverses choses à côté de mon travail scientifique, mais en restant à Jouy. N'ayant pas du tout envie de quitter la paillasse de mon labo, j'augurais mal d'un travail qui allait me prendre tout mon temps et m'obliger régulièrement à venir à Paris. Les anciens que j'avais consultés m'avaient vivement déconseillé de donner suite à cette proposition, mais je savais que Jacques Poly n'aimait pas trop qu'on lui résiste. Je dois avouer que je n'appréciais guère son style à la fois paternaliste et autoritaire et j'avais déjà eu plusieurs fois l'occasion de me heurter à lui. Quand je lui avais déclaré que je ne souhaitais nullement aller au Ministère, il a accepté de nommer quelqu'un d'autre à ma place "pour être l'oeil de l'INRA au Ministère". J'ai consenti toutefois à le seconder, puisqu'il en exprimait le désir. C'est ainsi que j'ai travaillé à mi-temps au Ministère pendant deux années consécutives. Durant cette période, J. Poly a effectué un certain nombre de réformes, nommant en particulier des Présidents à la place des Administrateurs. C'est Yves Demarne qui a été choisi alors pour occuper à Jouy les fonctions de Président de Centre. Au bout des deux années passées à mi-temps au Ministère de l'Agriculture, J. Poly m'a demandé de devenir Chef de Département. Les chefs de Départements s'étaient substitués progressivement aux Inspecteurs Généraux, l'influence des seconds se réduisant à mesure qu'augmentait celle des premiers. Il s'agissait du Département de Nutrition Animale dont A. Rérat avait été l'animateur au départ, avant même qu'il ne devienne vraiment un département de recherche. Dans les années 83, Poly qui souhaitait renouveler les choses, m'avait fait part de son désir que je devienne Chef du Département de Microbiologie. Je n'en avais nulle envie, ne voyant pas la nécessité d'un tel

¹ DUCLUZEAU R., *Archorales*, tome 10, p. 178 et 179.

² Robert Ducluzeau a été administrateur du centre de Jouy-en-Josas

Département. Mais mes collègues du Département de la Nutrition qui savaient qu'il fallait bien trouver un remplaçant à Rérat m'ont poussé à en prendre la direction. Ce Département n'était pas rattaché vraiment alors à un secteur. Il existait, en effet encore à cette époque des inspecteurs généraux qui coiffaient encore un peu les activités de recherche, mais les choses étaient moins formalisées qu'elles ne l'ont été par la suite. J'ai fini par accepter la proposition qui m'était faite, entre autre parce que, me ramenant enfin à Jouy, elle me permettrait de mener de front des activités scientifiques et administratives. »



Dessin de Jacques Poly (Archoraales tome 9)

4. Le tempérament de Jacques Poly

Nous trouvons, tout au long des témoignages, des opinions sur Jacques Poly et des jugements, permettant d'en dresser le portrait.

Sanguin mais non rancunier, certains ont pu dire de lui qu'il était un abominable colérique, il se fâchait souvent. Sa personnalité un peu brutale pouvait dérouter et il valait mieux avoir affaire à lui dans ses moments de bonne humeur et ne pas le prendre à rebrousse poil. S'il était un homme à convaincre et à persuader, il savait aussi faire preuve d'entêtement, s'accrochant à ses idées et tenant absolument à avoir raison. Il lui arrivait de vouloir aller trop vite dans l'application de ses stratégies. Alors, rencontrer un obstacle sur sa route pouvait le conduire à prendre des décisions alternatives sans trop s'interroger sur les avantages et les inconvénients de celles-ci. Ses prises de décisions étaient parfois autoritaires, et quelques dissidents potentiels ont été clairement invités à rentrer dans le rang.

Ses collaborateurs soulignent son souci constant de connaître personnellement les chercheurs et leurs travaux, de rester à l'écoute de la base. Nombreux sont ceux qui rendent hommage à sa faculté d'écoute, au soutien qu'il a pu leur accorder, et surtout à la confiance qu'il leur a manifestée. Jacques Poly savait motiver ses troupes et éprouvait toujours de la reconnaissance pour ceux qui travaillaient. Certains ont cependant moins apprécié cette forme de paternalisme qui se serait plus rapprochée de la démagogie. Par ailleurs, Jacques Poly savait s'imposer à sa propre administration et rappeler que les administratifs étaient au service de la science. Il réglait rapidement par un coup de téléphone les problèmes courants.

Homme de persuasion, il avait la capacité de dialoguer dans tous les milieux, scientifique, professionnel et politique, choisissant ses interlocuteurs, les questionnant, entendant leurs avis, leurs souhaits, leurs arguments, et testant ainsi à leur contact ses intuitions et ses projets.

D'une vaste culture scientifique, Jacques Poly montrait une réelle fascination à l'égard des diplômes prestigieux et des travaux scientifiques de qualité. Il appréciait la rigueur cartésienne et la persévérance. Lui-même était un vrai scientifique à la carrière reconnue, doté d'un grand esprit de synthèse : en deux phrases, il résumait une heure de discussion.

Personnalité forte, autoritaire et charismatique à la fois, responsable et visionnaire, Jacques Poly ne laissait pas indifférent. Il jouait de son tempérament multiple, montrant tour à tour des traits de caractère contradictoires.

5. Conclusion

En ouverture de notre conclusion, rappelons que nous avons abordé ce travail sur Jacques Poly sans aucune autre connaissance sur lui *à priori*, autre que sa renommée. Pourtant, les résultats sont là : il nous a été possible d'utiliser d'emblée Archorales dans ce travail de recherche historique sur Jacques Poly, grâce au nombre de témoignages, à la richesse des informations qu'ils contiennent et à la possibilité de les confronter entre eux. De nombreux implicites, comme nous l'avons écrit plus haut (page 33), se sont éclaircis grâce à ce croisement des témoignages.

Si nous avons trouvé dans les témoignages d'Archorales de nombreux éléments sur la carrière de Jacques Poly et sur son action à l'Inra, nous notons cependant que son œuvre scientifique est très peu abordée. De 1948 (entrée à l'Inra) à 1964 (nomination comme chef du département de génétique animale), il a pourtant été chercheur à temps plein. Pour compléter sa biographie, il serait donc déjà nécessaire de se plonger dans ses seize années de travaux scientifiques.

Concernant l'action de Jacques Poly à la direction générale, tant lorsqu'il était directeur adjoint que, plus tard, directeur général puis PDG, nous avons dégagé cinq domaines d'actions dans lesquels il a œuvré. Un travail plus approfondi sur cette personnalité, avec le recours à d'autres archives, permettrait de vérifier la pertinence de ces cinq domaines.

Archorales est un lieu de mise en drame et d'incarnation des événements. Dans notre écrit, nous avons délibérément choisi de faire une large place aux citations, montrant que l'utilisation d'Archorales permet de rendre vivante l'écriture de l'histoire.

Nous avons testé sur certains points précis le croisement des témoignages avec d'autres types de documents, à savoir ceux publiés à l'occasion des divers anniversaires de l'Inra. Nous avons vu que les informations se répondent et se complètent, que la confrontation entre mémoire individuelle et mémoire collective est fructueuse.

Enfin, aux côtés des informations factuelles que pourraient contenir d'autres types d'archives, Archorales est un lieu où se livrent des informations introuvables par ailleurs, telles que par exemple les dessous des nominations ou l'exposé des conflits qui émaillent l'histoire de l'Inra. C'est ainsi qu'Archorales montre le poids des hommes dans l'histoire de cette institution scientifique.

Conclusion générale

Le travail qui s'achève ici avait pour objectif de déterminer si le fonds Archorales était une ressource utile et utilisable pouvant contribuer à écrire l'histoire de l'Inra. Pour cela, nous avons d'une part analysé le dispositif de création de sources historiques en cours dans cet institut, et d'autre part mis en œuvre un test d'exploitation de ce fonds en nous focalisant sur le parcours de Jacques Poly, éminente personnalité de l'Inra.

En provoquant le témoignage de ses personnels, l'Inra met en œuvre depuis bientôt vingt ans une démarche de création de sources et une démarche patrimoniale. L'Institut se dote ainsi d'un outil destiné à servir des objectifs internes de sauvegarde et de transmission de la mémoire, et des objectifs externes de compréhension, destinés à la société toute entière. Envisagés comme un complément essentiel et nécessaire des archives « classiques », les témoignages d'Archorales s'affichent sans ambiguïté comme le résultat du travail de la mémoire individuelle et de l'expression de la subjectivité.

L'Inra a le souci de conserver ces témoignages via le versement aux Archives Nationales, et de les rendre disponibles. La disponibilité de cette source est la première condition de son utilisabilité. Une seconde condition réside dans la connaissance de la façon dont cette source est créée. Avec la mission Archorales, nous sommes en présence d'une véritable entreprise de création de sources historiques, avec ses méthodes et ses caractéristiques propres, et qui doit son succès au fort investissement des protagonistes, interviewers et interviewés. Le volume du fonds est une troisième condition de son utilisabilité. Nous avons vu en effet que le « handicap » de l'implicite des témoignages, à cause de la connivence entre les protagonistes, peut souvent être surmonté grâce au croisement des témoignages.

L'utilité du fonds Archorales a ici été testée sur la question particulière de Jacques Poly. Grâce à ce fonds, nous avons été en mesure d'écrire d'emblée une courte biographie de ce personnage, et de dégager des domaines d'action dans lesquels il a œuvré en tant que dirigeant de l'Inra. L'utilité de la mémoire individuelle est démontrée, et l'histoire « toute faite » que les témoins nous livrent peut être démêlée par l'historien. Cette mémoire individuelle trouve un écho dans la mémoire collective, comme nous l'avons montré en mettant en vis-à-vis, pour quelques exemples, ce que les témoignages livrent sur Jacques Poly avec ce que l'Inra a publié à l'occasion de ses divers anniversaires. Mais surtout, les témoignages nous informent sur la façon dont les événements ont été perçus par les témoins, ce qui contribue à l'écriture d'une histoire qui prend chair.

Si Archorales nous a permis de jeter les bases d'une biographie de Jacques Poly, celle-ci demande à être complétée. Il faudrait déjà se pencher sur ses travaux scientifiques, thème non abordé dans les témoignages. Les différents chantiers auxquels Jacques Poly a pris part et que les témoins relatent sont autant de pistes de recherches pour un travail ultérieur.

Bibliographie

Sur sources et archives orales

- **Articles :**

ARON-SCHNAPPER D., HANET D., Archives orales et histoire des institutions sociales, In : *Revue française de sociologie*, 1978, 19-2, pp. 261-275

ARON-SCHNAPPER D., HANET D., D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N.1, 1980, pp. 183-199

Présentation, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N.1, 1980, pp. 124-126

- **Ouvrage :**

DESCAMPS F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, 864 pages.

Sur la biographie

- **Articles :**

AVEZOU L., La biographie. Mise au point méthodologique et historiographique, *Hypothèses*, 2000/1, pp. 13-24

BOURDIEU P., L'illusion biographique, In : *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72

GAUCHET M., L'Elargissement de l'objet historique, *Le Débat*, 1999/1 N°103, pp. 131-147

KAESER M.-A., La science vécue. Les potentialités de la biographie en histoire des sciences, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/1 N. 8, pp. 139-160

LAMONDE Y., Problèmes et plaisirs de la biographie, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, N.1, 2000, pp89-94

LE GOFF J., Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ?, *Le Débat*, 1989/2 N°54, pp.48-53

LEVESQUE A., Réflexion sur la biographie historique en l'an 2000, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, N.1, 2000, pp. 95-102

LEVI G., Les usages de la biographie, In : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 44^e année, N.6, 1989, pp. 1325-1336

PASSERON J.-C., Biographies, flux, itinéraires, trajectoire, In : *Revue française de sociologie*, 1990, pp. 3-22

PIKETTY G., La biographie comme genre historique ? Etude de cas, In : *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, N°63, juillet-septembre 1999, pp. 119-126

- **Ouvrages :**

DOSSE F., *Le pari biographique. Ecrire une vie*, La Découverte, 2011, 480 pages.

LEJEUNE P., *Le pacte autobiographique*, Points, 1996, 383 pages.

Divers

- **Articles :**

FRANK R., La mémoire et l'histoire, *Cahier de l'IHTP N°21 : la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, 1992.

PESCHANSKI D., Effets pervers, *Cahier de l'IHTP N°21 : la bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, 1992.

RAUTENBERG M., De la patrimonialisation de la mémoire ?, *La collecte de la mémoire : le recueil d'archives orales*. Bibliothèque numérique de l'INP, N. 16, 2009.

- **Ouvrages :**

RICOEUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Points, 2003, 695 pages

SEIGNOBOS C., LANGLOIS V.-V., *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992,

Spécifique Inra

- **Article :**

Interview d'Egizio Valceschini, *Inra Magazine* n°20, mars 2012

- **Ouvrages publiés à l'occasion des anniversaires de l'Inra :**

40 ans (1986):

1946-1986, 40 ans de recherche agronomique, INRA, 1986, 160 pages

50 ans (1996):

Le goût de la découverte, Histoires agronomiques, 50 ans de recherches à l'INRA, INRA, Imprimerie Nationale, 1996, 137 pages.

46-96 L'INRA Témoignages, Références, INRA mensuel n°91, supplément de janvier-février 1997, 163 pages

Il était une fois l'INRA, INRA, 1996, 24 pages.

CRANNEY J., *INRA 50 ans d'un organisme de recherche*, INRA Editions, 1996, 526 pages

Il était une fois l'INRA, INRA, 1996, 24 pages

60 ans (2006):

L'INRA : 60 ans et des perspectives renouvelées, Séance exceptionnelle de l'Académie d'Agriculture de France, INRA, novembre 2007, 56 pages

60 ans de recherche agronomique, INRA mensuel, Dossier spécial, Janvier 2008, 96 pages

- **Archorales :**

Contenus accessoires

DESBROSSES B., Hommage à Denis Poupardin, *Archorales*, 2010, Tome 14

DESBROSSES B., INZERILLO P., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2002, Tome 7

DESBROSSES B., INZERILLO P., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2002, Tome 8

DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 1999, Tome 3

DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos, *Archorales*, 2000, Tome 4

DESBROSSES B., POUPARDIN D., VELTZ J., Avant-propos *Archorales*, 2001, Tome 5

GUILLOU M., HUBERT B., Edito, *Archorales*, 2005, Tome 11

POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 1

POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 1998, Tome 2

POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 2003, Tome 9

POUPARDIN D., Avant-propos, *Archorales*, 2004, Tome 10

Témoignages

BERANGER C., *Archorales*, 2002, Tome 8

BOISTARD P., *Archorales*, 2007, Tome 12

BOUVAREL P., *Archorales*, 1999, Tome 3

BOYER J.-P., *Archorales*, 2002, Tome 8

CALET C., *Archorales*, 2002, Tome 7
CAUDWELL A., *Archorales*, 2012, Tome 15
CHARTIER P., *Archorales*, 1999, Tome 3
DE CONINCK P., *Archorales*, 1998, Tome 2
DAMOURE L., *Archorales*, 2012, Tome 15
DEFFONTAINES J.-P., *Archorales*, 2004, Tome 10
DELAS J., *Archorales*, 2000, Tome 4
DEMARLY Y., *Archorales*, 1999, Tome 3
DUCLUZEAU R., *Archorales*, 2004, Tome 10
FEVRIER R., *Archorales*, 2001, Tome 6
GACHET J.-P., *Archorales*, 2007, Tome 12
GOUET P., *Archorales*, 2001, Tome 5
GROSCLAUDE F., *Archorales*, 2002, Tome 8
GROSCLAUDE G., *Archorales*, 2007, Tome 12
HOMMEL J., *Archorales*, 2007, Tome 12
JACQUIN M., *Archorales*, 2005, Tome 11
JOLIVET G., *Archorales*, 2002, Tome 7
JOURNET M., *Archorales*, 2000, Tome 4
LEGAULT C., *Archorales*, 2004, Tome 10
MALTERRE C., *Archorales*, 2010, Tome 14
MAMY J., *Archorales*, 1999, Tome 3
MARROU J., *Archorales*, 2001, Tome 5
MARSAL P., *Archorales*, 2001, Tome 5
MARTAL J., *Archorales*, 2012, Tome 15
MERAT P., *Archorales*, 1998, Tome 2
MERCIER C., *Archorales*, 2012, Tome 15
MOLENAT M., *Archorales*, 1998, Tome 1
PICARD D., *Archorales*, 2008, Tome 13
PINSON C., *Archorales*, 2012, Tome 15
POPESCU P., *Archorales*, 2001, Tome 5
RERAT A., *Archorales*, 1998, Tome 2
ROUVIER R., *Archorales*, 2012, Tome 14
SALETTE J., *Archorales*, 2003, Tome 9
SCHOCH P.-G., *Archorales*, 2002, Tome 7
SUBTIL J.-C., *Archorales*, 2012, Tome 15
TERCE M., *Archorales*, 2008, Tome 13
THIBAUT C., *Archorales*, 2003, Tome 9
TIREL J.-C., *Archorales*, 1999, Tome 3
TRUNKENBOLTZ M., *Archorales*, 2003, Tome 9
VISSAC B., *Archorales*, 1998, Tome 2
WEIL S., *Archorales*, 2003, Tome 9

Annexes

Annexe 1 : biographie de Denis Poupardin

Annexe 2 : *curriculum vitae* de Jacques Poly, extrait de l'inventaire du versement 900318 aux Archives Nationales (fonds Jacques Poly).

Annexe 3 : biographie de Jacques Poly selon Jean Cranney

Annexe 4 : grille d'entretien utilisée par la mission Archorales

Annexe 5 : Premières pages d'un entretien du tome 1, du tome 6 et du tome 14 de la revue *Archorales*.

Annexe 6 : Notices biographiques des témoins

Résumé

En 1993, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) demande à l'un de ses agents, Denis Poupardin, de réfléchir à une politique d'archivage de ses documents administratifs et scientifique. Cette mission fait naître chez ce dernier l'idée de constituer un fonds d'archives orales par le recueil des témoignages de certains des personnels de l'Inra partis à la retraite. Si les propositions de Denis Poupardin concernant l'archivage des documents de l'Inra ne sont pas retenues par la direction générale, en revanche celle-ci valide la constitution d'un fonds d'archives orales. Cette mesure se présente alors comme une mesure de sauvegarde de la mémoire d'un institut dont les archives écrites ne font pas l'objet de mesures spécifiques de conservation. Ainsi, depuis 1995, dans le cadre de la mission *Archorales*, l'Inra recueille méthodiquement le témoignage de certains de ses personnels partis à la retraite. A ce jour le fonds d'archives orales de l'Inra se présente comme un des plus volumineux de France.

Les archives orales de l'Inra constituent non seulement un patrimoine original mais aussi une source accessible et disponible pour qui voudrait se lancer dans l'histoire de cette institution scientifique. Il s'agit alors d'exploiter le résultat du travail de la mémoire individuelle élevé au rang d'outil pour l'histoire, avec les précautions qui s'imposent devant des documents intrinsèquement subjectifs. Les témoignages se présentent comme des récits de carrière, qui permettent la connaissance de l'objet social collectif qu'est l'Inra. L'exploitation du fonds est facilitée par la publication, dans les tomes de la collection *Archorales*, des témoignages les plus significatifs.

Se situant dans l'axe général de la « démarche biographique » - un thème de recherche très à l'ordre du jour - notre travail a consisté à concevoir et mettre en oeuvre un test d'exploitation du fonds *Archorales*. Pour cela, nous nous sommes focalisée sur une éminente personnalité de l'Inra : Jacques Poly (1927-1997). Le croisement des témoignages issus d'*Archorales* nous a permis d'explorer, souvent très en détail, les diverses phases du parcours de Poly à l'Inra. Ces aspects n'avaient pas encore été publiés sous la forme d'une biographie - ni académique, ni « grand public ».

Diplômé de l'Institut National Agronomique, Poly entre à l'Inra (1948), où il est chercheur en génétique animale, avant de prendre la tête du département du même nom (1964). Sollicité par le ministre de l'agriculture de l'époque, il prépare la loi sur l'élevage de 1966. Celle-ci fera bénéficier la France d'un formidable progrès en matière de sélection génétique des animaux d'élevage. Conseiller successivement de deux ministres de l'agriculture - Edgar Faure puis Jacques Duhamel -, Poly accède à la direction générale de l'Inra comme directeur adjoint chargé des questions scientifiques (1972). Il est ensuite nommé directeur général de l'Inra (1978), avant d'en devenir le président directeur général (1980), une fonction qu'il exercera jusqu'à sa retraite (1989).

Utilisant *Archorales*, notre étude documente chacune de ces phases de la vie professionnelle du chercheur et du politique, rythmée par des travaux, des projets, des réussites, des échecs et des conflits. Les grandes lignes de la personnalité de Poly, ses réseaux d'influence, ainsi que le déroulement des principaux chantiers auxquels il s'est attelé, émergent de notre travail. Nous pensons avoir ainsi comblé une lacune, en jetant les bases nécessaires à la publication ultérieure d'une biographie - institutionnelle et scientifique - de Jacques Poly.

Mots clés : Inra, archives orales, *Archorales*, biographie, Jacques Poly